

BULL.

DE

L'INST.

ARCH.

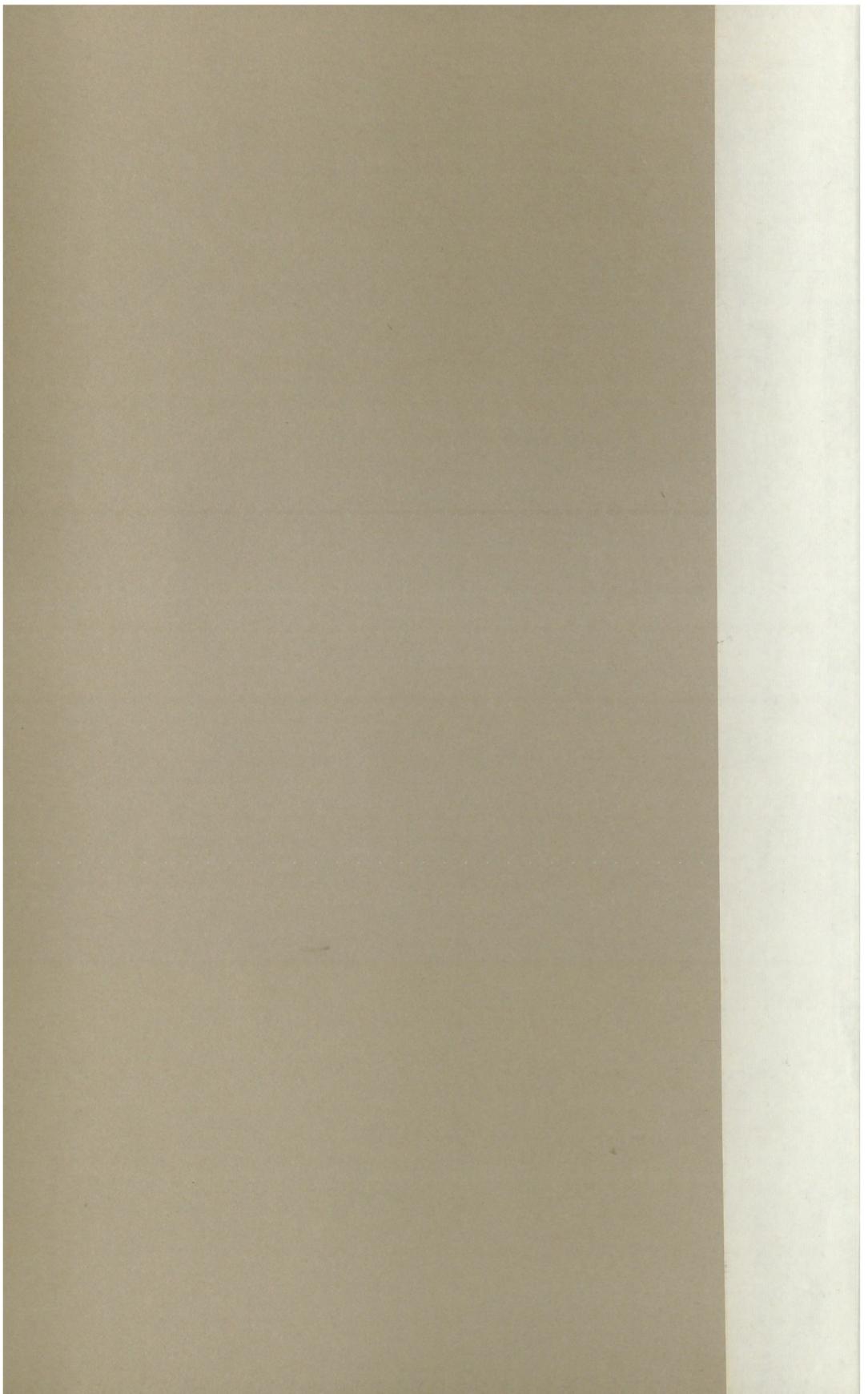
LIÉGEOIS

101

1989

G. JEDOZI
Reliure - Dorure
Rue de Plainvaux, 202
4100 SERAING

1000-36000496-3



BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME CI

1989

Édité avec l'aide du MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT,
DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
et de la DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE CULTUREL

LIÈGE
MAISON CURTIUS



BULLETIN
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME CI

1989

Édité avec l'aide du MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT,
DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
et de la DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE CULTUREL

LIÈGE
MAISON CURTIUS

NOTE SUR L'ICONOGRAPHIE AUGUSTINIENNE DU PORTRAIT DE FERDINAND DE BOCHOLTZ PEINT PAR W. DAMERY

par Pierre-Yves KAIRIS

La récente rétrospective Walthère Damery (1614-1678), organisée à Alden Biesen durant l'été 1987, a permis aux chercheurs comme au public de découvrir des aspects méconnus de l'art d'un peintre liégeois qui n'avait jusqu'alors guère été étudié. Les recherches assidues de M. Philippe Farcy ont notamment fait émerger le talent de portraitiste de Damery (1). Et le tableau qui est au centre de cet article (fig. 1) autorise à lui seul à voir en son auteur un des grands maîtres liégeois de l'art du portrait.

Si aucun doute ne semble plus permis quant à l'attribution, judicieusement résolue par M. Farcy, l'identité du modèle a fait l'objet, il y a peu, d'une *Rectification* quelque peu sommaire mais qui a le mérite d'attirer l'attention sur une particularité iconographique qui ne fut pas envisagée dans le catalogue de l'exposition d'Alden Biesen (2).

La composition est quelque peu hétérodoxe. Placé devant un muret gris sur lequel court un peu de végétation, le personnage, en habit religieux, apparaît en pied au premier plan, dans une attitude extatique caractéristique de la Contre-Réforme. Si le corps se devine très légèrement tourné vers la gauche du tableau, le visage est représenté pratiquement de profil, dirigé vers la droite. Cette contorsion, l'orientation de l'inscription reprenant les paroles du modèle, le regard levé

(1) Cf. le *Catalogue de l'exposition Walthère Damery 1614-1678* (Alden Biesen), Louvain et Paris, 1987.

(2) S. LYCOPS, *Sint-Augustinus of Ferdinand von Bocholtz? Een rechtzetting!*, in *Alden Biesen vroeger en nu*, n° 4, mars 1989, p. 4. Ce petit article se fonde sur une très intéressante note de M. Willem Hendriks, professeur au Collège Saint-Paul de Houthalen. — La notice sur ce portrait figure dans le *Catalogue de l'exposition Walthère Damery...*, p. 135-140, n° A19.

au ciel autant que l'habile jeu des mains — la gauche dressée comme en signe d'étonnement, la droite tendue vers un livre déposé sur le muret — concourent à déterminer, par une diagonale ascendante, un lien entre la terre et le ciel et à créer de la sorte une atmosphère de spiritualité. Le personnage est entouré, à sa droite, d'un angelot issu des nuées qui lui indique le livre ouvert et, à sa gauche, d'un bas-relief figurant la Vierge et l'Enfant au bas duquel se lit l'inscription «SUB TUUM PRAESIDIUM / CONFUGIMUS». A ses pieds gisent pêle-mêle divers ornements religieux parmi lesquels on distingue une aumusse et trois barrettes.

Les vêtements sont particulièrement animés. Ils se décomposent en cinq éléments principaux. De bas en haut : une soutane ocre ornée de brandebourgs vermillon, un surplis blanc-gris, une ample *cappa magna* qui retombe de part et d'autre du bras gauche, enfin un camail rouge que somme un collet blanc à larges bords. Ce costume paraît bien être celui des dignitaires du chapitre cathédral de Liège, ainsi que l'atteste par exemple le camail violet. Celui-ci leur était réservé, les chanoines portant un camail violet. On s'étonnera toutefois de trouver ici une chape et une soutane ocres, alors que celles des dignitaires, comme des chanoines, de Saint-Lambert devaient être violettes ⁽³⁾. M. Jacques Folville a eu l'amabilité de me signaler un cas où les glacis qui devaient donner la tonalité violacée avaient disparu, à cause de la lumière, et laissé place à un fond uni. Cette hypothèse peut également être envisagée pour cette peinture-ci. Mais on ne décèle aucune trace de cette tonalité violacée dans les parties chargées. Notons qu'Alice Dubois signale que les doyens de Saint-Lambert revêtaient une chape spéciale, la *cappa decanalis*, mais elle ne fournit aucune précision à ce sujet ⁽⁴⁾.

Toujours est-il que cette fonction de dignitaire de la cathédrale de Liège nous est confirmée par le cartouche en bas à droite, qui nous révèle en outre l'identité du chanoine : «Ferdinandus Cathedralium Ecclesiarum Leodiensis / Decanus, Monasteriensis Vice-Dominus, Col- / legiatē S. Petri Leodij Praepositus, Baro de / Bocholtz et Oreÿ, Dnūs Temporalis de / Grand Rechin, Wagneé (*sic*) et Lambertmont

⁽³⁾ Les chercheurs liégeois savent que, pour toutes ces matières, il serait périlleux de ne pas recourir à la grande compétence de M. Richard Forgeur. Une fois encore, je lui sais gré de son obligeance.

⁽⁴⁾ Alice DUBOIS, *Le chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège au XVII^e siècle*, Liège, 1949, p. 83.

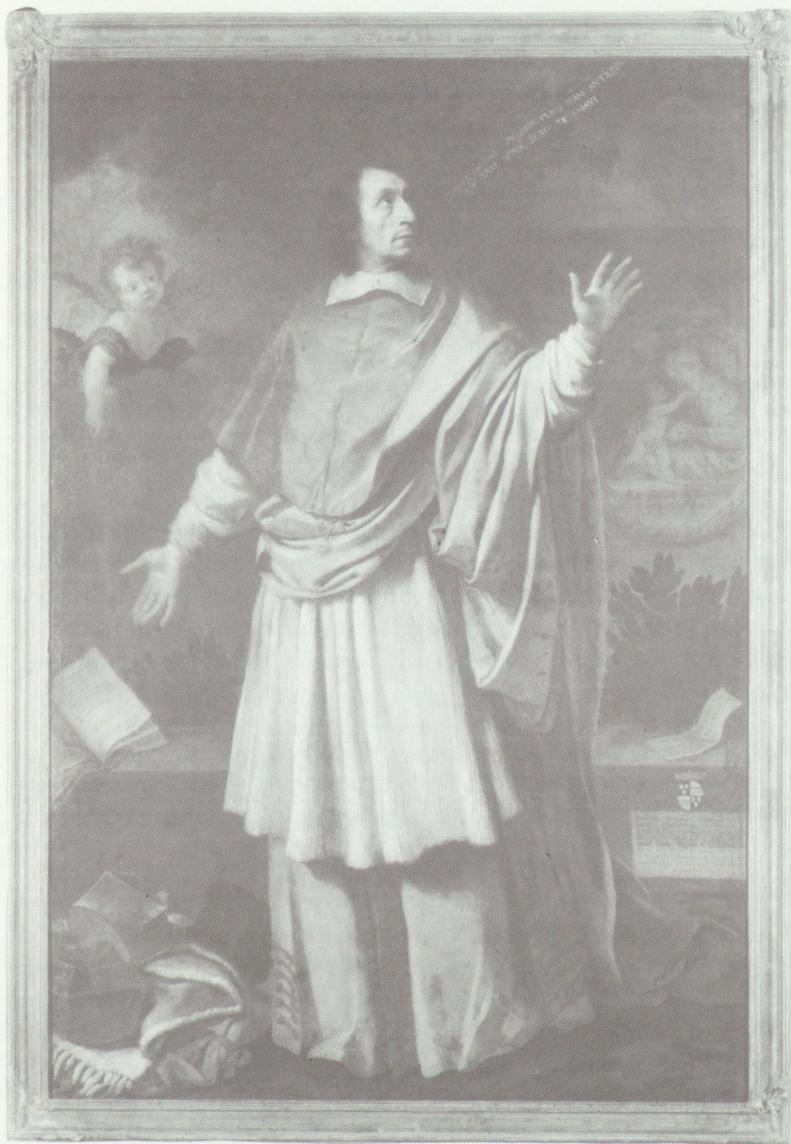


Fig. 1 - Walthère Damery, *Portrait de Ferdinand de Bocholtz*, 1663,
toile, 187 × 128 cm. Pays-Bas, coll. part.
(Cliché Musée provincial d'Art religieux, Saint-Trond)

et / Ætatis suae Anno 51° Mense 5° Die 1° / S. Augustini conversio-
nem prae oculis habens / eandem hac in tabulae (*sic*) exprimi cura-
vit. / 19^a Novembris 1663.» Cette inscription est surmontée du
blason ovale de Ferdinand de Bocholtz : écartelé; aux 1 et 4: de sino-
ple à trois têtes de léopard d'argent (Bocholtz); aux 2 et 3: d'argent
à la fasce entée de gueules (Groesbeeck). Ces armoiries sont surmon-
tées de la devise du modèle («DILIGE») et sont bordées, à gauche,
par les lettres F.D.L. (Ferdinandus Decanus Leodiensis) et, à droite,
par les lettres B.D.B. (Baro de Bocholtz).

Nous sommes bien en présence d'un portrait de Ferdinand de
Bocholtz (1612-1669), fils de Godefroid et de Marguerite de Groes-
beeck. Chanoine de Münster et de Hildesheim, il fut reçu en 1633 par
le chapitre de Saint-Lambert en qualité de chanoine noble, élu en 1634
archidiacre de Brabant, prévôt de la collégiale Saint-Pierre en 1646,
enfin doyen du chapitre cathédral en 1650⁽⁵⁾. C'est dans cette der-
nière dignité qu'il s'est fait représenter par Damery en 1663.

W. Hendriks et S. Lycops ont remis en cause l'identité du modèle
sur base des autres inscriptions. En effet, comme on va le voir, tou-
tes celles-ci se réfèrent à la conversion de saint Augustin. Ils suggè-
rent dès lors de voir ici une image de ce saint; ils admettent toutefois
que c'est vraisemblablement Ferdinand de Bocholtz, le donneur
d'ordre, qui servit de modèle pour représenter l'évêque d'Hippone.
Ce qui nous ramène de toute façon au point de départ⁽⁶⁾.

Examinons maintenant ces diverses inscriptions; elles nous permet-
tront de saisir les circonstances dans lesquelles le doyen du chapitre
de Saint-Lambert s'est fait peindre.

Un feuillet négligemment posé à droite sur le muret porte l'inscrip-
tion suivante : « Quam diu, Quam diu, Cras et Cras ? / Quare non
modo ? Quare non hac hora / finis turpitudinis meae ? ». Il s'agit
d'un extrait des *Confessions* de saint Augustin (VIII, 12, 28) au terme
duquel celui-ci clame au Seigneur sa componction et se lamente sur
son in conduite passée.

(5) J. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. 3,
Bruxelles, 1871, p. 267-268.

(6) Et c'est bien comme portrait de Ferdinand de Bocholtz que ce tableau fut déjà
exposé en 1905. — *Catalogue de l'exposition de l'art ancien au pays de Liège*, Liège,
1905, n° 1223. Le tableau appartenait alors au comte de Geloës d'Eysden.

Situons l'épisode dans son contexte. Augustin s'est retiré sous un figuier pour méditer et se morfondre sur sa vie dissolue. C'est à ce moment qu'il entend une voix inconnue lui répétant : « Tolle, lege », « Prends, lis ». Le jeune homme comprend bientôt qu'il s'agit d'un ordre divin lui enjoignant d'ouvrir au hasard la Bible et de lire le premier passage venu. Se conformant à cet appel, il découvre un extrait de l'Épître aux Romains mettant en garde contre les excès de toutes sortes et invitant à une conduite digne, revêtue de Jésus-Christ. C'est cette lecture qui décidera de sa conversion.

L'épisode dit du « Tolle, lege » (VIII, 12, 29) est le plus répandu de l'iconographie augustiniennne. Depuis le XIV^e siècle, de nombreux artistes ont figuré Augustin sous son figuier tandis qu'un ange lui apparaît et l'invite à ouvrir la Bible (7). Or, c'est bien selon cette iconographie qu'est représenté Ferdinand de Bocholtz. Un angelot lui apparaît et de sa bouche émanent à deux reprises les paroles « Tolle, lege », tandis que de la main droite il désigne un livre ouvert à cette page : « Non in commessationibus (*sic*) / (et) ebrietatibus, non in / cubilibus, et impudiciis, / non in contentione, et / aemulatione : sed induimi- / ni Dominum Iesum Christū, / et carnis curam ne feceritis in desideriiis. / CAPUT XIV / Infirmum autem in fide / assume ». Il s'agit bien de l'extrait de l'Épître aux Romains (XIII, 13-14 et XIV, 1) évoqué dans les *Confessions* (VIII, 12, 29).

Les paroles prononcées par le chanoine sous le coup de quelque inspiration divine se réfèrent encore aux *Confessions* (X, 27, 38) : « SERO TE AMARI (8) PULCHRITUDO TAM ANTIQUA / ET TAM NOVA, SERO TE AMAVI ». Augustin fait part ici de son regret d'avoir tant tardé à s'engager sur la voie de Dieu et à pratiquer la vertu.

Ainsi Ferdinand de Bocholtz s'assimile-t-il à saint Augustin au moment de sa conversion, comme si sa propre existence allait basculer. Dans le cartouche énumérant ses titres, le grand doyen précise

(7) Sur cette iconographie, cf. P. COURCELLE, *Les « Confessions » de saint Augustin dans la tradition littéraire*, Paris, 1963, spécialement p. 168-177.

(8) « AMARI » pour « AMAVI » ; de même, sur le livre, on a « commessationibus » pour « comessationibus » et, dans le cartouche en bas à droite, on trouve « tabulae » à la place de « tabula ». Que le peintre ne maîtrisât guère le latin, on ne s'en étonnera pas, mais que son illustre client n'exigeât point la correction de ces erreurs laisse plus perplexe...

lui-même que, ayant la conversion de saint Augustin sous les yeux, il a souhaité la faire représenter dans ce tableau. De l'inscription en bas à droite, il ressort que c'est le 1^{er} jour du 5^e mois de sa 51^e année que Ferdinand a pris cette décision. Or il fut baptisé le 20 septembre 1612 ⁽⁹⁾. Le décompte permet de conclure que c'est vers le 20 février 1663 qu'il décida l'exécution du portrait. La date du 19 novembre 1663 qui y figure indique sans doute son achèvement. On pourrait présumer que la conversion que le chanoine affirme «avoir devant les yeux» se réfère simplement au livre des *Confessions*. Mais il est vrai que l'expression «*prae oculis habens eandem*» doit probablement être ici considérée au figuré, Ferdinand se représentant la conversion. Une autre piste mérite pourtant d'être explorée.

Il n'y a guère de peintres liégeois qui au XVII^e siècle aient évoqué le thème de la Conversion de saint Augustin. La plus célèbre représentation est celle que Gérard de Lairesse nous a laissée (fig. 2). Or ce tableau, exécuté pour l'église des ursulines de Liège, peut être situé vers 1662-1663 ⁽¹⁰⁾. Serait-il téméraire de se demander si le dignitaire de Saint-Lambert n'a pas été fortement impressionné par cette grande toile, qui dut connaître un franc succès à son époque? Il s'agissait en effet, à Liège, de la première grande œuvre publique d'un jeune artiste prometteur qui s'était déjà acquis une belle renommée ⁽¹¹⁾.

La biographie du baron de Bocholtz va nous aider à comprendre le sens de ce qui s'avère bien une allégorie du renoncement au monde, symbolisé par les effets déposés sur le sol — les trois barrettes matérialisent sans doute les trois dignités ecclésiastiques évoquées dans l'inscription à droite (décanat de Saint-Lambert, canonicat de Münster et prévôté de Saint-Pierre).

⁽⁹⁾ A. PONCELET, *Des rapports de Ferdinand de Bocholtz, Doyen du Chapitre de Saint-Lambert, avec la Compagnie de Jésus*, in *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 8, 1908, p. 137-138.

⁽¹⁰⁾ A. ROY, *La période liégeoise de Gérard de Lairesse*, in *Art & fact*, t. 5, 1986, p. 38.

⁽¹¹⁾ Un seul autre tableau liégeois sur ce thème est connu pour le XVII^e siècle : une toile anonyme provenant de l'hospice Sainte-Agathe et appartenant aux collections du C.P.A.S. de Liège. Pierre Courcelle (*op. cit.*, p. 675) a souligné sa grande originalité iconographique. En 1701, Englebert Fisen donna également de ce sujet une représentation (Flône, église Saint-Mathieu), inspirée du tableau de Lairesse, dont le Cabinet des Estampes de Liège conserve le dessin préparatoire (inv. K 309/3; attribué à tort à Gérard de Lairesse).



Fig. 2 - Gérard de Lairese, *Conversion de saint Augustin*,
toile, 325 × 276 cm. Caen, Musée des Beaux-Arts
(Cliché Musée des Beaux-Arts de Caen - Paté)

A dix-sept ans, Bocholtz entre au noviciat chez les jésuites, à Trèves ⁽¹²⁾. Admis aux premiers vœux deux ans plus tard, il souhaite bientôt retourner dans le monde. Le 28 février 1632, il quitte la Compagnie et entre dans les ordres : la carrière des honneurs ecclésiastiques s'ouvre alors à lui. Parvenu au faite de ces honneurs, il souhaite renoncer à toutes ses dignités pour réintégrer la Compagnie de Jésus. Dès 1654, il entame des démarches en ce sens auprès du Père Général. Longtemps les jésuites chercheront à décourager cette vocation. En 1661, le candidat obtient du chapitre cathédral un congé d'un an pour se rendre à Rome. Et en août 1662, alors que le chapitre réclame son retour, il entre au noviciat de Saint-André à Rome. Quatre mois plus tard, on le retrouve au noviciat de Landsberg. C'est là qu'il reçoit du Général, le 5 mai 1663, l'autorisation d'être à nouveau admis dans la Compagnie. Le problème réside maintenant dans la renonciation à ses charges. Voici ce qu'en dit le Père Alfred Poncelet : « Là, semble-t-il, gisait toute la difficulté. Le doyen ne savait pas se résoudre à rompre une bonne fois les liens qui le retenaient attaché au monde : défiant de lui-même, il voulait se ménager une retraite honorable, en cas d'inconstance. Le Père Général ne le force pas ; mais, avec autant de délicatesse que de discrétion, il se contente de lui tracer la voie. Selon le désir exprimé par le doyen, son entrée sera tenue secrète, et toute latitude lui est laissée pour le mode et le temps de sa renonciation aux dignités ecclésiastiques. » ⁽¹³⁾

En août, il est de retour à Liège. Le 12 novembre suivant, il fait part au chapitre de sa décision, mais demande à être considéré comme résident pendant son noviciat ; il propose la nomination du chanoine Motmans en qualité de vice-doyen pour le remplacer pendant son absence. Il s'engage toutefois à résigner définitivement son décanat avant de prononcer ses vœux.

Ces vellétés attestent que Ferdinand de Bocholtz ne se sent pas mûr pour s'affranchir définitivement de son passé et qu'il souhaite se ménager la possibilité de retrouver ses prérogatives au chapitre. Or notre tableau est daté du 19 novembre 1663, soit une semaine exactement après la déclaration solennelle du doyen à son chapitre. Et de cette

⁽¹²⁾ Les événements biographiques ici rapportés se fondent sur les études d'Alice Dubois (*op. cit.*, p. 82-83) et surtout d'Alfred Poncelet (*op. cit.*, p. 137-163).

⁽¹³⁾ A. PONCELET, *op. cit.*, p. 141-142.

composition se dégage un tout autre esprit, celui du renoncement absolu. Nul doute qu'il convienne de considérer ce tableau comme la suprême expression de la détermination du baron de Bocholtz à se retirer du monde.

Le 18 décembre, il entre au noviciat de Trèves. Mais un an plus tard le Père Général lui ordonne, pour une raison inconnue et cette fois contre la volonté du novice, de retourner à Liège et de reprendre ses fonctions au sein du chapitre. Bocholtz s'incline et retrouve sa place à partir du 7 janvier 1665. Jusqu'à ses derniers jours, sa correspondance en témoigne, il demeurera porté par l'espoir de rallier les disciples de saint Ignace. Il décède le 21 janvier 1669, non sans avoir légué l'essentiel de ses biens aux jésuites de Trèves et d'Aix-la-Chapelle.

Avec son portrait, il a laissé à la postérité le pieux témoignage de cette opiniâtreté à répondre au vœu qu'il avait fait jadis de consacrer son existence à la Société de Jésus. Grâce soit rendue au peintre qui a su traduire avec autant de dignité la ferveur, l'inspiration et l'esprit de renoncement de cet illustre modèle uniquement préoccupé d'œuvrer *ad majorem Dei gloriam* ⁽¹⁴⁾.

Addendum

Le présent article était déjà sous presse lorsque j'ai eu connaissance d'une longue mise au point, inédite, de M. Hendriks développant celle évoquée à la note 2. L'auteur retranscrit très justement les inscriptions figurant sur le tableau en précisant leur source. Il en conclut que le portrait ne peut représenter que saint Augustin et non Ferdinand de Bocholtz. Les lignes qui précèdent nuancent largement cette hypothèse. A la fin de sa note, M. Hendriks signale une mention inédite relative au tableau dans un livre de compte de F. de Bocholtz (conservé dans le fonds des Familles aux Archives de l'Etat à Hasselt). On y trouve à la date du 24 novembre 1663 un paiement de 160 florins au peintre Damery « pour avoir fait le portraict de Monseigneur ». Cette seule mention suffit à résoudre le problème de l'identification exacte du modèle; et l'attribution de M. Farcy trouve ici une brillante confirmation. M. Hendriks relève en outre qu'à la même date un menuisier Simon, de Liège, reçoit 24 florins pour le cadre du tableau.

⁽¹⁴⁾ Cette note est le développement d'un extrait de la communication présentée le 14 septembre 1988 à la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège sous le titre: « Problèmes relatifs à quelques portraits de chanoines de Saint-Lambert ».

MATÉRIAUX POUR L'ÉTUDE TECHNOLOGIQUE

Bref examen des radiographies et de la fluorescence en ultra-violets de quelques œuvres ayant figuré à l'exposition « Walthère Damery » à Alden Biesen du 27 juin au 30 octobre 1987 ⁽¹⁾

par Thérèse POILVACHE-LAMBERT

Mariage mystique du bienheureux Hermann-Joseph (cat. n° E1) ⁽²⁾
Toile; H. 86 cm; L. 64 cm; Liège, Musée de l'Art wallon

Ce tableau initialement attribué à Jean-Guillaume Carlier (1638-1675) a été donné en 1873 par J. Helbig à Walthère Damery. Une attribution récente le rend à Carlier.

L'étude de l'image radiographique montre le bon état de conservation de la toile à tissage armature toile. L'excellente qualité de la couche picturale est mise en évidence : animation nerveuse et sensible du drapé, belle répartition des accents lumineux, bonne exécution des mains au contraire de W. Damery où elles sont souvent négligées. On remarque des taches de colle (ou autre matériau) dues au rentoilage et quelques irrégularités de la toile où s'est accumulée de la préparation. Les traverses du châssis apparaissent (photo n° 1).

La fluorescence d'ultra-violets montre l'absence de surpeints et le nettoyage irrégulier du vernis (photo n° 2).

⁽¹⁾ Ces analyses ont été effectuées par le Laboratoire d'étude des œuvres d'art par les méthodes scientifiques (U.C.L.) à la requête du Service d'Histoire de l'art des Temps modernes de l'Université de Liège. La présentation du résultat de ces analyses a fait l'objet d'une communication lors de la journée d'étude « Walthère Damery et son temps » organisée à Alden Biesen le 27 juin 1987. Les documents photographiques proposés ici proviennent du Laboratoire d'étude des œuvres d'art par les méthodes scientifiques.

⁽²⁾ Le numéro repris entre parenthèses après chaque intitulé de tableau renvoie au catalogue de l'exposition *Walthère Damery 1614-1678* (Alden Biesen), Paris et Louvain, 1987. Les photographies d'ensemble des tableaux (en lumière normale) figurent dans ce catalogue.



Fig. 1 - J.-G. Carlier, *Mariage mystique du bienheureux Hermann-Joseph*, détail, radiographie, Liège, Musée de l'Art wallon.



Fig. 2 - *Idem*, détail en U. V.

Adoration des bergers (cat. n° A3)

Toile; H. 158 cm; L. 119 cm; Signé et daté 1651; Olne, église Saint-Sébastien

Ce tableau fut exécuté pour l'église d'Olne, où il se trouve toujours. La radiographie montre que la couche picturale est bien conservée (peu de lacunes) et de bonne qualité avec des carnations fortement contrastées dues à l'utilisation de blanc de plomb. La touche est ferme et vigoureuse, sans repentirs. La toile est tissée en arêtes de poisson. Le réseau de craquelures d'âge est bien visible (photo n° 3).

La fluorescence d'ultra-violet confirme un dévernissage plus poussé de la partie inférieure et met en évidence la présence de surpeints notamment dans le nimbe et le corps de l'enfant (photo n° 4).

Les voyageuses perdues — Le bain des nymphes (cat. n° A23 et A24)
Deux pendants; Toile; H. 74 cm; L. 105 cm; Signés tous les deux (le bain des nymphes est de plus daté 1665); Embourg, collection particulière.

Ces deux tableaux seraient, selon le catalogue, les seuls paysages liégeois du XVII^e siècle connus à ce jour.

Les radiographies confirment le bon état de conservation de ces œuvres. Les principaux dégâts se situent le long des bords. Les contrastes de l'image radiographique sont faibles et la touche peu précise. La toile est à tissage droit et on remarque la tension provoquée par la fixation au châssis (photo n° 5)

La fluorescence d'ultra-violet montre les lacunes restaurées, localisées essentiellement le long des bords, dans le ciel et la végétation (photo n° 6).



Fig. 3 - W. Damery, *Adoration des bergers*, détail, radiographie, Olne, église Saint-Sébastien.



Fig. 4 - *Idem*, détail en U. V.



Fig. 5 - W. Damery, *Le bain des nymphes*, détail, radiographie, Embourg, coll. part.



Fig. 6 - *Idem*, photo d'ensemble en U. V.

La Vierge des Vertus (cat. n° A31)

Toile; H. 320 cm; L. 215 cm; Liège, cathédrale Saint-Paul

Ce tableau fut exécuté en 1671 pour l'église Sainte-Foy.

La radiographie montre le mauvais état de conservation de l'œuvre. De longues lacunes verticales sont des traces de pliures. De nombreuses autres lacunes sont disséminées sur toute la surface. Certaines ont été restaurées, d'autres pas. La facture du drapé est assez rapide et sommaire. La qualité des carnations est meilleure dans le visage de la sainte que dans celui de la Vierge et de l'Enfant (autre main ?) (photo n° 7).

La fluorescence d'ultra-violet fait apparaître nettement les lacunes restaurées qui ne sont pas bien visibles à l'œil nu (photos n° 8 et n° 9).



Fig. 7 - W. Damery, *La Vierge des Vertus*, détail, radiographie, Liège, cathédrale Saint-Paul.



Fig. 8 - *Idem*, détail en lumière normale.



Fig. 9 - *Idem*, détail en U. V.

La descente de croix (cat. n° A22)

Toile; H. 367 cm; L. 213 cm; Liège, église du Séminaire

Ce tableau fut exécuté après 1664 pour les Prémontrés de Liège. La radiographie montre que la toile originale, à tissage droit, a été rapiécée lors d'une restauration ancienne avec des morceaux de trois toiles différentes. La partie supérieure du tableau (tête du Christ) est beaucoup plus dégradée que la partie inférieure. La qualité d'exécution est très bonne. Le volume soigné des drapés est animé par des accents lumineux bien distribués (photos n° 10 et 11).

La fluorescence d'ultra-violets dans la zone de la Vierge montre que la couche picturale n'a pas été uniformément nettoyée. Les U.V. de la tête du Christ font apparaître les différentes pièces rapportées (photo n° 12).

La Vierge remettant à saint Norbert l'habit de son ordre (cat. n° A7)

Toile; H. 367 cm; L. 213 cm; Liège, église du Séminaire

Ce tableau fut peint également pour les Prémontrés de Liège.

La radiographie montre d'assez nombreuses lacunes dans la couche picturale et la préparation. L'image radiographique est peu contrastée et floue. Elle indique de grandes hésitations dans la mise en place des éléments iconographiques, notamment le déplacement de la tête de l'ange vers le bas. L'image radiographique de la tête de Dieu le Père témoigne, par contraste avec celle de l'ange, d'une grande maîtrise dans le rendu des volumes et la distribution de la lumière. On note un repentir dans la position des doigts de la main droite. La toile est tissée en chevrons (photo n° 13).

La fluorescence d'ultra-violets met en évidence les nombreux surpeints, localisés principalement dans les chairs (photos n° 14 et n° 15).

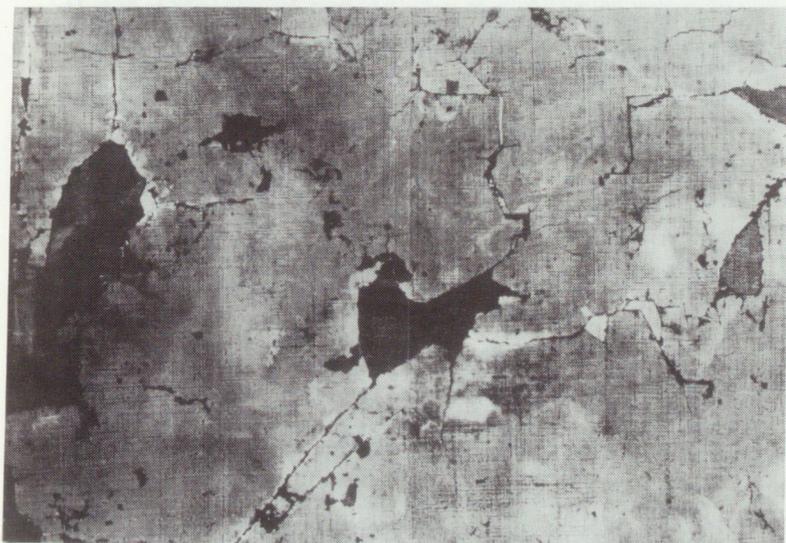


Fig. 10 - W. Damery, *La descente de croix*, détail, radiographie, Liège, église du Séminaire.

Il est difficile de tirer une conclusion de ces quelques examens. Tantôt les contrastes à la radiographie sont faibles (utilisation réduite de blanc de plomb), tantôt ils sont affirmés (utilisation abondante de blanc de plomb). Tantôt la touche picturale est floue et incertaine, tantôt elle est vigoureuse et précise : ces deux aspects se rencontrent d'ailleurs dans un même tableau, ce qui pourrait suggérer une exécution par deux mains différentes, chose possible dans le cadre d'un atelier.



Fig. 11 - *Idem*, détail, radiographie.



Fig. 12 - *Idem*, détail en U. V.

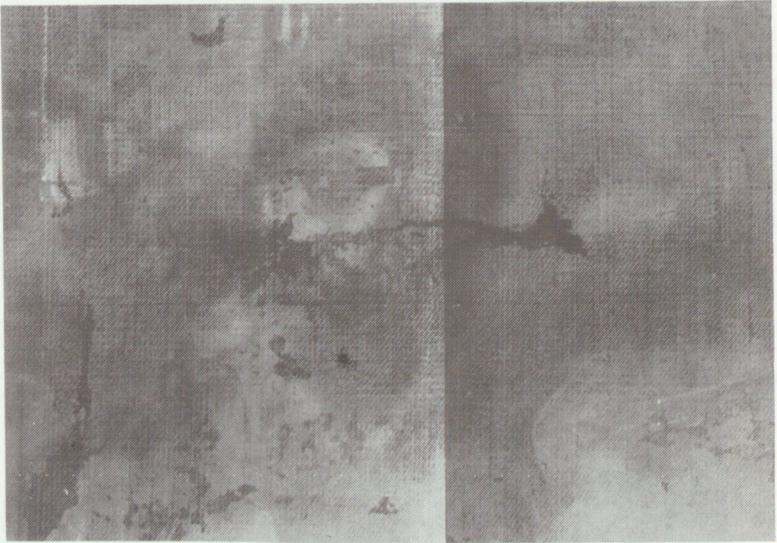


Fig. 13 - W. Damery, *La Vierge remettant à saint Norbert l'habit de son ordre*, détail, radiographie, Liège, église du Séminaire.



Fig. 14 - *Idem*, détail en lumière normale.



Fig. 15 - *Idem*, détail en U. V.

LA DENDROCHRONOLOGIE DES PANNEAUX PEINTS:

L'exemple d'un plafond peint par Damery à Alden Biesen

par Patrick HOFFSUMMER

1. La dendrochronologie

La dendrochronologie est une méthode de datation du bois fondée sur la relation entre la variation du climat et l'accroissement annuel des arbres. En Europe, les chronologies établies pour le chêne permettent des datations absolues jusqu'au néolithique. Les échantillons possédant la trace de l'écorce de l'arbre peuvent être datés à la demi-année près. Il a été prouvé que l'écart entre l'abattage et l'utilisation du bois n'excédait pas une à deux années, tout au moins en ce qui concerne le bois de charpente (1).

Sûre et précise, la dendrochronologie est donc d'une grande utilité pour l'archéologue ou l'historien de l'architecture. Interdisciplinaire, la dendrochronologie est aussi à la base de programmes de recherches en climatologie ou en écologie forestière.

2. La dendrochronologie des œuvres d'art

Les cernes de croissance peuvent être mesurés sur des œuvres d'art ou des objets en bois: meubles, sculptures, peintures sur bois, instruments de musique. Dans ce type d'analyse, la méthodologie pose des problèmes particuliers, inhérents à la nature du bois, son origine, la manière dont il a été travaillé, son état de conservation.

Aucun échantillon ne peut être prélevé. Les mesures doivent donc être prises directement sur l'objet à l'aide d'une loupe graduée. Il est parfois possible de travailler à partir de photos ou de radiographies pour autant que les cernes soient très lisibles.

(1) HOFFSUMMER 1989, p. 271 à 276.

3. La dendrochronologie des panneaux peints

3.1. *Les essences utilisées*

La peinture sur bois était couramment pratiquée en Europe jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Le type d'essence utilisée à cette fin a varié suivant les époques et les régions. Le chêne était abondamment employé jusque dans la première moitié du XVII^e siècle. Après 1650, il fut souvent remplacé par des bois d'origine tropicale ou par la toile ⁽²⁾.

Les peintres travaillant le long de la côte Atlantique ou de la mer du Nord, du Danemark au Portugal, utilisaient davantage le chêne que leurs collègues d'Europe Centrale. Ces derniers employaient, outre le chêne, le tilleul, le sapin, l'épicéa ou le hêtre. Dans le sud de la France, ce sont surtout le peuplier et le noyer qui étaient utilisés. Malheureusement, le peuplier et le tilleul se prêtent mal à l'analyse dendrochronologique ⁽³⁾.

3.2. *Débitage du bois*

Les supports sont pour la plupart des sections radiales de troncs (fig. 1) car le bois est moins sensible au retrait que dans le cas des planches découpées sur dosse. Le débit sur quartier procure de longues séries de cernes mesurables, parfois jusqu'à 200 ou 300.

Contrairement au bois de charpente, l'aubier du chêne est fréquemment retiré. Encore vivant au moment de l'abattage, ce bois est plus tendre que le duramen et est sujet aux attaques des vers et parasites; sa résistance mécanique est nulle. Les menuisiers évitaient donc de la laisser en place mais il arrive que l'un ou l'autre fragment soit malgré tout conservé.

3.3. *L'analyse*

3.3.1. La mesure des cernes

L'œuvre doit être retirée de son encadrement pour pouvoir observer la section radiale des planches sur un des bords du panneau. Cette

⁽²⁾ ECKSTEIN *et al.* 1975, p. 4.

⁽³⁾ SCHWEINGRUBER 1988, p. 163.

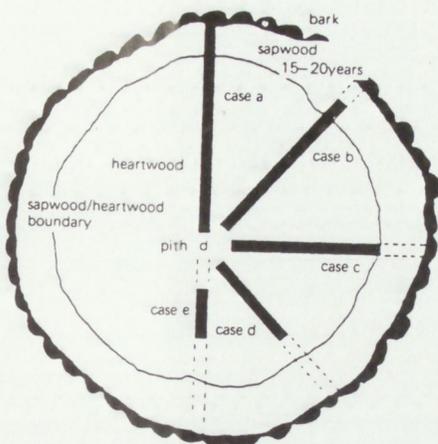


Fig. 1 - Les types de planches débitées sur quartier. Cas a : l'écorce est conservée; cas b : une partie de l'aubier est conservé; cas c : l'aubier est détruit mais la limite duramen/aubier peut être identifiée; cas d et e : seul du duramen est conservé

(d'après Klein chez SCHWEINGRUBER, 1988, p. 163).

section doit être rafraîchie à l'aide d'une lame très affûtée afin d'obtenir une coupe dans le bois la plus nette possible. La mesure des cernes se fait directement sur la section des planches à l'aide d'une loupe munie d'un réticule divisé en dixièmes de millimètres. Les valeurs sont ensuite encodées sur micro-ordinateur. La suite de l'analyse est identique à la procédure traditionnelle de l'analyse dendrochronologique: synchronisation visuelle sur table lumineuse des courbes simples (cette opération permet notamment l'établissement d'une chronologie relative et la vérification de la contemporanéité des bois étudiés) (fig. 2); calcul d'une chronologie moyenne réunissant les valeurs des courbes simples ; synchronisation, à l'aide de tests statistiques, de la chronologie locale par rapport à une chronologie de référence.

3.3.2. Les chronologies de référence

De nombreuses chronologies de références existent en Europe mais leurs valeurs numériques n'ont pas toujours été publiées par les laboratoires qui réduisent ainsi les possibilités de leurs utilisations (4).

(4) Sur ce point voir notamment FLETCHER 1978; GROUPE DE TRAVAIL POUR LA DENDROCHRONOLOGIE 1985; HOFFSUMMER 1989, p. 249-250 et bibliographie ci-jointe.

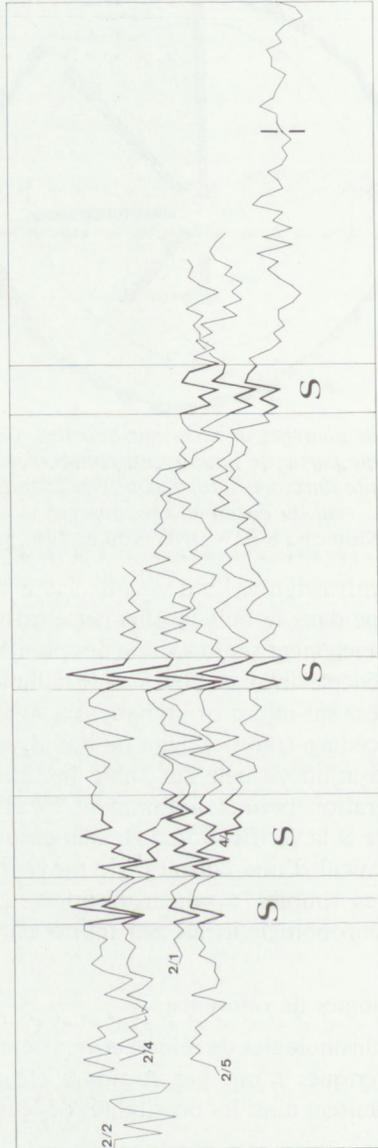


Fig. 2 - Diagrammes synchronisés de cinq planches des panneaux du Printemps et de l'Été avec indication en gras des signatures (S).

Ainsi Bauch *et al.* (1972) ont-ils établi deux chronologies du chêne spécifiques à la datation des peintures des écoles flamandes et hollandaises des XVI^e et XVII^e siècles.

D'une part, la «chronologie I» couvre la période 1385-1972 A.D. et possède les mêmes caractéristiques que la chronologie de Ernst Hollstein (1965) établie pour l'Allemagne de l'ouest.

D'autre part, il a été nécessaire de regrouper les courbes obtenues à partir de panneaux exécutés dans des ateliers d'Amsterdam, Leiden et Anvers au sein d'une «chronologie II» (1115-1643) ⁽⁵⁾ dont les caractéristiques la rapprochent des chronologies du chêne établies pour le sud de l'Angleterre par Fletcher (1977).

Les œuvres datées grâce à cette «chronologie II» sont antérieures à 1650. Celles associées à la «chronologie I» ou bien peintes sur toile ou bois exotique sont postérieures à 1650. Il peut arriver que du chêne caractéristique de la chronologie II soit utilisé dans des panneaux de vers 1700, mais il s'agit alors de réemplois antérieurs à 1650.

Deux groupes de chênes aux caractéristiques écologiques propres se distinguent donc à partir de l'analyse des peintures hollandaises et flamandes de la fin du Moyen Age et des Temps Modernes. Ils semblent correspondre à des sources d'approvisionnement différentes. L'épuisement des forêts côtières aurait, après 1650, justifié l'importation de chênes d'Allemagne, voire l'abandon des supports en bois européen au profit de la toile ou de bois tropicaux ⁽⁶⁾.

Quelques laboratoires détiennent des chronologies pour d'autres essences comme le sapin, l'épicéa ou le mélèze ⁽⁷⁾. Il est difficile de construire des chronologies du hêtre sans hiatus entre des arbres vivants et les bois utilisés dans des panneaux anciens. En effet, le hêtre n'est pas beaucoup utilisé dans les monuments anciens, là où les dendrochronologues puisent l'essentiel de leurs données historiques. Hollstein y est néanmoins parvenu en dressant une courbe du hêtre pour les régions de la Saar et de la Moselle qui remonte à 1320 ⁽⁸⁾.

⁽⁵⁾ Après correction par KLEIN 1987, p. 30. La position de cette courbe par rapport au calendrier a d'abord été 1109-1637 A. D. (BAUCH 1978 a, p. 137). Nous ignorons les raisons qui ont poussé Peter Klein à établir cette rectification.

⁽⁶⁾ ECKSTEIN *et al.* 1975.

⁽⁷⁾ GROUPE DE TRAVAIL POUR LA DENDROCHRONOLOGIE 1985. Voir aussi, pour le mélèze du Tessin, DONATI *et al.*, 1988, p. 280; pour le sapin d'Europe centrale, voir BECKER et GIERTZ-SIEBENLIST 1970.

⁽⁸⁾ HOLLSTEIN 1978, p. 43.

Bien que le procédé ne soit pas recommandé en dendrochronologie, Peter Klein prétend avoir réussi à synchroniser des courbes du hêtre sur les références du chêne. Il fit cette expérience dans des conditions où le contrôle par les sources historiques était possible, c'est-à-dire en analysant des peintures de Cranach l'Ancien, signées et datées ⁽⁹⁾. Les résultats des analyses et les dates des œuvres concordent : la date dendrochronologique précède toujours de date de l'œuvre de quelques années seulement.

3.3.3. L'estimation de la période d'abattage

Une fois connue la position chronologique des courbes locales par rapport à une référence, donc au calendrier, il reste à préciser la période d'abattage.

Sans aubier, la dendrochronologie fournira un *terminus post quem*, l'année du dernier cerne visible sur l'échantillon ou la séquence mesurée.

La présence d'aubier, même partielle, indique la fin de croissance de l'arbre. Il est alors possible d'estimer la période d'abattage à quelques années près. Le nombre de cernes dans l'aubier varie en fonction du type d'arbre et de son écologie.

Pour le chêne d'origine hollandaise ou germanique, ce nombre varie entre 13 et 22 dans 50 % des cas, entre 12 et 30 dans 90 %, et dans l'ensemble la moyenne est de 17 ⁽¹⁰⁾. Hollstein a proposé une méthode d'estimation de l'aubier qui tient compte de l'âge de l'arbre ⁽¹¹⁾. Lors de l'analyse d'un lot d'échantillons, il est aussi possible d'évaluer le nombre de cernes des aubiers incomplets en fonction de l'épaisseur des aubiers complets et de la vitesse de croissance à la fin de la vie de l'arbre ⁽¹²⁾. Naturellement, cette méthode convient davantage aux analyses de charpentes où il est toujours possible de trouver au moins un échantillon dont l'aubier complet donnera une épaisseur de référence.

⁽⁹⁾ KLEIN 1986, p. 233.

⁽¹⁰⁾ KLEIN 1986, p. 229; HOLLSTEIN 1965, p. 17.

⁽¹¹⁾ HOLLSTEIN 1965, p. 16.

⁽¹²⁾ GASSMANN 1984.

La présence de l'écorce ou du liber est déterminante puisque ces parties de l'arbre recouvrent le dernier anneau de croissance annuelle. Dans ce cas, le résultat sera précis à la demi-année: la présence ou l'absence de bois final dans le cerne indique alors si l'abattage a eu lieu au printemps de l'année ou en automne-hiver. La deuxième possibilité est de loin la plus fréquente.

3.4. *Signification du résultat*

3.4.1. Ecart entre la date d'abattage et la date de l'œuvre

Contrairement au bois utilisé en charpenterie — à propos duquel il est prouvé que le temps de séchage n'excédait pas une à deux années⁽¹³⁾ — on peut s'attendre à un écart plus ou moins important entre la date d'abattage et la réalisation de l'œuvre. Des recherches sur des peintures signées et datées ont été réalisées pour déterminer cet écart. Ce dernier serait en moyenne de 5 plus ou moins 3 ans pour les panneaux en chêne des peintures flamandes des XVI^e et XVII^e siècles. Par contre, un temps de séchage plus élevé — de 10 à 15 ans — a été observé pour des panneaux du XV^e siècle. Quant au hêtre, le temps de séchage et de stockage au XVI^e siècle se rapproche de celui du chêne à la même époque: entre 2 et 7 ans⁽¹⁴⁾.

La datation d'une peinture sur bois par dendrochronologie peut donc être moins précise que l'analyse d'une charpente. Elle est néanmoins précieuse pour la détermination des copies ou des faux. Elle devient très utile lorsque l'analyse porte sur l'ensemble de l'œuvre d'un artiste et non pas sur un tableau isolé: la méthode fait apparaître une sériation que l'historien d'art n'est pas capable de découvrir à partir de critères stylistiques.

3.4.2. Détermination de l'origine du bois

La comparaison de la courbe dendrochronologique d'un tableau à des chronologies régionales peut — indépendamment de la datation — servir à déterminer l'origine approximative du bois en fonction de la qualité des tests de synchronisation. Quelques régions productrices de chêne ont ainsi été identifiées dans le cadre de recherches sur des panneaux peints: le bassin rhénan, les côtes de la mer du Nord ou celles de la Baltique.

⁽¹³⁾ HOFFSUMMER 1989, p. 271.

⁽¹⁴⁾ KLEIN 1986, p. 229.

4. Le plafond d'Alden Biesen par Damery

Le démontage du plafond de la bibliothèque au château d'Alden Biesen, au moment de sa restauration ⁽¹⁵⁾, fournit l'occasion d'en faire l'analyse dendrochronologique ⁽¹⁶⁾. Ce plafond est composé de huit panneaux représentant les *Quatre éléments* et les *Quatre saisons*. Les planches sont en chêne débité sur quartier. Les cernes ont été mesurés directement sur deux planches du panneau représentant l'allégorie de l'*Hiver*, six celle du *Printemps*, une celle de l'*Eté* et une celle du *Feu*.

ÉCHANTILLONNAGE:

- 93/01/001: planche du panneau « L'hiver ».
- 93/01/002: planche du panneau « L'hiver ».
- 93/02/001: planche du panneau « Le printemps ».
- 93/02/002: planche du panneau « Le printemps ».
- 93/02/003: planche du panneau « Le printemps ».
- 93/02/004: planche du panneau « Le printemps ».
- 93/02/005: planche du panneau « Le printemps ».
- 93/02/006: planche du panneau « Le printemps ».
- 93/03/001: planche du panneau « Le feu ».
- 93/04/001: planche du panneau « L'été ».

ANALYSE:

Courbe moyenne: DAMERY 1. MOY
 Longueur: 143 ans
 Position: 1495-1638
 Abattage: 1639-1645

Essence: CHÊNE
 Nbre éch.: 5
 Cerne moyen: 2,08 mm

SYNCHRONISATIONS:

Références	Test de parallélisme	Test d'Eckstein
Ouest de l'Allemagne (HOLLSTEIN 1965)	76,22 %	6.27
Sud de l'Allemagne (BECKER 1981)	81,12 %	7.44
Loire et centre de la France (PILCHER 1987)	69,23 %	4.60
REF 3 de Fletcher (FLETCHER 1977)	< 68 %	

⁽¹⁵⁾ SMETS et VANDENBORRE 1987.

⁽¹⁶⁾ A la demande de Pierre-Yves Kairis, alors assistant au service d'Histoire de l'art des Temps modernes de l'Université de Liège (professeur Colman).

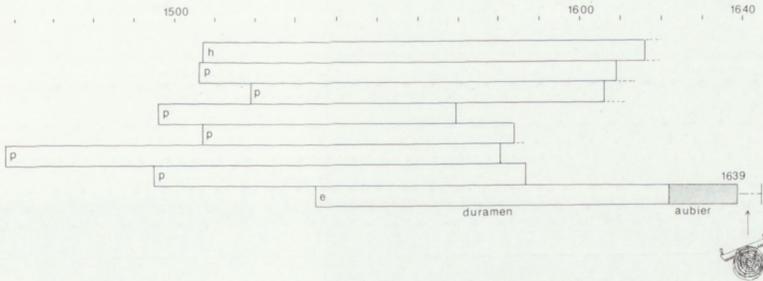


Fig. 3 - Bloc-diagramme schématisant la datation des planches analysées.
h - planche du panneau l'Hiver; p = planche du panneau le Printemps;
e = planche du panneau l'Été. En gris, représentation de l'aubier.

Les séquences étaient suffisamment longues pour obtenir des courbes significatives. Par chance, 17 cernes d'aubier furent découverts sur une des planches de l'allégorie de l'Été, permettant ainsi d'estimer la période d'abattage à quelques années près (fig. 3 et 4). La synchronisation des courbes simples a été facilitée par la présence de signatures, dont un zigzag de 10 ans caractéristique de la période 1530-1540 (fig. 2), signature déjà mise en évidence par les travaux de Huber et de Hollstein (17).

La courbe moyenne obtenue pour le plafond d'Alden Biesen se synchronise à plusieurs références européennes du chêne de 1495 à 1638 (fig. 5). Les meilleurs tests de synchronisation ont été obtenus lors des comparaisons aux courbes de l'ouest et du sud de l'Allemagne (voir tableau), ce qui est toujours le cas quand on analyse du chêne du pays mosan. L'origine du bois pourrait donc être locale.

Avec ses 17 cernes, l'aubier conservé sur une des planches doit être presque complet. Si par extraordinaire l'aubier contenait 30 cernes, l'abattage se situerait en $1638 + (30 - 17) = 1651$ au plus tard. Cependant, nous avons constaté que les aubiers dont le nombre de cernes était aussi élevé appartenaient à des arbres dont la fin de croissance est très serrée, ce qui n'est pas le cas ici. Nous retiendrons donc plus volontiers, l'estimation qui porte l'âge de l'aubier à 22 ans maximum (voir plus haut). Dans cette hypothèse, l'abattage se situerait dans la période 1639-1643.

(17) HOLLSTEIN 1965, p. 13; HUBER et GIERTZ-SIEBENLIST 1978, p. 28.



Fig. 4 - Panneau de l'allégorie de l'Été, après restauration, Alden Biesen, ancienne commanderie teutonique, détail du plafond de la bibliothèque.
Les traits horizontaux blancs indiquent les bords des planches; les hachures sur l'extrémité de l'une d'elles représentent l'emplacement de l'aubier en place. (photo: Musée d'Art religieux, Saint-Trond).

En s'appuyant sur les travaux de Peter Klein (1986), l'exécution de l'œuvre pourrait avoir eu lieu entre 2 et 8 ans après l'abattage, c'est-à-dire en $1643 + 8 = 1651$ au plus tard, soit au moins une dizaine d'années plus tôt que l'estimation proposée par l'histoire de l'art (vers 1660-1665) ⁽¹⁸⁾. Cet écart ne peut s'expliquer par la réutilisation de panneaux anciens car aucun surpeint n'a été découvert lors de la restauration.

5. Conclusion

La dendrochronologie des panneaux peints peut conduire à des résultats intéressants même si la méthodologie est plus délicate que pour des études architecturales. L'absence fréquente d'aubier, la variété des types de support, l'origine du bois, son temps de séchage posent des problèmes qui sont peu fréquents dans l'analyse de charpentes ou de structures découvertes en fouille.

La dendrochronologie fut appliquée avec succès au plafond d'Alden Biesen dont le bois fut probablement abattu entre 1639 et 1643. Néanmoins, l'apport de cette datation à l'histoire de l'art serait plus important dans le cadre d'une étude dendrochronologique globale de l'œuvre de Damery, pour faire apparaître une sériation des peintures. La chose est malheureusement impossible car l'artiste a surtout peint sur toile ⁽¹⁹⁾.

⁽¹⁸⁾ FARCY 1987, p. 124.

⁽¹⁹⁾ FARCY 1987.

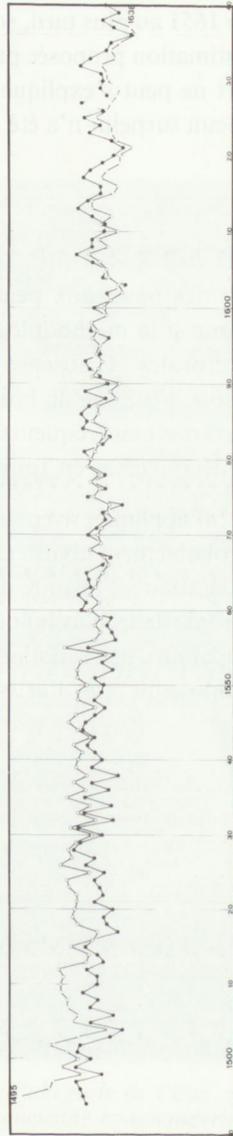


Fig. 5 - Synchronisation de la courbe moyenne des panneaux (en fin) et de la référence pour le chêne de l'ouest de l'Allemagne (HOLLSTEIN 1965, en gras).

BIBLIOGRAPHIE

BAUCH 1978 a =

BAUCH J., «Tree-ring chronologies for the Netherlands» dans FLETCHER 1978, p. 133-314.

BAUCH 1978 b =

BAUCH J., «Dendrochronology applied to the dating of dutch. flemish and german paintings» dans FLETCHER 1978, p. 307-314.

BAUCH *et al.* 1972 =

BAUCH J., ECKSTEIN D. et MEIER-SIEM M., «Dating the Wood of Panels by a Dendrochronological Analysis of the Tree-Rings» dans *Nederlands kunsthistorisch jaarboek*, n° 23, 1972, p. 485-496.

BECKER et GIERTZ-SIEBENLIEST 1970 =

BECKER B. et GIERTZ-SIEBENLIEST V., «Eine über 1100 jährige mitteleuropäische Tannenchronologie», dans *Flora*, t. 159, 1970, p. 310-346.

DONATI *et al.* 1988 =

DONATI Pierangelo, ORCEL Alain et ORCEL Christian, «Dendrochronologia e monumenti nell'area ticinese» dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, n° 45, fasc. 4, 1988, p. 277-294.

ECKSTEIN 1972 =

ECKSTEIN Dieter, «Tree-ring Research in Europe», dans *Tree-ring Bulletin*, t. 32, 1972, p. 1-18.

ECKSTEIN *et al.* 1975 =

ECKSTEIN D., BRONGERS J.-A. et BAUCH J., «Tree-ring Research in the Netherlands», dans *Tree-ring Bulletin*, t. 35, 1975, p. 1-13.

FARCY 1987 =

FARCY Philippe, «Catalogue de l'œuvre de Walthère Damery» dans *Walthère Damery, 1614-1678*, catalogue de l'exposition tenue à Alden Biezen, Centre culturel de la Communauté flamande du 27/6 au 30/8/1989, p. 101-224.

FLETCHER 1977 =

FLETCHER J.-M., «Tree-ring Chronologies for the 6th to 16th Centuries for Oaks of Southern and Eastern England», dans *Journal of Archaeological Science*, 1977, t. 4, p. 335-352.

FLETCHER 1978 =

FLETCHER John (éd.), *Dendrochronology in Europe. Principles, Interpretations and Applications to Archaeology and History*, actes du colloque de Greenwich (juillet 1977), coll. BAR International Series, n° 51, 1978, 356 p.

GASSMANN 1984 =

«Dendrochronologie : 100000 cernes sur Cortailod-Est», dans *Archéologie suisse*, t. 7, 1984, n° 2, p. 63-68.

GRUPE DE TRAVAIL POUR DENDROCHRONOLOGIE 1985 =
GRUPE DE TRAVAIL POUR LA DENDROCHRONOLOGIE, « Etat des
chronologies 1985 », dans *Dendrochronologia*, t. 3, 1985, p. 111-216.

HOFFSUMMER 1989 =

*L'évolution des toits à deux versants dans le bassin mosan: l'apport de la
dendrochronologie (XI^e - XIX^e siècle)*, thèse de doctorat inédite présentée
à l'Université de Liège, Liège, 1989.

HOLLSTEIN 1965 =

HOLLSTEIN Ernst, « Jahrringchronologische Datierung von Einchenhölzern
ohne Waldkante », dans *Bonner Jahrbücher*, t. 165, 1965, p. 11-27.

HOLLSTEIN 1978 =

HOLLSTEIN Ernst, « Wood Technology and the Dating of Oak: West Ger-
man Chronologies for Oak and Beech », dans FLETCHER 1978, p. 32-43

HOLLSTEIN 1980 =

HOLLSTEIN Ernst, *Mitteleuropäische Eichenchronologie, Trierer dendro-
chronologische Forschungen zur Archäologie und Kunstgeschichte*, coll. Trierer
Grabungen und Forschungen, Rheinisches Landesmuseum Trier, t. 11,
Mayence, (1980), 273 p.

HUBER et GIERTZ-SIEBENLIST 1969 =

HUBER B. et GIERTZ-SIEBENLIST V., « Unsere tausendjährige Eichen-
chronologie durchschnittlich », dans *Sitzungsberichte, Osterreichische Aka-
demie der Wissenschaften, Mathem. Naturwiss. Klasse*, série 1, vol. 178, n°
1-4, 1969, p. 37-42.

HUBER et GIERTZ-SIEBENLIST 1978 =

HUBER B. et GIERTZ-SIEBENLIST V., « Our 1000-year oak annual-ring
chronology », dans FLECHTER 1978, p. 27-31.

KLEIN 1985 =

KLEIN Peter, « Dendrochronologische Untersuchungen an Gemäldetafeln
und Musikinstrumenten », dans *Dendrochronologia*, t. 3, 1985, p.25-44.

KLEIN 1986 =

KLEIN Peter, « Age determinations based on dendrochronology », dans *Pact,
revue du groupe européen d'études pour les techniques physiques, chimiques
et mathématiques appliquées à l'archéologie*, n° 13, *Art History and Labo-
ratory, Scientific Examination of Easel Paintings* (VAN SCHOUTE Roger
et VEROUGSTRAETE-MARCQ Hélène éd.), Strasbourg, 1986, p. 225-237.

KLEIN 1987 =

KLEIN Peter, « Dendrochronologische Untersuchungen an Bildtafeln des 15.
Jahrhunderts » dans VEROUGSTRAETE-MARCQ Hélène et VAN
SCHOUTE Roger (éd.), *Le dessin sous-jacent dans la peinture*, VI, *Infra-
rouge et autres techniques d'examen*, actes du colloque tenu du 12 au 14/9
1985, Louvain-la-Neuve, 1987, p. 29-40.

LAMBERT *et al.* 1979 =

LAMBERT G.-N., ORCEL C., ECKSTEIN D., POLGE H., EGGER H. et FLETCHER J., «La dendrochronologie à travers les laboratoires européens», dans *Les dossiers de l'archéologie*, n° 39, novembre-décembre 1979, p. 56-65.

MUNAUT 1978 =

MUNAUT André-V., «La dendrochronologie, une synthèse de ses méthodes et applications», dans *Lejeunia, revue de botanique*, nouvelle série, n° 91, avril 1978, 47 p.

MUNAUT 1988 =

MUNAUT André - V., *Les cernes de croissance des arbres (la dendrochronologie)*, coll. Typologie des sources du Moyen Age occidental (dir. L. Génicot), fasc. 53, Turnhout, 1988, 51 p.

PILCHER 1987 =

PILCHER J. R., «A 700 Year Dating Chronology for Northern France», dans R. G. W. WARD (éd.), *Applications of Tree-ring Studies, Current Research in Dendrochronology and Related Subjects*, coll. B.A.R. International Series, n° 333, 1987, p. 127-138.

SCHWEINGRUBER 1988 =

SCHWEINGRUBER Fritz-Hans, *Tree Rings, Basics and Applications of Dendrochronology*, éd. D. Reidel Publishing Company, Dordrecht, Boston, Lancaster et Tokyo, (1988), 276 p.

SMETS et VANDENBORRE 1987 =

SMETS Léon et VANDENBORRE Hugo, «La restauration des peintures de Damery provenant du château d'Alden Biesen» dans *Walthère Damery, 1614-1678*, catalogue de l'exposition tenue à Alden Biesen, Centre culturel de la Communauté flamande du 27/6 au 30/8/1989, p. 84-99.

D'AUTRES PEINTRES DAMERY (et apparentés, Taulier et les Lairesse) QUI ONT COMPTÉ

par René JANS

Les artistes liégeois, objets de cette étude, des Damery aux Lairesse, en passant par Jean Taulier, constituent, avec les Hardy, la plus importante dynastie de peintres que compta la Cité Ardente.

Plus que pour d'autres, nous devrions accorder crédit aux informations de Louis Abry les concernant, puisque l'auteur des «*Hommes Illustres de la Nation Liégeoise*» a été l'élève de l'un d'eux, Renier Lairesse. Pourtant, les documents de l'époque, exhumés par nous, infirment souvent les dires du peintre-historien-généalogiste. A croire que ce dernier, assuré de bien connaître ce qui se rapportait à son ancien maître et à sa famille, s'est fié davantage à sa mémoire qu'aux textes pour relater leurs existences. D'où, parmi bien de renseignements sans lui perdus, des erreurs de dates et autres que nous relèverons au fur et à mesure de notre exposé. Celui-ci fera table base aussi d'inexactitudes qui se sont ajoutées à celles d'Abry. Nous avons souligné ailleurs ⁽¹⁾ qu'il n'y avait aucun lien de parenté entre la famille des peintres liégeois Walthère, Laurent et Jacques Damery et celle de leur confrère et compatriote Simon Damery. Celui-ci ne descend pas plus d'un peintre sur verre, Guillaume Warnier, alias Damerier ⁽²⁾. Ledit Guillaume Warnier, sans conteste bourgeois de Liège puisque gouverneur du métier des orfèvres en 1525 et en 1532, eut bien un fils, prénommé Simon, qui releva ce métier en 1525 mais qui ne peut

⁽¹⁾ R. JANS, *Biographie de Walthère Damery*, dans le catalogue de l'exposition *Walthère Damery (1614-1678)*, Alden Biesen, centre culturel de la Communauté flamande, 27 juin-30 août 1987, Peeters, Louvain-Paris, 1987, p. 54.

⁽²⁾ J. YERNAUX, *L'Art du Vitrail au pays mosan*, Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois, tome XVIII, 1951, pp. 167-168; *Lambert Lombard*, Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, tome LXXII, 1957-1958, pp. 278-279, 302. Pour la famille, concernant cette étude, on trouve aussi dans les actes, indifféremment «*DAMRY*», «*DAMRI*» et surtout «*Damerier*».

être assimilé à Simon Damery, gendre de l'orfèvre Henri Zutman et bisaïeul du peintre homonyme : En effet ce Simon, dont le père est qualifié « étranger et non du pays », n'entra dans le métier des orfèvres qu'à titre de sa première épouse ⁽³⁾.

Simon Damery l'« Ancien » est dit de « Futvoye à Vivegnis » ⁽⁴⁾. Sans doute, était-il parent, voire le fils d'un Simon Damerier qui avait conclu, le 11 décembre 1481, un acte avec l'écuyer Jean de Seraing, seigneur de Houtain et de Pousset et faut-il l'identifier avec le brasseur Simon de Futvoye, demeurant, le 9 février 1514, en Outre-meuse? ⁽⁵⁾. Car, ayant passé une convenance de mariage, le 26 janvier 1507 avec Jeanne Zutman, fille de l'orfèvre, considéré longtemps comme l'auteur indiscuté du buste-reliquaire de saint Lambert ⁽⁶⁾. Simon Damery l'« Ancien » était un brasseur. Il était, dès 1515, le représentant du métier, rassemblant les Liégeois exerçant cette profession; il en fut le rentier en 1518 et en 1551 ⁽⁷⁾. Il eut trois épouses ⁽⁸⁾. Il vivait avec sa troisième femme, Gertrude, fille de Piron Jamolet et de Marie, au moins dès 1519. De Jeanne Zutman, il eut une fille, prénommée également Jeanne. De sa dernière union, naquit un fils, Simon ⁽⁹⁾. La multiplicité des « Simon », dans la famille, a entraîné des confusions, d'autant plus compréhensibles que, pour les différencier, ils étaient surnommés, selon leur âge, l'« Ancien » (le « Vieux », l'« Aîné ») ou le « Jeune ». Ainsi, quand en juillet 1534, « Simon, fils Simon Damerier, commissaire » releva le métier des mer-

⁽³⁾ AÉL, *Métiers*, reg. 137, p. 385; reg. 140, pp. 109-110; J. BREUER, *Les orfèvres du pays de Liège*, Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois, tome XIII, 1935, p. 34, n° 138; p. 62, n° 390.

⁽⁴⁾ Chevalier de LIMBOURG, *Armoriaux liégeois*, tome 1, 1930, Société des Bibliophiles liégeois, p. 105, note 1.

⁽⁵⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 45, f° 247; reg. 75, f° 122.

⁽⁶⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Convenances et Testaments*, reg. 26, f° 49 v°. Le registre a été fort endommagé en 1944 et, de surcroît, relié, sans respect de la foliotation.

⁽⁷⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 78, f° 251; reg. 87, f° 144 v°, reg. 89, f° 113.

Ed. PONCELET et E. FAIRON, *Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de la Cité de Liège*, Annuaire d'Histoire liégeoise, tome 2, 1938, pp. 242-251
R. VAN SANTBERGEN, *Règlements et privilèges des XXXII métiers de la Cité de Liège - les Brasseurs*, fascicule XI, Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, 1952, p. 62.

⁽⁸⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 291, f° 81.

⁽⁹⁾ AÉL, *Idem*, reg. 95, f° 139; reg. 105, f° 225 v°.

AÉL, *Fonds Lefort*, 4^e partie, reg. 26, pp. 185 et 322.

AÉL, *Cures, Saint-Martin-en-Ile*, reg. 49, f° 85 et 142.

ciers, crut-on par la suite, qu'il s'agissait, tantôt du père, tantôt du fils. De même, en 1541, Simon Damerier, commissaire de la Cité, faisait relief du métier des charpentiers, «*en tant que le fils de maître*» : il y a là une erreur, volontaire ou non, puisque ce Simon était en réalité fils d'un «*étranger*», inaccessible au statut de maître dans une corporation liégeoise⁽¹⁰⁾. Simon Damery l'«*Ancien*», tout bourgeois de Liège frais émoulu qu'il était, ne tarda point à devenir un notable de la Cité. Il détenait l'importance brassinnee des «*Trois Grés*», qui avait pignon rue du Pont d'Avroy et issue rue de la «*Sirène*» (peut après, rue Tête-de-Bœuf)⁽¹¹⁾. Il acquit d'autres immeubles, dont, en 1540, une propriété rue Saint-Gilles, dénommée la «*Tenure du Paradis*»⁽¹²⁾. Dans sa paroisse, il était mambour et tenant, ainsi que membre de la Confrérie de la Vierge. A l'hôpital Saint-Jacques, lieu de réunion de maints artistes, il fut compteur et maire de la cour des tenants⁽¹³⁾. En dehors de ces nombreuses fonctions, il était avant tout commissaire de la Cité, en quelque sorte un responsable de l'ordre public, pour le moins depuis 1528⁽¹⁴⁾. Simon Damery l'«*Ancien*» mourut le 22 octobre 1553 et fut inhumé dans l'église Saint-Martin-en-Ile, de même que Gertrude Jamolet⁽¹⁵⁾. Tandis que la petite-fille de Henri Zutman s'était unie au brasseur Georlet (Georges) de Bois, dit de la «*Sirène*», dont elle eut plusieurs fils et filles⁽¹⁶⁾, son demi-frère, Simon Damery surnommé un temps le «*Jeune*», avait épousé Catherine de Flémalle, fille du boucher Jean de Flémalle⁽¹⁷⁾. Ce dernier et sa femme, Catherine Hennelet, les parents de Catherine, ne font pas partie de la famille, d'où sera issu plus tard le peintre Bertholet Flémalle, ainsi que le prétend gratuitement Yernaux, auteur mettant tout aussi inconsidérément les Damery de Liège dans la même

⁽¹⁰⁾ AÉL, *Métiers*, reg. 130, p. 5; reg. 137, pp. 348 et 385; reg. 65, f° 133 v°.

⁽¹¹⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 91, f° 50 v°.

AÉL, *Cures Saint-Martin-en-Ile*, port. 29, dossier maison des Trois Grés.

Th. GOBERT, *Liège à travers les Ages*, tome V, 1928, pp. 42-43, 334.

⁽¹²⁾ AÉL, *Abbaye Saint-Laurent*, reg. 8, f° 108 v°.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 109, f° 110; reg. 129, f° 388.

⁽¹³⁾ AÉL, *Cures, Saint-Martin-en-Ile*, reg. 55, f° 55 v°; reg. 129.

AÉL, *Hôpital Saint-Jacques*, reg. 265, f° 58, 117 v°; reg. 264, f° 117 v°.

⁽¹⁴⁾ AÉL, *Hôpital Saint-Jacques*, reg. 264, f° 117 v°.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 109, f° 110; reg. 198, f° 343 v°; reg. 209, f° 356 v°.

⁽¹⁵⁾ Th. GOBERT, *l.c.*, tome IV, 1926, p. 139, note 1.

Gertrude Jamolet vivait encore en 1563 - AÉL, *Cures, Saint-Martin-en-Ile*, reg. 129.

⁽¹⁶⁾ *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 245, f° 194; reg. 291, f° 81.

⁽¹⁷⁾ *Idem*, reg. 160, f° 311 v°.

famille! ⁽¹⁸⁾. Du fait que Simon Damery le «*Jeune*» releva le métier des orfèvres entre 1562 et 1564, le même en conclut qu'il était le peintre cité par Abry, perdant de vue que l'artiste en question était un adolescent au début... du XVII^e siècle... ⁽¹⁹⁾. Rien n'indique qu'il exerça une activité artistique ou qu'il embrassa la profession paternelle. Sa principale occupation semble d'avoir été receveur de l'hôpital Saint-Jacques, poste auquel il avait succédé à son père dès 1549 et qu'il assumait encore en 1596 ⁽²⁰⁾. Lui et sa femme entrèrent aussi dans la Confrérie de la Vierge, en l'église Saint-Martin-en-Ile; en 1554-1555, il en était le compteur ⁽²¹⁾. Ce Simon Damery demeurait en Vinâve d'Ile, à l'enseigne de «*La Heppe*». En 1564, il acquit une maison, chaussée Saint-Gilles, où il détenait également la «*tenure du Paradis*», héritée de son père ⁽²²⁾. Simon Damery «*delle Heppe*», et Catherine de Flémalle testèrent le 24 juillet 1574 et le 25 août 1580 ⁽²³⁾. De leur union, étaient nés six enfants: Jean, Lambert, Denis, Gertrude et deux Simon ⁽²⁴⁾. En fait, le deuxième de ces Simon a dû venir du monde, après la mort violente du premier. Un drame qui s'inscrit dans une sordide querelle d'héritage. Celle-ci s'alluma au décès du commissaire Simon Damery l'«*Ancien*» en 1553 et dura près de 20 ans. Jeanne Damery avait reçu en part d'héritage, la brassinne des «*Trois Grés*», ce que contesta son demi-frère Simon. Un «*traité de paix*» (sic), conclu le 9 décembre 1572, grâce à la médiation de Frère Jean Lardeur (Lardier?), lecteur des Piedchaux, et de sire Evrard Busin, curé de Saint-Martin-en-Ile, réunit, au presbytère de cette paroisse, les protagonistes. L'acte rappelle que Simon Damery et ses enfants avaient engagé diverses actions judiciaires contre les de Bois et fait allusion à un «*traité de paix*» (resic) précédent. Lambert de Bois, l'un des fils de Jeanne Damery, se prosterne à genoux, à tête

⁽¹⁸⁾ AËL, *Fonds Lefort*, 4^e partie, reg. 26, pp. 412-413.

AËL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 160, f^o 311 v^o; reg. 242, f^o 22 et 23; reg. 243, f^o 11; reg. 246, f^o 6 v^o.

J. YERNAUX, *Lambert Lombard*, pp. 301-303.

⁽¹⁹⁾ J. YERNAUX, *Idem*, p. 302.

J. BREUER, *l.c.*, p. 62, n^o 390.

Rappelons qu'il avait relevé le métier des merciers en 1534 et notons qu'il releva celui des entretailleurs de draps en 1578 - AËL, *Métiers*, reg. 130, p. 5; reg. 197, f^o 69 v^o.

⁽²⁰⁾ AËL, *Hôpital Saint-Jacques*, reg. 257 pp. 128 et 205.

AËL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg. 53, f^o 124 v^o.

⁽²¹⁾ AËL, *Cures, Saint-Martin-en-Ile*, reg. 129.

⁽²²⁾ AËL, *Cours de justice, Avroy*, reg. 19, f^o 334; reg. 20, f^o 36. La «*Heppe*» = la «*Hache*».

⁽²³⁾ AËL, *Cures, Saint-Martin-en-Ile*, port. 9.

⁽²⁴⁾ AËL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 318, f^o 57.

B. C. L. *Registre aux reliefs du bon métier des brassseurs*, ms., Abry, pp. 114-115.

«escouverte» et implore «*merci et pardon*» à Dieu et aux personnes présentes du «*mortefaix et occision prepètré ci-devant par lui en la personne de feu Me Simon Damerier que Dieu absolve*». Ce Lambert de Bois, ses frères, beaux-frères et belle-soeur répudièrent les injures et les propos diffamatoires qu'ils avaient prononcés à l'égard des Damery et versèrent à ceux-ci 4 carolus d'or, pour les dépens. Moyennant quoi, les parties renoncèrent aux actions intentées l'une contre l'autre. Toutefois, la brassinne des «*Trois Grés*» resta aux mains de Jeanne Damery (toujours en vie en 1575) et de ses descendants⁽²⁵⁾. Ce n'est pas le seul épisode sanglant de l'histoire de la famille qui nous occupe...

Lorsque s'éteignit Simon Damery «*delle Heppe*», le 8 juillet 1602,⁽²⁶⁾ seul son fils Lambert était encore vivant. Le frère de ce dernier, Jean Damery, licencié en droit, avait été greffier de la compagnie de l'hôpital Saint-Jacques en 1594-1597 et avait possédé une maison en «*Chodelistrée*» (rue Soeurs-de-Hasque)⁽²⁷⁾.

Leur sœur Gertrude avait épousé un certain Jacques Le Ruytte⁽²⁸⁾. Quant à Lambert Damery, il fut à la fois peintre, graveur et géomètre. Abry le «*gomma*» à un point tel qu'il ne lui accorda même pas la paternité du peintre Simon Damery, déclaré par cet auteur «*filz d'un autre Simon*»⁽²⁹⁾.

Lambert Damery est qualifié de peintre en 1587 et en 1598⁽³⁰⁾. Il orna d'une gravure, des ouvrages de ses amis Gilles Guillon curé de

⁽²⁵⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Obligations*, reg. 51, f° 253.
AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 291, f° 81; reg. 317, f° 354; reg. 603, f° 344 v°; reg. 676, acte réalisé le 27 octobre 1597.

Georlet de Bois, le mari de Jeanne Damery, appartenait à la famille possédant la brassinne à l'enseigne de la «*Sirène*» (rue Tête-de-Bœuf, proche de celle des «*Trois Grés*») établissement qui fut assez renommé pour donner son nom, durant des décennies, à la voie qui l'abritait.

AÉL, *Officialité de Liège, rendager proclamatoires*, reg. 6, f° 63 v°.

Th. GOBERT, *l.c.*, tome V, 1928, pp. 42-43 et 334-335.

⁽²⁶⁾ AÉL, *Hôpital Saint-Jacques*, reg. 259.

⁽²⁷⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 354, f° 145; reg. 452, f° 351.

AÉL, *Hôpital Saint-Jacques*, reg. 280, année 1594, f° 28; année 1597, f° 27.

⁽²⁸⁾ J. BREUER, *l.c.*, pp. 80 et 122, n° 575 et 1045.

⁽²⁹⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *Les Hommes illustres de la Nation liégeoise*, Liège, 1867, p. 205. J. Yernaux mentionne Lambert Damery mais ignore aussi cette paternité (*Lambert Lombard*, p. 303).

⁽³⁰⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 651, f° 96 v°.

AÉL, *Echevins de Liège, saisies, greffe Bourguignon*, reg. 88, f° 311.

Sainte-Marguerite puis chanoine de Saint-Martin, pionnier des mathématiques pures, et de l'astronome Odon van Malcote. Lambert Damery a laissé lui-même un traité de géométrie pratique, « *Livre contenant les parties et usages du quarré géométrique* », dont le manuscrit fut retrouvé à la Bibliothèque Nationale de Paris ⁽³¹⁾. Hamal signale, dans une chapelle de la collégiale Saint-Paul, une « *Nativité* », peinte en 1608 par Damery, aux frais du chanoine Albert de Limbourg. Ce tableau sur bois, sous la Révolution, fut réservé pour un museum départemental ⁽³²⁾. En septembre 1568, Lambert avait été émancipé par son père ⁽³³⁾, preuve qu'il n'avait pas encore, alors, 25 ans, majorité légale. Il releva le métier des brasseurs en 1572, celui des orfèvres en 1573, celui des entretailleurs de draps en 1578 ⁽³⁴⁾. En 1573, il épousa Marie Kettenis, fille de Léonard Kettenis et de Marguerite Proesten, acquit, dans la paroisse Saint-Adalbert, une maison au coin de la rue du Pot d'Or et de la rue Bernard (actuelle rue du Mouton Blanc) et entra, comme bourgeois, dans la compagnie de l'hôpital Saint-Jacques ⁽³⁵⁾. Peu après le décès de son père, Lambert Damery acquit, le 18 septembre 1602, une maison avec jardin, à l'enseigne du « *Lion d'Or* » (jadis aux « *Trois Pucelles* ») sise derrière l'église des Dominicains ⁽³⁶⁾.

La succession de Simon Damery allait provoquer un nouveau drame. Lambert Damery avait beau être l'unique survivant de ses enfants, il n'en était pas pour autant son seul héritier. Avaient droit

⁽³¹⁾ C. LE PAIGE, *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien pays de Liège*, Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, tome XXI, 1881, pp. 493-501. Un astrolabe, datant de vers 1600 et attribué à Lambert Damery, figure au Musée de la Vie Wallonne de Liège.

⁽³²⁾ R. LESUISSE, *Tableaux et Sculptures des églises, chapelles, couvents et hôpitaux de la ville de Liège avant la Révolution - Memento inédit d'un contemporain*, Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois, tome XIX, 1956, p. 224. AÉL, *Fonds Français*, dossier 476 et port. 459.

⁽³³⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 318, f° 57.

⁽³⁴⁾ AÉL, *Métiers*, reg. 197, f° 69 v°.

B.C.L., *Registre aux reliefs du bon métier des brasseurs*, pp. 114-115.

J. BREUER, *l.c.*, pp. 75-76, n° 532.

⁽³⁵⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Convenances et Testaments*, reg. 73, f° 154.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 353, f° 209 v°; reg. 386, f° 110 v°.

AÉL, *Hôpital Saint-Jacques*, reg. 249 et 282.

⁽³⁶⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 689, acte réalisé à la date.

AÉL, *Couvents, Dominicains*, port. 174.

En 1595, Lambert Damery demeurait en la paroisse Saint-Martin-en-Ile, « *derrière Saint-Martin tirant en l'islea des Febvres* ». - AÉL, *Etats*, reg. 1464 (ex 83), f° 36.

également à l'héritage les neveux et nièce du peintre-géomètre, à savoir Jean et Ogier Damery, fils de feu Jean Damery, Antoine et Jacques Le Ruytte, le brasseur Jacques de Soumagne, mari de Catherine Leruytte, enfants et gendre des défunts Jacques Le Ruytte et Gertrude Damery. Le 30 août 1602, le partage des rentes de Simon Damery s'effectua sans problème ⁽³⁷⁾. Le 11 décembre suivant, la maison de la «*Heppe*», acquise par Simon Damery le Jeune en 1544, fut mise en rendage proclamatoire (aux enchères) mais personne n'en voulut. Laissé à l'abandon, l'immeuble finit par menacer ruine. A ce sujet, il se tint une réunion de famille l'après-midi du 4 février 1604, à l'estaminet de la «*Barbe d'Or*». Etait là aussi le menuisier Hubert Hasselt, que la maison de la «*Heppe*» intéressait. Les tractations n'étaient pas du goût du gendre de Lambert Damery, le procureur Jean Marchand dit «*Flaba d'Oreye*», qui avait épousé la fille du peintre, Marguerite Damery, à Saint-Adalbert le 20 décembre 1602. Jean Marchand s'en prit au cousin de sa femme, Jean Damery, et tenta de le frapper avec sa dague. Jean Damery dégaina son épée à son tour et tua le procureur. Convaincu d'avoir agi en état de légitime défense, Jean Damery fut acquitté par les échevins de Liège mais dut s'exiler à Fauquemont (Valkenburg), où il fut jurisconsulte. En 1640, pour réparer son geste mortel, Jean Damery céda ses droits sur une maison de la chaussée Saint-Gilles aux petits-enfants de sa victime. Quant à la maison de la «*Heppe*», cause du drame, elle fut rendue à Hubert Hasselt, le 10 février 1604 ⁽³⁸⁾.

Lambert Damery mourut en la paroisse Saint-Adalbert le 12 août 1622 et fut enseveli en l'église Saint-Martin-en-Ile ⁽³⁹⁾. Il laissait une fille, Marguerite, devenue veuve de la façon tragique que l'on sait alors qu'elle allait accoucher d'une fille, Marie, (baptisée à Saint-Adalbert le 8 octobre 1604) et qui ne tarda pas à se remarier avec

⁽³⁷⁾ AÉL, *Couvents, Dominicains*, port. 174.

⁽³⁸⁾ AÉL, *Officialité de Liège, Rendages proclamatoires*, reg. 38, à la date du 11 décembre 1602.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 690, acte réalisé le 8 février 1603; reg. 452, f° 351; reg. 693, deux actes réalisés le 10 février 1604.

AÉL, *Echevins de Liège, Grand Greffe* (Justice), reg. 302, f° 48; reg. 339, f° 83 v°.

AÉL, *Cours de justice, Avroy*, reg. 29, f° 23.

AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 74, p. 185.

⁽³⁹⁾ AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 76.

le peintre Jean Taulier, ainsi que trois fils, Léonard, Simon et Jean. Léonard Damery alla s'établir à Bruxelles, où il fit paraître en 1607 un petit opuscule sur l'astrolabe de van Malcote. En 1634, il était officier du roi d'Espagne, « *en ses monnaies par delà* », ce qui laisse supposer qu'il fut, comme son père, un graveur ⁽⁴⁰⁾. Jean Damery, le benjamin, baptisé à Saint-Adalbert le 9 octobre 1592, était étudiant à l'Université de Louvain en 1611 ⁽⁴¹⁾. Entré en religion, il était en 1632 profès au couvent des Carmes déchaussés de Douai ⁽⁴²⁾. Quant à Simon Damery, il fut le peintre qui a retenu l'attention d'Abry et d'autres. Saumery et Becdelièvre, circonspects, se bornent à dire qu'il était né à la fin du XVI^e siècle. D'après Bedotti, il aurait vu le jour en 1597. L'année « 1604 » est avancée par Renier qui signale quelques croquis au crayon de plombagine (« Apollon et Daphnis », « *Une Sainte Famille* », « *Un homme assis* »), provenant de la collection Hamal et portant la suscription « *de Jean ou de Simon Dameri* » ⁽⁴³⁾. Ces dates ne sont pas à retenir. Il est né incontestablement avant 1592, année du baptême de son frère cadet, Jean. Il n'avait pas encore 10 ans qu'il avait donné déjà maintes preuves de son inclination pour la peinture. Jean Taulier est considéré comme son premier maître. Encore qu'il soit possible que ce dernier ait donné des leçons à son beau-frère, il est plus logique de penser que Lambert Damery initia son fils à l'art qu'il exerçait lui-même. Avant le fin de son apprentissage et sans l'accord de ses parents, assure Becdelièvre, trop jeune en tout cas, Simon partit, en cachette et avec presque pas d'argent, pour l'Italie dont il ne cessait pas d'entendre parler. C'est à pied qu'il serait allé à Rome! ⁽⁴⁴⁾. Il n'est certainement point parvenu à la Ville Eternelle

⁽⁴⁰⁾ AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 74, p. 12.
AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 782, acte réalisé le 14 février 1623.
AÉL, *Notaire G. Milemans*, à Liège, acte du 26 février 1627.
AÉL, *Couvents, Dominicains*, port. 174, acte du 3 février 1634.
C. LE PAIGE, *l.c.* pp. 493-501.

⁽⁴¹⁾ AÉL, *Notaire M. Veris*, à Liège, reg. ; f^o 3.
AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 74.

⁽⁴²⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 1198, acte réalisé le 1^{er} octobre 1633.
AÉL, *Couvents, Dominicains*, port. 174, acte du 3 février 1634.

⁽⁴³⁾ P. L. de SAUMERY, *Les Délices du pays de Liège*, tome V, 1744, p. 328.
Comte de BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, tome II, Liège, 1837, p. 7.

J. HELBIG, *La Peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 321-322.
J.-S. RENIER, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois d'avant le XIX^e siècle, possédés par l'Académie des Beaux-Arts et la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Verriers, 1874, p. 8.

⁽⁴⁴⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 205. — Comte de BECDELIÈVRE, *l.c.*, II, pp. 7-8. — P.-L. de SAUMERY, *l.c.*, V, p. 328. — J. HELBIG, *l.c.*, p. 322.

en 1616, comme l'allègue Jules Helbig, car, cette année-là, le même auteur le rapporte, il n'était plus un tout jeune novice mais un artiste doublé d'un marchand de tableaux. Cette arrivée dut avoir lieu plusieurs années auparavant. A Rome, il étudia avec application et s'acquittait «une manière agréable qui plut aux amateurs et qui le firent rechercher des plus curieux». Il gagna sans conteste de la notoriété. Bedotti le nomme «*il famoso*» et le dit «*peintre de l'histoire et non sans réputation*». En 1616, alors qu'il demeurait au palais Collabuti, il eut un litige avec un peintre, Enrico Quando, à qui Simon Damery avait commandé, à prix convenu d'avance, deux tableaux, une «*Arrestation du Christ*» et une «*Cène d'Emmaüs*». A la livraison, le Liégeois ne consentit à n'accepter qu'une seule de ces peintures, d'où réclamation et procès. Simon Damery fut même incarcéré. Au terme d'un séjour prolongé dans la cité des Papes et après y avoir exécuté «*quantité de belles choses*», il reprit le chemin de retour au pays natal, ne craignant pas les détours pour rendre visite à des maîtres-peintres, dans l'une ou l'autre ville d'Italie. A Milan, il décida de séjourner quelque temps pour y travailler. Simon ne devait plus quitter la capitale lombarde : un «*maître de réputation*» lui fit bon accueil et le Liégeois finit par épouser sa fille (45). Les archives de sa ville natale apprennent que Simon Damery vécut à Milan et que sa femme s'appelait Madeleine Lavezonne, fille de feu Vincent. Le couple eut quatre enfants : Simon, qui était âgé de 20 ans en 1640, Lambert-Simon-Vincent, Anne-Marie-Honorata et Clara-Margarita (46). Le beau-père du peintre liégeois aurait-il été le portraitiste milanais Vincenzo Lavarzario ? (47). Son fils Simon étant né vers 1620, Simon Damery se serait marié au plus tard en 1619. Nous voilà bien proche du procès que nous venons d'évoquer et dont nous ignorons l'épilogue. En réalité, il se peut que c'est à la suite de ladite affaire, qui aurait tourné

(45) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 206.

J. HELBIG, *l.c.*, p. 303.

D. BODART, *Les peintres des Pays-Bas méridionaux et de la principauté de Liège à Rome au XVII^e siècle*, I-II, Bruxelles, Rome, Etudes d'histoire de l'art publiés par l'Institut historique de Rome, 1970, tome I, p. 115, note 2 ; tome 2, p. 22.

(46) AÉL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg. 158, f^o 17.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 517, f^o 161 v^o et 264.

AÉL, *Notaire R. Grangelt*, à Liège, acte du 21 mars 1640.

AÉL, *Notaire T. Pauwea*, à Liège, actes des 29 mars et 30 mars 1640.

AÉL, *Notaire S. Werpen*, à Liège, acte du 9 septembre 1647.

(47) E. BENEZIT, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, tome V, Librairie Gründ, 1952, p. 446.

en sa défaveur, que l'artiste liégeois quitta Rome. Un acte du 15 juin 1641, portant « *Lambert dit Simon Damery, mort à Milan* »⁽⁴⁸⁾ pose un problème : est-ce une erreur du scribe ou le peintre se prénomma-t-il initialement comme son père et adopta-t-il, par la suite, le prénom le plus usité de la famille, afin de différencier les deux artistes ? Il semble que Simon Damery, aussi éloigné qu'il était, resta en relations avec sa ville natale, où une partie de ses ouvrages parvint, entre autres ceux que lui commanda un compatriote, Guillaume de Fayn, lors de son retour de Rome, pour orner son pavillon à l'italienne de Fayenbois. Ces peintures, dont des « *portraits à charnières* », furent, par la suite, éparpillées parmi la cité mosane. La cathédrale Saint-Lambert renfermait, de lui, deux grands tableaux. « *Le Sauveur du Monde tenant sa Croix* » et « *L'Annonciation de la Vierge* », fort prisés par Abry, qui les avait vus dans la chapelle des Flamands mais qui les croyait vendus, depuis, à des particuliers. En fait, ils avaient été déplacés et se trouvaient toujours dans ladite cathédrale, à la veille de la Révolution⁽⁴⁹⁾. D'après l'auteur des « *Hommes Illustres* », Simon Damery mourut de la peste à Milan en 1640, « *au plus beau de son âge* »⁽⁵⁰⁾. Son décès à Milan est confirmé par les textes ; l'un d'eux précise qu'il eut lieu au début de 1639⁽⁵¹⁾. Pourtant, il est avéré que le peintre était mort déjà le 31 décembre 1633⁽⁵²⁾. Si l'on considère que Simon Damery (par rapport à son frère Jean) est né vers 1590, nous en déduisons qu'il mourut au début de 1630 soit à 40 ans, « *au plus beau de son âge* ».

Sa sœur, Marguerite Damery, s'éteignit à Liège, dans la paroisse Saint-Adalbert, le 8 décembre 1632⁽⁵³⁾. Nouvelle erreur d'Abry qui la prénomme Catherine⁽⁵⁴⁾. Marguerite ne resta pas longtemps veuve de Jean Marchand. Vers 1605, elle épousa le peintre Jean Taulier (Tauler ou Taulir), fils, « *selon de vieux mémoires* » de Hubert Taulier, de Fontaine-l'Évêque, et de Gertrude de Montfort. Il avait fui Bruxelles, lors des troubles qui déchiraient les Pays-Bas espagnols,

(48) AÉL, *Notaire T. Pauwea*, acte du 15 juin 1641.

(49) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 206-207.

P.-L. de SAUMERY, *l.c.*, tome V, p. 330.

R. LESUISSE, *l.c.*, p. 219.

(50) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 207.

(51) AÉL, *Officialité de Liège, Mambournies*, reg. 116, p. 134.

(52) AÉL, *Couvents, Dominicains*, port. 174.

(53) AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 78, f° 169.

(54) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 179. Jean Yernaux a rectifié cette erreur (*Lambert Lombard*, p. 303).

et s'était installé à Liège vers 1600. De ce fait, Abry soupçonne Taulier d'être protestant : « *quoiqu'il servit en diverses églises et monastères, on ne s'aperçut jamais qu'il était atteint de la religion réformée, c'est ce qu'on a découvert depuis dans ses enfants* »⁽⁵⁵⁾. A l'égard de ceux-ci, notons que son fils unique, Jean, fut prêtre et bénéficiaire de la cathédrale Saint-Lambert⁽⁵⁶⁾. Dans la cité épiscopale, il œuvra d'abord chez des bourgeois et releva le métier des orfèvres en 1605. De son union avec Marguerite Damery, il eut quatre enfants : Catherine, Lambert (décédé en bas âge), Jean et Gertrude, baptisés respectivement à Saint-Adalbert le 24 janvier 1607, le 10 octobre 1608, le 9 avril 1612 et le 18 mars 1622. Les trois premières naquirent en la paroisse Saint-Remy ; Gertrude, dans la paroisse Saint-Adalbert⁽⁵⁷⁾. Le 22 août 1606, Jean Taulier avait acquis une maison dans l'actuelle rue Saint-Remy où il semble qu'il ait demeuré plusieurs années⁽⁵⁸⁾. Ensuite, il s'établit chez son beau-père, au « *Lion d'Or* », dans la présente rue des Dominicains⁽⁵⁹⁾. Le 24 mai 1614, il était maître dans la compagnie de l'hôpital Saint-Jacques et le 14 septembre 1622, il relevait le métier des vieux-warriers⁽⁶⁰⁾. Maître jugé « *assez éclairé* », il compta parmi ses élèves Simon Damery, son futur gendre Renier Lairesse et surtout Gérard Douffet qui était son voisin, rue des Dominicains⁽⁶¹⁾. A signaler qu'un acte du 24 décembre 1624, passé entre Jean Taulier et son beau-frère Jean Damery (qui cède au premier ses droits sur la maison du « *Lion d'Or* ») a pour témoin un Gérard Douffet⁽⁶²⁾. Les peintures de Taulier se voyaient dans les réfectoires des abbayes Saint-Laurent et Saint-Jacques, notamment. En la collégiale Saint-Martin, il y avait de lui de grands tableaux-épitaphes. Il œuvra en outre pour la collégiale Sainte-Croix entre 1610 et 1613 : volets peints des orgues, peinture et dorure du buffet d'orgue, réalisé et en partie sculpté par le menuisier Hubert Hasselt, l'acquéreur de la mai-

⁽⁵⁵⁾ AÉL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg. 11, dossier Delbrouck ; 4^e partie, reg. 1, f^o 383.

⁽⁵⁶⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg. 182, f^o 291.

⁽⁵⁷⁾ AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 74, pp. 114, 117 ; reg. 75, f^o 34.

⁽⁵⁸⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 701, acte réalisé le 22 août 1606.

⁽⁵⁹⁾ AÉL, *Idem* reg. 503, acte réalisé le 13 mars 1638.

⁽⁶⁰⁾ AÉL, *Hôpital Saint-Jacques*, reg. 286, f^o 143 v^o.

AÉL, *Métiers*, reg. 207, f^o 70.

⁽⁶¹⁾ H. HELBIG et P. BORMANS, *l.c.*, pp. 181, 205 et 239.

⁽⁶²⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 796, acte réalisé le 26 mai 1625.

son de la «*Heppe*», etc. Abry déplore, au début du XVIII^e siècle, que l'on se débarrassa «*par caprice*» des ouvrages d'un artiste qui «*travaillait franc et de grande manière, approchant de Martin de Vos et autres Flamands*». Taulier ne venant pas pour rien de Bruxelles, sa place, dans la peinture liégeoise est forcément excentrique. Il est intéressant, toutefois, que l'on se réfère, à son propos à Martin de Vos, disciple de Frans Floris, lui-même élève de Lambert Lombard. A Liège, où, au début du XVII^e siècle, l'influence du maître mosan était encore prépondérante, Jean Taulier ne détonnait guère. Mais le succès rencontra surtout ce dernier, dans une spécialité de peinture décorative qu'il semble avoir créée: orner les autels, de mauresques et de filigranes dorés sur fonds d'ocre brun. Les maîtres-autels de Saint-Laurent, de Saint-Jacques et de Saint-Martin furent décorés de cette façon. C'était en outre un graveur à qui on devait une «*Sainte famille*», datant de 1635, et une «*Tête de Fou*», qui appartient à Abry. Celui-ci attribue aussi à Jean Taulier, qui trouvait encore le temps de s'occuper de chimie, une gravure sur bois, illustrant la «*Messe de funérailles*» célébrée à la cathédrale Saint-Lambert en l'honneur de la défunte reine de France, Marie de Médicis, dont la dépouille, ramenée d'Allemagne à Paris en 1642, était passée par Liège (63). Ce n'est pas possible puisque Jean «*Taulir*» mourut en la paroisse Saint-Adalbert le 19 février 1636 et fut enterré, près de sa femme, à Saint-Martin-en-Ile (64). Dans ses dernières années, il s'était préoccupé de régler la succession, longtemps vacante, de Lambert Damery et de Marie Kettenis (65). L'année 1636 vit aussi le décès de Marie Mar-

(63) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 179-180.

J. HELBIG, *l.c.*, pp. 221-222.

R. FORGEUR, *Notice historique sur l'orgue de la collégiale Sainte-Croix (1609)*, Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois, tome LXXXVII, 1975, pp. 160, 173, 174, 175. R. JANS, *Un important peintre liégeois du XVII^e siècle, dont aucune œuvre n'est connue: Alexandre de Horion*, Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège, tome X, 1984, p. 482, note 37.

(64) AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 78, f^o 177 v^o.

(65) Le partage des cens et rentes de Lambert Damery et de Marie Kettenis eut lieu le 3 février 1634. Les héritiers étaient :

• Jean de Presseux, époux de Marie Marchand, issue du premier mariage de Marguerite Damery ; • Léonard Damery ; • les enfants de feu Simon Damery, dont le mambour était Léonard Damery mais qui étaient représentés, par constitution de ce dernier, par Jean de Presseux ; • Jean Taulier, ses enfants et son gendre, bénéficiant, par donation, de la part du carme Jean Damery.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 1198, acte réalisé le 1^{er} octobre 1633 ; *Echevins de Liège, Embrevures*, reg. 266, f^o 180 v^o ; *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg. 158, f^o 17, 17 v^o, 18 ; *Couvents, Dominicains*, port. 174.

chand (le 12 août)) et la désignation de son mari Jean de Presseux et de Renier Lairesse, comme tuteurs et mambours (le 19 février) de Gertrude Taulier, toujours mineure et devenue orpheline ⁽⁶⁶⁾. Celle-ci devait, plus tard, épouser successivement Paul-Jacques d'Alken (dont elle eut un fils, Jean-Winand) et Guillaume Philips, tous deux habitants d'Aix-la-chapelle. Elle vivait encore en 1682 ⁽⁶⁷⁾. Son frère, Jean, nous l'avons signalé plus haut, fut prêtre. Il était, à la cathédrale Saint-Lambert, recteur de l'autel de Notre-Dame, Sainte Marie-Madeleine et Sainte Marie l'Égyptienne, et détenait un bénéfice à Awans. Il possédait une maison dans la présente rue de la Casquette. Le bénéficiaire Jean Taulier mourut vers 1671. Le répertoire de son mobilier révèle que cet ecclésiastique s'appliquait à l'horlogerie et à la confection des orgues ⁽⁶⁸⁾. Quant à leur sœur aînée, Catherine, elle avait épousé Renier Lairesse, le 24 mars 1629 ⁽⁶⁹⁾. Le père de ce dernier était le serrurier Christian Lairesse, fils lui-même de Warnier Lairesse et de Hélène Hocht, dont l'épithaphe se voyait jadis sur un pilier de l'église des Frères Mineurs. Il avait épousé Isabelle (ou Elisabeth) Perye, fille de Renchon Perye et petite-fille d'Adam Perye. Les parents de Renier habitaient rue Tête-de-Bœuf, dans la paroisse Saint-Martin-en-Ile. En dehors de leur demeure, ils possédaient une maison, derrière le cimetière de Saint-Nicolas, en Outremeuse. Il testèrent le 16 novembre 1647. Le couple eut plusieurs enfants, dont Raymond (décédé en 1679), qui fut dominicain et procureur du couvent de cet ordre à Liège, Hélène, qui resta célibataire, et Renier (ou Renchon),

⁽⁶⁶⁾ AÉL, *Table des registres paroissiaux, Liège*.

AÉL, *Officialité de Liège, Mambournies*, reg. 92, p. 754.

⁽⁶⁷⁾ AÉL, *Couvents, Dominicains*, port. 174.

AÉL, *Notaire J. Woot de Trixhe*, à Liège, acte du 4 janvier 1661.

AÉL, *Notaire H. Etten*, à Liège, reg. 1671, acte n° 24.

AÉL, *Notaire H. Léonard* à Liège, acte du 11 avril 1682.

AÉL, *Notaire A. Dujardin*, à Liège, reg. 1682-1683, acte n° 46.

Le fait que Gérard Lairesse ait eu une tante à Aix-la-Chapelle explique en partie qu'il travailla, dans sa jeunesse, en la cité de Charlemagne.

⁽⁶⁸⁾ AÉL, *Notaire S. Werpen*, à Liège, reg. 1643, f° 48.

AÉL, *Notaire H. Etten*, reg. 1671, actes n° 36 et 37.

AÉL, *Notaire G. Dufresne*, à Liège, acte du 6 avril 1666.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 915, acte réalisé le 9 juillet 1664.

AÉL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg. 182, f° 291.

⁽⁶⁹⁾ AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 77. Les conjoints, unis à Saint-Adalbert, sont appelés « la fille de Jean le peintre », d'une part, « le fils de Christian Sewyr », d'autre part !

baptisé à Saint-Adalbert le 2 décembre 1609 ⁽⁷⁰⁾. Aucune date proposée pour sa naissance n'était donc exacte: 1612 (Abry), vers 1596 (Villenfagne), vers 1597 (Jules Helbig). Renier Lairesse entra dans l'atelier de Jean Taulier, où il montra beaucoup d'aptitude pour le dessin et la peinture. Il s'apprêtait à partir en Italie pour parfaire ses études mais l'amour fit avorter ses projets de voyage: il préféra, en fin de compte, épouser Catherine Taulier, «*encore assez jeune*» (en effet il n'avait que 20 ans). Le manque d'écolage ultramontain, que déplore Villenfagne, Renier Lairesse le suppléa en copiant des œuvres du Guide, de Véronèse et autres peintres italiens qu'on lui avait données (peintures ou gravures), «*donnant dans ce goût savant et enfumé, qui a été fort suivi*». Cependant, si l'on en croit Descamps, loin d'être jaloux de son contemporain, Bertholet Flémalle, «*il se fit gloire d'adopter sa manière, il l'imita et l'aurait égalé, si sa couleur eût été moins crue, sa touche moins négligée, son génie plus cultivé*». A quoi, Abry semble rétorquer que son maître était supérieur parfois à Bertholet Flémalle et à Gérard Douffet: «*Il entendait l'architecture et la perspective à fond et diverses sciences qu'il avait étudiées; il faisait aussi bien un portrait et était fécond en ses ordonnances*». Sandrart le qualifie de «*peintre d'une capacité peu commune*». Il apparaît ainsi que cet important peintre liégeois du XVII^e siècle, qui ne releva le métier des orfèvres qu'en 1643 et qui partage avec Alexandre de Horion l'infortune d'avoir une œuvre aussi peu perçue, ait eu, pour le moins, deux manières: la première, nettement italianisante, avant 1646 (retour de Bertholet Flémalle à Liège); la seconde, plus classique, influencée par le compatriote de Renier. Jules Hebbig estime que ses tableaux sont confondus avec ceux de son fils Gérard. Nous pensons plutôt avec ceux de Bertholet. A Liège et ailleurs, les ouvrages de Renier Lairesse étaient visibles dans maints sanctuaires, la

⁽⁷⁰⁾ AÉL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg. 11, dossier Delbrouck; 4^e partie, reg. 1, f^o 383-383 v^o.

AÉL, *Couvents, Dominicains*, port. 174; liasse 274.

AÉL, *Echevins de Liège, Obligations*, reg. 79, acte du 21 juin 1644.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 454, f^o 209; reg. 550, f^o 383.

AÉL, *Echevins de Liège, Convenances et Testaments*, reg. 56, f^o 277.

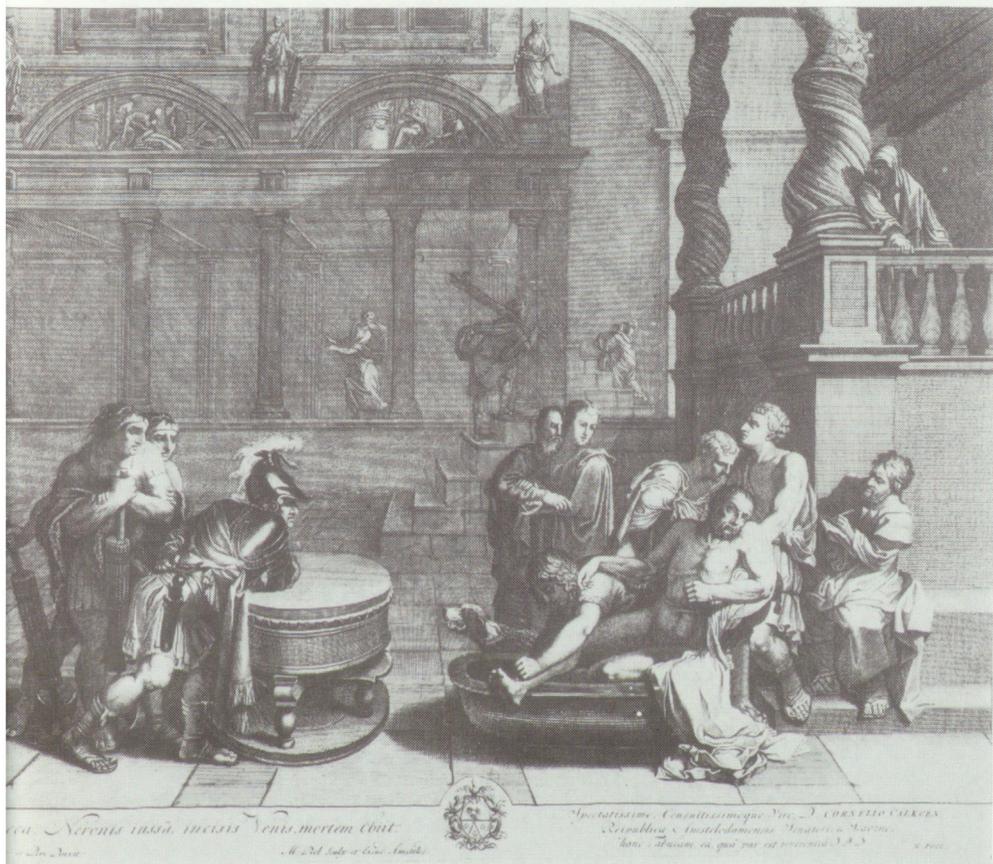
AÉL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg. 221, f^o 167.

AÉL, *Registes paroissiaux, Liège*, reg. 74, p. 73.

AÉL, *Notaire M. Herck*, à Liège, acte du dernier jour de février 1668.

AÉL, *Notaire A. Dujardin*, reg. 1659-1663, acte n^o 277.

AÉL, *Notaire G.-F. Pauwea*, à Liège, acte du 17 décembre 1672. Christian Lairesse et Isabelle Perye désirèrent être inhumés en l'église des Dominicains. Les actes portent indifféremment «*Lairesse*» et «*de Lairesse*». Était dénommé ainsi un hameau, entre le Bois-l'Evêque et Sclessin. T. GOBERT, *l.c.*, tome III, 1926, p. 446.



M. Pool, *Mort de Sénèque*,
gravure d'après Renier Lairese

plupart jusqu'à la Révolution; outre des tableaux-épitaphes de religieux, on relevait: «*Le Martyre des Onze Mille Vierges*», au maître-autel de l'église des Ursulines; «*Le Martyre de saint Laurent*» et «*La Résurrection des Morts*», en l'église de l'abbaye Saint-Laurent; «*La Résurrection du Seigneur*», au maître-autel de l'église des Bons-Enfants; «*Saint Bonaventure*», «*Saint Hubert*», «*Le Martyre de Saint Libert*», en l'église des Augustins; le *plafond* et, au maître-autel «*La visitation de Sainte Elisabeth*», en l'église de la Sarthe, à Huy. Pour des particuliers, Renier exécuta «*La Mort de Sénèque*» et l'«*Enlèvement d'Hélène*»⁽⁷¹⁾. En 1881 et en 1905, ont été exposés, du même artiste: «*L'Olympe*» (appelée en 1881 «*Danaé*»?), toile (H: 0,40; L: 0,48), appartenant à la collection Brahy, et «*Cortège de Bacchus*», cuivre (H: 0,37, L: 0,50), appartenant à M. Ghinet⁽⁷²⁾. Renier Laïresse avait par ailleurs, orné de peintures la chapelle de la Sainte Croix, en la cathédrale Saint-Lambert et fut, à ce sujet, en procès avec un certain J. Caverenne, de 1658 à 1660⁽⁷³⁾. Il aurait été le peintre attitré de Ferdinand de Bavière⁽⁷⁴⁾. De son union avec Catherine Taulier, il eut neuf enfants, tous baptisés à Saint-Adalbert Jean-Christian (b. le 18 mars 1630), Marguerite (b. le 26 janvier 1632), Catherine-Elisabeth (b. le 19 juillet 1634), Renier-Ernest (b. le 21 mars 1636), Jeanne (b. le 24 juin 1637; parrain: le peintre Henri Trippet), Gérard (b. le 11 septembre 1640; parrain: Gérard de Seny, abbé de Saint-Laurent), Jacques (b. le 8 mars 1643; parrain: le grand écolâtre Jacques de Surlet de Chockier), Jean-Gérard (b. le 22 septembre

(71) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 239-240.

P.-L. de SAUMERY, *l.c.*, V, p. 273.

H. de VILLENFAGNE, *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*, tome second, Liège, 1817, pp. 315-316.

Comte de BECDELIÈVRE, *l.c.*, II, pp. 190-191.

R. LESUISSE, *l.c.*, pp. 233, 241, 258, 260.

J. HELBIG, *l.c.*, pp. 291-294.

De «*La Mort de Sénèque*», on conserve une eau-forte, gravée par M. Pool.

(72) *Catalogue de l'exposition des Arts Anciens du pays de Liège de 1881*, p. 36, n° 76.

Catalogue de l'exposition de l'Art Ancien au pays de Liège de 1905, n° 1081 et 1082.

(73) AËL, *Officialité de Liège, Procès*, port. 143.

(74) Comte de BECDELIÈVRE, *l.c.*, II, p. 190.

Biographie Universelle, tome 23, Paris, 1819, p. 207.

J. HELBIG, *Biographie Nationale*, tome XI, Bruxelles, 1890-1891, col. 7. Cet auteur en doute par la suite (*La Peinture en pays de Liège*, p. 293).

1645) et Hélène (b. le 3 mars 1648) ⁽⁷⁵⁾. Après la mort de Jean Taulier, ce fut la traditionnelle querelle de famille, spécialement, entre Renier Lairesse et Jean de Presseux. Celui-ci, négociant en Vinâve d'Ile, à l'enseigne du «*Léopard*», réclama à Renier, tantôt un mouseton, tantôt le paiement d'une rente, tantôt des registres, qu'on lui aurait volés au décès de sa femme, Marie Marchand, et alors qu'il était en France. Jean de Presseux alla jusqu'à exhiber un autre registre ayant des feuillets arrachés qu'on lui avait dérobé naguère. Selon le marchand, «*par un soir obscur*», un «*mystérieuse religieux, vêtu d'un capuchon et d'un manteau noirs*» le lui avait remis, en disant : «*Tenez, voilà quelque chose qui vous appartient*» et avait disparu illico ! Les litiges entre les deux hommes durèrent au moins de 1638 à 1643. Jean de Presseux, en 1641, eut le culot de se rendre chez Renier Lairesse pour lui demander de nouveau des registres, ayant appartenu à Jean Taulier, destinés à être utilisés dans d'autres procès, intéressant Jean de Presseux ou les enfants de Simon Damery, dont le premier était le mambour. Renier Lairesse, à propos des biens des enfants de Jean de Presseux (décédé en décembre 1652), fut longtemps en procès avec le peintre François Walschartz ⁽⁷⁷⁾. Renier Lairesse habita un temps, lui aussi, rue Tête-de-Boeuf. Mais il convoitait la maison du «*Lion d'Or*», dont il avait hérité en partie. En 1638, cet immeuble fut mise aux enchères publiques. Le peintre Henri Trippet était parmi les amateurs. Il fut adjugé à un certain Guillaume Masset, visiblement un prêtre-nom, car, quelques jours plus tard, celui-ci le transportait à Renier Lairesse. Les choses n'en restèrent pas là, à la suite sans doute du différend avec Jean de Presseux. Renier rétrocéda la maison d'en face de l'église des Dominicains à Guillaume Masset qui, cette fois, la transporta au père du peintre, Christian Lairesse, dont Renier fut tout naturellement le légataire... ⁽⁷⁸⁾. C'est au «*Lion*

⁽⁷⁵⁾ AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 78, 79, et 80, f° 11 v°, 31, 48 v°. Erreurs, une fois de plus, d'Abry qui écrivait que Gérard Lairesse était né en 1641 et fut le filleul du peintre Gérard Douffet ! (H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 243). Mais l'épouse de celui-ci, Catherine Dardespine, fut en 1645 la marraine de Jean-Gérard Lairesse.

⁽⁷⁶⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Paroffres, Grand Greffe*, registre 169, à la date du 5 mars 1638.

AÉL, *Notaire T. Pauwea*, actes du 15 juin et du 17 juin 1641.

⁽⁷⁷⁾ R. JANS, *La Vie mouvementée du peintre François Walschartz*, Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège, tome X, 1983, p. 293.

AÉL, *Fonds Abry*, reg. 24, p. 19, 2^e pagination.

⁽⁷⁸⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 503, acte réalisé le 13 mars 1638.

AÉL, *Couvents, Dominicains*, Port. 174 ; reg. 83, f° 266.

d'Or» que Renier Lairesse aurait fait apprendre à ses fils, Ernest, Gérard, Jacques et Jean, non seulement le dessin et la peinture mais, en outre, la poésie et la musique. Certains auteurs vont jusqu'à affirmer que la maison constituait une sorte d'académie, où l'on cultivait tous les arts, y compris l'art dramatique. Par ailleurs, à la suite des absences fréquentes de Renier, chacun de ses fils aurait appris selon son caprice et dans l'isolement, devenant «*sauvages et hypocondres*» (79). Si Renier Lairesse, malgré une famille nombreuse, fut à même de donner une éducation diverse mais désordonnée à ses enfants, c'est grâce surtout à ses talents de décorateur, à l'instar de son beau-père et maître, Jean Taulier. De même, il décora autels, colonnes et lambris mais quant à lui, en imitant, à s'y méprendre, les marbres blanc et gris, le jaspé rouge et autres pierres veinées et polies, selon un procédé qu'il avait inventé. Il opéra ainsi aux abbayes de Robermont et du Val-Benoît, au couvent de Notre-Dame-des-Anges, etc. Cette pratique remporta un énorme succès, au point que l'artiste fut sollicité à l'étranger, comme dans le reste de la principauté, à Châtelet, à Cornelis-Munster, dans les régions de Huy, de Namur, d'Aix-la-Chapelle, à Châlons-sur-Marne, à Vitry-le-François. Dans certains de ses déplacements, Renier Lairesse était accompagné de son élève Louis Abry qui le servit durant 5 à 6 ans. Le futur auteur des «*Hommes Illustres de la Nation Liégeoise*» entra dans l'atelier de Renier, par contrat d'apprentissage en date du 21 avril 1661 (80). On peut considérer que Renier Lairesse fut le premier magister de ses fils, également. D'après Abry, il est décédé, lors d'un second séjour à Vitry-le-François, «*l'an 1667, âgé d'environ 70 ans, étant fort exténué de ses voyages et de ses travaux*» (81). Toutefois, les documents semblent infirmer encore les dires d'Abry. Le 25 mars 1667, Renier

(79) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 241, 261, 262, 319.

J. HELBIG, *l.c.*, p. 293.

H. de VILLENFAGNE, *l.c.*, II, pp. 317, 319-320.

La fille aînée, Marguerite Lairesse, maria à Saint-Adalbert, le 27 janvier 1660, l'avocat Jean-Denis Delbrouck. Elle est morte vers 1675.

AÉL, *Table des registres paroissiaux, Liège*.

AÉL, *Echevins de Liège, Convenances et Testaments*, reg. 57, f° 123.

AÉL, *Officialité de Liège*, reg. 135, acte à la date du 22 septembre 1660.

AÉL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg. 11, dossier Delbrouck.

AÉL, *Officialité de Liège, Mambournies*, reg. 120, p. 421.

(80) AÉL, *Notaire B. Firis*, à Liège, reg. 1661-1662, f° 27. Abry devait apprendre l'art de la peinture en 3 ans, aux termes de ce contrat.

(81) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 241.

Lairesse fournit bien une caution à son épouse pour qu'elle le représenta, pendant son absence; il est effectivement absent en juillet (82). Il apparaît en vie en 1668 et même en mars 1669, période au cours de laquelle Catherine Taulier est dite *épouse* de Renier. Ce n'est qu'à partir d'octobre 1669 qu'elle est qualifiée de *veuve* (83). Il est compréhensible qu'à l'époque, la nouvelle d'un décès survenu à l'étranger parvienne avec un certain retard à Liège, mais tout de même pas près de deux ans! Il se peut donc que le peintre mourût en 1669. Et certainement pas à «*environ 70 ans*» (il est né en 1612)... (84). Le 1^{er} mai 1671, sa veuve, en vue du transport d'une rente, cédait ses usufruits à son gendre, l'avocat Jean-Denis Delbrouck et à ses fils Jacques et Jean Lairesse, agissant pour eux et pour leurs beaux-frères et frères, Ernest et Gérard Lairesse (85). En effet, Ernest était alors établi à Bonn, tandis que Gérard s'était enfui en Hollande dès 1664, à la suite d'une mésaventure, narrée par Abry et Saumery, authentifiée par une déposition même de l'intéressé (86). En résumé, Gérard Lairesse, impénitent coureur de jupons, avait dû se battre en duel, rue Saint-Adalbert ou rue de la Casquette, avec deux sœurs, originaires de Maastricht, Marie et Catherine de La Porte, à l'une de qui il avait promis le mariage avant de l'abandonner. Au cours de l'engagement, il avait blessé grièvement l'une des deux femmes. Nous avons trouvé, depuis notre article sur cette affaire, un autre document datant du 25 août 1664, soit 4 mois après les faits (87). Catherine (Françoise), alitée «*mortellement malade*» dans une chambre à l'étage de la maison du sieur François Courouble, en la paroisse Saint-

(82) AÉL, *Notaire T. Pauwea*, reg. 1667, f° 268.

AÉL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg. 214, f° 236 v°.

(83) AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 1274, acte réalisé le 29 octobre 1669.

AÉL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg. 215, f° 77 v°; reg. 216, f° 203; reg. 217, f° 156 v°.

AÉL, *Notaire M. Herck*, acte du dernier jour de février 1668.

(84) «*L'auteur du manuscrit si souvent cité dans ces articles (Abry) en parlant de Gérard Lairesse... se fait gloire d'avoir eu sa confiance et d'avoir vécu familièrement avec lui plus de 12 ans: ainsi, il devait être bien informé de tout ce qui concernait la famille de Lairesse*»: une phrase de Villenfagne (*l.c.*, II, p. 318), singulièrement démentie!

(85) AÉL, *Couvents, Dominicains*, port. 174.

(86) R. JANS, *Un duel à Liège qui eut ses répercussions sur l'histoire de l'Art*, *Chronique Archéologique du pays de Liège*, 59^e année, 1968, pp. 43-48.

(87) AÉL, *Notaire G. Bleret*, année 1664, acte n° 57.

Sur Gérard Lairesse à Liège, voir: A. ROY, *La période liégeoise de Gérard de Lairesse*, Actes du colloque sur la peinture liégeoise aux XVII^e et XVIII^e siècles, Université de Liège, 20-22 janvier 1986, pp. 24-26.

Séverin, et Marie de la Porte affirment que Gérard Lairesse les avait accablées, au préalable, d'injures et, en paroles et par écrit, de propos diffamatoires, et qu'elles avaient agi par légitime défense. La première déclare l'avoir frappé «*légèrement*», alors qu'elle avait reçu plusieurs coups d'épée en divers endroits du corps, notamment au ventre, avait été renversée à terre, où son adversaire avait continué à frapper. La seconde, de son côté, prétend avoir été blessée à la cuisse par Gérard Lairesse, objet d'un «*cri du Perron*». De nombreux billets diffamatoires avaient été encore affichés en divers endroits de la ville, dans la nuit du 28 juillet précédent. Les deux sœurs se réservaient de poursuivre, tant civilement que pénalement le coupable (déjà en exil) ou *tous ceux qu'elles trouveront convenables*». Les historiens sont unanimes pour rapporter que Jacques et Jean Lairesse allèrent rejoindre à Amsterdam leur frère Gérard qui naguère, leur avait dispensé des leçons. Le 23 novembre 1667, «*dès qu'il se vit capable de gagner un sou*», Jacques épousa à Saint-Adalbert Marie-Anne Goeswin, fille de Bertholet Goeswin, bâtonnier de la cathédrale, et de Sophie Gompert (Gompar ou Gomparts) ⁽⁸⁸⁾. En 1671, Jacques Lairesse s'adjugea la maison de «*L'Ecu d'Or*», en Gérardrie, qu'avaient possédée ses beaux-parents ⁽⁸⁹⁾. A Liège, un fils et trois filles naquirent de Jacques Lairesse et de Marie-Anne Goeswin : Catherine-Marguerite (b. le 28 octobre 1670), Gertrude-Esther (b. le 11 mars 1672i), Raphaël (b. le 28 janvier 1673) et Marie-Sarah (b. le 6 novembre 1674) ⁽⁹⁰⁾. Jacques n'hésita pas à faire un procès à Sophie Gompert, réalliée à un certain Albert Zwols, et à prendre une saisie sur ses biens ⁽⁹¹⁾. Aux dires d'Abry, Jacques Lairesse, insociable et lent au travail, encore qu'il fût capable de réaliser «*quantité de belles choses*», exé-

⁽⁸⁸⁾ AÉL, *Registre paroissiaux, Liège*, reg. 81, acte à la date du 23 novembre 1667. AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 575, acte réalisé le 29 juillet 1669.

H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 262. Abry écrit érronément la fille de «*Jean*» Goeswin.

⁽⁸⁹⁾ *Officialité de Liège, Rendages proclamatoires*, reg. 29, f° 25. Les Goeswin détenaient aussi la maison de «*La Coupe d'Or*».

⁽⁹⁰⁾ AÉL, *Table des registres paroissiaux, Liège*.

⁽⁹¹⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg. 220, f° 6.

cuta, durant sa période liégeoise, un « *Ange Gardien* », pour l'église des Jésuites wallons, une « *Sainte-Agnès* », son ouvrage le plus important, pour l'autel de l'école dominicale (en face du couvent des Croisiers) et une vingtaine de portraits qualifiés de « *très achevés* ». Selon certains, il excellait dans la peinture des fleurs et dans les figures en camaïeu ⁽⁹²⁾. Le 5 novembre 1674, il concluait un accord, à propos d'une rente, avec sa mère, Catherine Taulier, qui demeurait toujours dans la maison du « *Lion d'Or* » ⁽⁹³⁾. Le 24 mai 1675, l'une et l'autre étaient en procès avec le marchand-banquier, Ferdinand Gaen. Le 18 novembre 1676, Jacques Laïresse et les siens s'étaient expatriés. Déjà, en janvier de la même année, la maison du « *Lion d'Or* » était abandonnée et vide, lorsque s'y étaient présentés les Dominicains qui détenaient des rentes grevant l'immeuble, acquittées auparavant, parfois, par des peintures. Au terme de diverses actions judiciaires, les maisons du « *Lion d'Or* » et de « *L'Ecu d'Or* » furent saisies ⁽⁹⁴⁾. Saisies qui traduisent les embarras financiers des Laïresse, ayant motivé sans doute leur départ de Liège. Catherine Taulier, dont le décès n'est pas mentionné dans les registres paroissiaux liégeois, a dû prendre aussi le chemin de l'exil. Tous, donc, se retrouvèrent à Amsterdam en 1676. L'année précédente, Jean Laïresse, peintre qui s'était spécialisé dans la reproduction des animaux et des insectes, y était déjà. Le 12 juillet 1686, il y épousa Armande de La Maille, originaire de Paris. Il ne semble pas, malgré l'appui de son frère Gérard, avoir connu succès et prospérité dans la grande cité hollandaise, pas plus que Jacques Laïresse. Ce dernier serait mort en 1690 le lendemain de sa femme avec qui il fut inhumé, et dans un tel dénuement que ses enfants furent recueillis à l'hospice. L'un d'eux Abraham, né en 1682, fut graveur et peintre. Au musée « *Ariana* » de Genève, figure un tableau qui lui est attribué: « *Isaac et Rebecca* ». Rappelons que Gérard Laïresse (mort en 1711) eut lui-même deux fils, Abraham (1666-1726/27), époux de Johanna Van Bevern en 1693, et Jan (né en 1674), qui furent pein-

⁽⁹²⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 261.

H. de Villenfagne, *l.c.*, II, p. 320.

R. LESUISSE, *l.c.*, p. 237.

J.-S. RENIER, *l.c.*, p. 181.

E. DURAND-GRÉVILLE, *La Grande Encyclopédie*, tome 21, Paris, 1874, p. 786.

⁽⁹³⁾ AËL, *Notaire N. Moleus*, à Liège, reg. 1666-1675, f° 327.

⁽⁹⁴⁾ AËL, *Couvents, Dominicains*, port. 174.

AËL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg. 206, f° 27; reg. 207, f° 103; reg. 210, f° 353; reg. 256, f° 228.

AËL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignonu*, reg. 229, f° 196 v° et 331.

tres⁽⁹⁵⁾. Quant au fils aîné de Renier, Ernest, rejoignit-il également ses frères à Amsterdam? Sans ambition, timide, réservé, voire taciturne, il s'appliqua à tracer, en véritables miniatures, fruits, fleurs et oiseaux. Le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière l'appréciait au point qu'il le prit, jeune encore, à son service et l'envoya, doté d'une pension, à Rome, pour s'y perfectionner. Il séjourna dans la Ville Eternelle durant deux ans mais sans grand profit. A son retour en 1664, il repassa à Liège, où il peignit, sur les volets des petites orgues des Dominicains, «*L'Apparition de la Vierge à Saint Dominique*» et quelques toiles pour des particuliers. Il ne tarda pas à s'établir à Bonn, où il avait déjà demeuré, mais les ouvrages qu'il y fit furent détruits, dans le bombardement de cette ville, à la fin du XVII^e siècle. Le comte de Gheyr, au XVIII^e siècle possédait de lui une «*corbeille de fruits*» et des «*oiseaux morts*». Une toile (H: 66; L: 0,92), représentant des «*Fruits*» (melons, cédrat, grenades, pêches, grappes de raisins, figues), attribuée à Ernest Laïresse et appartenant alors à Oscar de Sœr, fut exposée en 1881 et en 1905. Selon Renier, cet artiste marquait ses œuvres d'un petit coq, placé au bas de chacune. Il serait mort à Bonn, à l'âge de 40 ans, soit en 1676. Toutefois, Jules Helbig, s'inspirant de Hamal, allègue qu'il s'éteignit à Amsterdam, en 1718; ce qui est peu évident⁽⁹⁶⁾. Signalons enfin que la maison du «*Lion d'Or*» appartient notamment au marchand Jean Hardenne, à la famille Louvrex, aux Romsée-Kepenne, au négociant Florent-Guillaume Martial, aux sœurs Closon et aux sœurs Musch; elle occupait l'emplacement de l'actuel immeuble n° 18 de la rue des Dominicains⁽⁹⁷⁾. Au moment où les descendants de Renier Laïresse

⁽⁹⁵⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 261.

H. de VILLENFAGNE, *l.c.*, II, p. 320.

E. DURAND-GRÉVILLE, *l.c.*, tome 21, p. 786.

J. HELBIG, *l.c.*, p. 295.

E. BENEZIT, *l.c.*, tome 5, 1966, pp. 363-364.

⁽⁹⁶⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 241-243.

H. de VILLENFAGNE, *l.c.*, II, p. 319.

R. LESUISSE, *l.c.*, p. 238.

J. HELBIG, *l.c.*, p. 294.

E. DURAND-GRÉVILLE, *l.c.*, tome 21, p. 786.

J.-S. RENIER, *l.c.*, pp. 180-181.

Catalogue de l'exposition des Arts Anciens du pays de Liège de 1881, p. 39, n° 86.

Catalogue de l'exposition de l'Art Ancien au pays de Liège de 1905, n° 1083.

⁽⁹⁷⁾ AËL, *Couvents, Dominicains*, reg. 84, p. 157; reg. 85, f° 73; reg. 87, p. 412.

AËL, *Notaire J.-H. Féchier*, à Liège, actes du 7 novembre 1750 et du 22 février 1753.

AËL, *Notaire L.-D.-J. Dejardin*, à Liège, acte du 29 septembre 1817.

AËL, *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 630, acte n° 9; reg. 2436, acte n° 39.

AËL, *Hypothèques de Liège, Inscriptions*, reg. 86, acte n° 418.

La maison voisine, vers le Théâtre Royal, porta longtemps l'enseigne de «*La Porte Rouge*».

avaient déserté tous Liège en 1676, venait de disparaître le peintre... Simon Damery, fils aîné de l'artiste homonyme décédé des décennies auparavant, à Milan. Abry est l'unique auteur à y faire allusion : « *il (Simon Damery) en eut un fils qui s'est aussi appliqué à la peinture mais qui n'a rien fait qui vaille, sinon des cylindres (?) qui n'ont pas été suivis dans ce pays, après qu'il fût retourné à Liège* »⁽⁹⁸⁾. Pour régler la succession de leur père et de leur grand-père, Simon et Lambert-Simon-Vincent Damery étaient venus en 1647 de Milan, où étaient restées leur mère et leurs sœurs⁽⁹⁹⁾. Lambert-Simon-Vincent repartit bientôt et son frère aîné dut défendre seul, sur place, les intérêts des siens. Tandis qu'il passait un accord avec son cousin par alliance, Renier Laïresse, ce Simon Damery fut en procès avec son ancien auteur et mambour, Jean de Presseux, et semble l'avoir emporté⁽¹⁰⁰⁾. Vers 1650, il s'unit à Anne-Françoise Thilly (ou Thillier), d'où sont issus, entre autres, Anne-Madeleine (b. à Saint-Adalbert le 20 novembre 1650), Anne-Françoise (b. à Sainte-Véronique le 15 juin 1652), Simon-Erasme (b. à Notre-Dame-aux-Fonts le 5 juillet 1657) et Jeanne-Françoise (b. à Sainte-Véronique, le 29 mai 1659)⁽¹⁰¹⁾. Qualifié de « *peintre bourgeois de Liège* », Simon Damery releva le métier des harengiers-fruitiers en 1659 et celui des vieux-wariers en 1670⁽¹⁰²⁾. Il demeurait dans la paroisse Saint-Christophe, chaussée Saint-Gilles, où il possédait deux propriétés importantes, joignant l'une à l'autre, les tenures du « *Paradis* » et du « *Purgatoire* », comprenant diverses maisons, des étables, des jardins, que Simon Damery louait en tout ou en partie. Il était aussi propriétaire d'une maison avec jardin à Glain⁽¹⁰³⁾. Portant de surcroît un nom considéré, il faisait donc figure de notable. Aussi, dès 1651, était-

⁽⁹⁸⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 206.

⁽⁹⁹⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg. 141, f° 210.

AÉL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg. 517, f° 161 v° et 264.

AÉL, *Notaire S. Werpen*, acte du 9 septembre 1647.

Une constitution avait été passée à Milan le 25 février 1647 par devant le notaire Joannes Guizettus. A cette date, la benjamine, Clara-Margarita, n'a que 17 ans. (Elle est donc née en 1630).

⁽¹⁰⁰⁾ AÉL, *Notaire T. Pauwea*, reg. 1650, f° 272 et 361.

AÉL, *Cours de justice, Avroy*, reg. 33, p. 132

⁽¹⁰¹⁾ AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*.

⁽¹⁰²⁾ B.C.L., *Métiers*, ms. 16/332, p. 180.

AÉL, *Métiers*, reg. 209, f° 59 v°.

AÉL, *Notaire J. de Parfondry*, à Liège, acte du 16 mai 1651.

⁽¹⁰³⁾ AÉL, *Cours de justice, Avroy*, reg. 33, pp. 77, 84; reg. 34, f° 73, 128; reg. 35, f° 157.

AÉL, *Notaire T. Pauwea*, reg. 1660, f° 294.

il échevin de la cour de justice d'Avroy. Il détenait encore cette charge le 15 février 1666⁽¹⁰⁴⁾. Si l'on en croit Abry, sa carrière artistique ne fut pas précisément une réussite. Est-ce la raison pour laquelle il ne put, matériellement, faire face aux chicanes que lui posa l'abbaye Saint-Laurent? Opposant celle-ci et le peintre ou sa veuve, des procès durèrent 30 ans, de 1657 à 1687, durant lesquels, les tenures du «*Paradis*» et du «*Purgatoire*» furent saisies en 1662⁽¹⁰⁵⁾. Ruiné, Simon Damery dut se résoudre à chercher une habitation, en dehors du quartier d'Avroy. En 1665, il louait une maison, proche du «*rivage Rosé*», dans la paroisse Saint-Remy, s'engageant à peindre le portrait du fils du propriétaire, Hendrick Vannel, en costume de capucin. En 1674, il prit en location un modeste logis avec boutique, au coin de la rue des Clarisses, appartenant au serrurier Hubert Richard. La fin de l'existence de Simon Damery se passa en procès avec celui-ci ou avec Catherine Taulier⁽¹⁰⁶⁾. Il mourut entre janvier et décembre 1675⁽¹⁰⁷⁾. Le 18 juin 1689, sa veuve, son fils Simon-Erasme et sa fille Marguerite renonçaient à leurs droits sur les tenures du «*Paradis*» et du «*Purgatoire*», en faveur de l'official Michel Clercx qui avait déjà repris les droits de l'abbaye Saint-Laurent. Anne-Françoise Thilly mourut en la paroisse Saint-Martin-en-Ile, le 5 août 1705, et fut ensevelie dans l'église de cette paroisse⁽¹⁰⁸⁾. Elle fut probablement la dernière à être inhumée dans le caveau inauguré au XVI^e siècle par le commissaire Simon Damery. A part Gérard Lairesse, nous n'avons aujourd'hui aucune idée sur la valeur respective des artistes de cette famille. Il reste qu'ils ont contribué à diffuser le renom des peintres liégeois à travers l'Europe occidentale (Italie, Hollande, Allemagne, Pays-Bas espagnols, France...) ⁽¹⁰⁹⁾.

⁽¹⁰⁴⁾ AÉL, *Cours de Justice, Avroy*, reg. 33, p. 143; reg. 37, f^o 254 v^o.

⁽¹⁰⁵⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Procès*, n^o 218.

AÉL, *Cours de justice, AVROY*, reg. 91, f^o 116, 119-125 v^o, 168.

⁽¹⁰⁶⁾ AÉL, *Notaire L. de Bernimolin*, à Liège, acte n^o 81.

AÉL, *Notaire N. Moleus*, reg. 1666-1675, f^o 249, 284, 292.

AÉL, *Notaire M. Herck*, acte du 17 août 1674.

AÉL, *Echevins de Liège, Paroffres, greffe Crahay*, reg. 179, f^o 82 v^o, 110, 130, 166.

AÉL, *Cours de justice, Avroy*, reg. 35, f^o 45.

⁽¹⁰⁷⁾ AÉL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg. 293, f^o 153.

AÉL, *Notaire T. Pauwea*, Acte du 18 décembre 1675.

⁽¹⁰⁸⁾ AÉL, *Cours de justice, Avroy*, reg. 42, f^o 162.

AÉL, *Conseil Ordinaire*, port. 292, dossiers 8 et 10.

AÉL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg. 201, acte à la date du 5 août 1705.

⁽¹⁰⁹⁾ Sur l'œuvre de Gérard (de) Lairesse: J. HENDRICK, *La Peinture au pays de Liège*, Liège, Perron-Wahle, 1987, pp. 165-201.

BERTHOLET FLÉMALLE ET SA FAMILLE

par René JANS

Selon Louis Abry, Bertholet Flémalle ⁽¹⁾ est né à Liège, en la paroisse Saint-André, le 23 mai 1614. Il était le second fils du « voier » (peintre sur verre) Renier de Flémalle et d'Agnès, fille de Servais de Soiron. Son frère aîné, Renier, était né en la même paroisse en 1610; les deux frères cadets de Bertholet se prénommaient Guillaume et Henri ⁽²⁾. Les dires d'Abry sont confirmés par les registres aux baptêmes de Notre-Dame-aux-Fonts et par un document de 1714 ⁽³⁾. Dartois commet donc une erreur en prétendant que Bertholet était né rue des Tourneurs, qui faisait partie de la paroisse Sainte-Catherine. Le même auteur estimait que « Flémalle » n'était pas son vrai nom de famille mais un épithète qu'on lui avait donnée ⁽⁴⁾. La « Grande Encyclopédie » avance que Bertholet Flémalle vit le jour en 1614... à Flémalle. Vandriken, quant à lui, écrit que Flémalle-Haute fut le village où il demeura, ce qui était aussi l'avis du doyen Devaulx ⁽⁵⁾. L'étonnant, c'est qu'il y a quelque vérité dans toutes ces informations fantaisistes ! La famille de Bertholet est, en effet, originaire de Flémalle-Haute et les ancêtres du peintre, à la fin du 15^e et au début du 16^e siècle, ne portaient pas le nom de « Flémalle », mais celui de « Jardin ».

⁽¹⁾ Dans leurs publications récentes, les historiens de l'art préférèrent écrire « Flémal », ainsi que le portent divers actes contemporains de l'artiste et de sa famille. Mais il existe tout autant de documents où l'on trouve les formes « Flémael », « Flemalle » ou « de Flémalle ». Ayant établi, en outre, que le patronyme de Bertholet est lié à la localité de Flémalle, nous restons fidèle à la graphie traditionnelle.

⁽²⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *Les Hommes Illustres de la Nation Liégeoise*, Liège, 1867, pp. 209-210.

⁽³⁾ AEL, Fonds Lefort, 3^e partie, reg. 13, dossier *Flémalle*. Il s'agit en fait de la copie d'un document de 1714, ayant appartenu à Albin Body, l'historien spadois, et inséré, on ne sait comment ni pourquoi dans un registre du Fonds Lefort. L'écrit original est dû à un neveu du peintre, Jean-Guillaume Flémalle, qui a dressé la généalogie de sa famille, remontant jusqu'au notaire Jean de Flémalle (16^e siècle).

⁽⁴⁾ J. DARTOIS, *Notes sur quelques artistes liégeois*, Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, tome VIII, 1866, pp. 224-225.

⁽⁵⁾ L. JEUNEHOMME, *Mon village, Flémalle-Haute, Glanaires historiques*, Bruxelles, 1908, p. 82.

Alors que Liège se relevait des ruines semées par la soldatesque bourguignonne, vivait à Flémalle-Haute, un certain Rennechon (Renier), fils de « Jardin ». Il avait deux frères, Gilet qui habitait à Mons-lez-Liège, et Jean. De ses parents, Rennechon Jardin avait hérité de biens, situés tant à Flémalle qu'à Mons-lez-Liège. Les « bonnes œuvres » qu'il rendit à son oncle Thiry del Vault lui valurent, lorsqu'il épousa en 1498 Catherine, fille de Jaspar Piroule, de recevoir la moitié de l'avoir de cet oncle, l'autre moitié devant lui revenir après le décès de Thiry del Vault et de la femme de celui-ci. Rennechon Jardin était un paysan aisé. Sa ferme, située « en Vault » (lieu-dit « èl vâ », au côté nord de la voie delle Croix, au centre de Flémalle-Haute) lui venait sans doute de son oncle Thiry. Le 7 septembre 1519, gravement malade, Rennechon Jardin fit rédiger son testament par son beau-frère, le notaire Jean de Chaisne. Il désirait être enterré dans le cimetière de l'église Saint-Mathieu, à Flémalle-Haute, église où il fonda un anniversaire pour son épouse et lui, Rennechon Jardin, tout en prenant les dispositions nécessaires pour assurer la subsistance de sa femme (qui, par la suite, devait remarier un certain Thomas Kinon), légua la plus grande partie de ses biens à ses fils, Jean et Jaspar, à sa fille, Marie (future épouse de Mathieu Kinon), laissant à une autre fille, Catherine, ce qu'il lui avait promis lors de son contrat de mariage avec le brasseur Jean Libotton. Rennechon Jardin, déclaré décédé en 1520, souhaitait que son fils Jean devint prêtre. Il lui avait réservé une rente supplémentaire si Jean se conformait à ce vœu ⁽⁶⁾. Mais Jean Jardin vint s'installer à Liège, utilisant son latin, appris probablement auprès de son oncle Jean de Chaisne, pour être notaire comme celui-ci. Désormais, il s'appelle « Jean de Flémalle, clerc de Liège, notaire public, apostolique, impérial et agréé, notaire à la Cour de l'Officiel », ainsi qu'il se qualifie dans un parchemin de 1540 ⁽⁷⁾. L'identité de Jean Jardin et de Jean de Flémalle est attestée par plusieurs actes ⁽⁸⁾.

⁽⁶⁾ AEL, *Echevins de Liège, Convenances et Testaments*, reg. 24, f° 138 v°. AEL, *Cours de justice, Flémalle-Haute*, port. 60; reg 8, f° 32; reg 10, f° 110 v°. AEL, *Collégiales, Saint-Pierre*, reg 330, f° 14.

Le regetté Nestor Melon nous a fourni des renseignements utiles sur la topographie de Flémalle-Haute.

⁽⁷⁾ AEL, *Officialité de Liège*, boîte aux parchemins.

⁽⁸⁾ AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 128, f° 33 v°; reg 136, f° 354; reg 139, f° 187 et f° 289.

Il est cité une troisième sœur du notaire, non mentionnée dans le testament de Rennechon Jardin: Isabeau, épouse de Collar le Mesureur.

Outre que l'on relève dans la cité princière, des « de Flémalle », déjà au 14^e siècle ⁽⁹⁾, il est à noter qu'au temps du notaire Jean de Flémalle, était établie à Liège une autre famille, « de Flémalle », qui n'avait aucun lien de parenté avec le fils de Rennechon Jardin. C'était une famille de bouchers. Mentionnons notamment un Jean de Flémalle, qui demeurait en face du couvent des Dominicains et qui testa en 1529.

Sa fille, Catherine, épouse de Simon Damerier ou Damery, fut la mère du peintre Lambert Damery. L'un des petits-fils du même Jean de Flémalle était un... Bertholet de Flémalle dit « Bertholet le Mangon » ! Une ruelle, donnant dans la rue Pécluse, porta le nom de ce dernier, dans la seconde moitié du 16^e siècle. Cette coïncidence extraordinaire fut trop tentante pour Gobert et Yernaux qui en déduisirent, à tort, que ce Bertholet de Flémalle était un ascendant du peintre homonyme ⁽¹⁰⁾.

Le notaire Jean de Flémalle, quant à lui, possédait sa demeure en Souverain-Pont. En 1554, Jean Poulhon, chanoine de Huy, en reconnaissance de ses services, lui céda ferme, terres et bois dans le Condroz. Le notaire et son épouse, Gillette Lamarche, étaient décédés le 15 mars 1557 : ce jour-là, leurs enfants, Jean, Robert, Georges, Pierre, Renier et Catherine, reçurent pour tuteur et mambour, Jean de Bernimolin, mari de Catherine, fille de Jean Libotton et de Catherine Jardin ⁽¹¹⁾. L'aîné, Jean de Flémalle, étudia à Cologne, entra en religion et devint archiprêtre (curé) de Notre-Dame-aux-Fonts, à

⁽⁹⁾ AEL, *Hôpital de Cornillon*, Charte n° 4.

AEL, *Abbaye de Saint-Gilles*, Chartes n° 27 et 30.

⁽¹⁰⁾ T. GOBERT, *Liège à travers les Ages*, tome II, Liège, 1925, pp. 133 et 202. J. YERNAUX, *L'Art du Vitrail au pays mosan*, Bulletin de la Société royale des Bibliophiles Liégeois, tome XVIII, 1951, p. 168.

AEL, *Fonds Lefort*, 4^e partie, reg 26, pp. 188, 412, 413.

AEL, *Echevins de Liège*, *Œuvres*, reg 242, f° 22 et f° 23, reg 243, f° 11 ; reg 267, f° 108 v° ; reg 270, f° 230 ; reg 276, f° 345 et f° 348 v° ; reg 285, f° 356 v° ; reg 693, actes réalisés le 10 février 1604.

AEL, *Cures, Saint-Martin-en-Ile*, port. 9.

AEL, *Couvents, Dominicains*, port. 174.

AEL, *Fonds Abry*, reg 11, p. 10.

⁽¹¹⁾ AEL, *Echevins de Liège*, *Œuvres*, reg 211, f° 238 ; reg 232, f° 104 ; reg 247, f° 255 ; reg 278, f° 81 v°.

AEL, *Officialité de Liège, Sentences et Mambournies*, reg 43, f° 105 v°.

AEL, *Cours de justice, Flémalle-Haute*, reg 8, f° 32.

Liège ⁽¹²⁾. Son frère, Robert de Flémalle, fut serrurier. Le troisième fils du notaire, Georges «Flemalia», releva le métier des orfèvres en 1560 ⁽¹³⁾. Le benjamin, Renier de Flémalle, dit aussi «Flemalia», né vers 1552, est le grand-père du peintre Bertholet Flémalle. Laisse à l'abandon à l'âge de 8 ans, Renier fut contraint de mendier son pain. En 1561, les échevins de Liège consentirent à ce que 60 florins, provenant d'une rente qui revenait à l'enfant, fusse consacrés à son entretien et sa subsistance chez la grand-mère maternelle de l'orphelin, Maroie, veuve de Toussaint Lamarche ⁽¹⁴⁾. En 1566, il reçut de nouveaux mambours. Surnommé aussi le «voirier», car il était peintre sur verre, Renier de Flémalle releva le métier des orfèvres vers 1581 et celui des merciers en 1586 ⁽¹⁵⁾. Il épousa Houbine (Hubertine) Boelen, fille du corbusier (savetier) Henri Boelen, dont il eut cinq enfants: Renier, Marie, Françoise, Jean et une seconde Françoise baptisés à Notre-Dame-aux-Fonts respectivement le 16 décembre 1585, le 7 novembre 1588, le 30 juin 1591, le 18 avril 1594 et le 27 avril 1597, tous nés dans une paroisse différente: Saint-Adalbert, Notre-Dame-aux-Fonts, la Madeleine, Saint-Michel et Saint Etienne! ⁽¹⁶⁾. Finalement, le «voirier» revivra en la paroisse Saint-Adalbert, où il possédait sur le Pont d'Ile, la maison à l'enseigne du «Cerf Volant». Il y mourut le 16 juillet 1611. La veille, «par la volonté de sa femme»,

⁽¹²⁾ AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 272, f° 41 v°; reg 281, f°; 48 v°.
AEL, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat, Testaments*, reg 272, f° 246.

Par son testament du 11 novembre 1598, l'archiprêtre Jean «Flemalia» légua 20 florins liégeois à son frère Renier.

⁽¹³⁾ AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 255, f° 190 v°; reg 293, f° 162; reg 302, f° 198 v°.

J. BREUER, *Les Orfèvres du pays de Liège*, Bulletin de la Société royale des Bibliophiles Liégeois, tome XIII, 1935, p. 57, n° 338.

⁽¹⁴⁾ AEL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg 13, dossier Flémalle.

AEL, *Echevins de Liège, Grand Greffe, Jugements et Sentences*, reg 107 f° 17.

⁽¹⁵⁾ AEL, *Officialité de Liège, Sentences et Mambournies*, reg 53, f° 19.

AEL, *Métiers*, reg 134, p. 474.

J. BREUER, *l.c.*, p. 89, n° 678.

⁽¹⁶⁾ AEL, *Registres Paroissiaux*, Liège, reg 1, f° 39, 159 et 295; reg 2, f° 64 et f° 209.

AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 273, f° 147; reg 283, f° 271; reg 419, f° 371 v°; reg 687, acte réalisé le 8 octobre 1601.

AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffes Crahay*, reg 85, f° 334 v°; reg 73, f° 48; reg 75, f° 289.

En la paroisse Saint-Etienne, Renier de Flémalle détint une maison dans la ruelle de la Pommelette, derrière la collégiale Saint-Denis.

AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 211, f° 253.

T. GOBERT, *l.c.*, tome V, Liège, 1928, p. 3.

il avait fait rédiger un bref testament, dans lequel sont cités Renier et Marie, les seuls enfants, semble-t-il, qui lui ont survécu (17). On a attribué à un Renier de Flémalle et à Jean Nivar un vitrail qui ornaît la grande fenêtre du transept nord de la collégiale Saint-Paul et qui fut complètement détruit en 1794 par les balles des soldats français. Il représentait « L'Adoration des Bergers » ; y figurait, en prière, le donateur, Jean Stouten. Mais, il était daté de... 1532. Ce vitrail ne peut donc avoir été l'œuvre, tant du grand-père que du père de Bertholet (18). Selon Hamal, en la cathédrale Saint-Lambert, le vitrail qui surmontait l'autel de la chapelle du fameux « crucifix des Miracles » et qui représentait une « Sainte Famille », était dû à « Renier Flémalle père » (19) Jacques Breuer aurait trouvé à la page 50 d'un manuscrit de Van den Berg que le tableau, « L'Adoration des Mages », daté de 1590, donné à l'abbaye du Val-Benoît par Raes d'Ans et son épouse Barbe de Horion, était d'un Flémalle (20). Si cela est vrai, le grand-père de Bertholet ne se serait donc pas limité à peindre sur verre, à l'instar d'autres « voiriers » (21). Ce fut peut-être aussi le cas de son fils Renier qui, également peintre sur verre, aurait peint en 1622 un tableau sur bois figurant « La Nativité », que l'on voyait encore dans une chapelle de la Cathédrale Saint-Lambert à la fin du 18^e siècle (22). Renier de Flémalle dit le « jeune » avait 24 ans lorsque, le 12 octobre 1609, il épousa, en l'église Saint-Adalbert, Agnès Soiron, fille de feu le boulanger Servais Soiron et de Sophie de Limbourg, paroissienne de Saint-Jean-Baptiste. La même année, il releva le métier des

(17) AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 332, f^o 125 ; reg 333, f^o 7 v^o - f^o 8 v^o et 17 v^o - 18.

AEL, *Cures, Saint-Adalbert*, reg 7.

AEL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg 75.

A signaler, toutefois, un Jean de Flémalle, maître-voirier, qui décéda en la même paroisse le 15 juillet 1615 — *Idem*, reg 75.

(18) O.-J. THIMISTER, *Histoire de la collégiale de Saint-Paul*, Liège 1890, pp. 306, 506-507, 525.

L. HENDRIX, *La Cathédrale Saint-Paul à Liège*, Liège, 1930, pp. 30-31.

J. YERNAUX, *l.c.*, p. 165.

(19) R. LESUISSE, *Tableaux et Sculptures des églises, chapelles, couvents et hôpitaux de la ville de Liège, avant la Révolution. Memento inédit d'un contemporain*, Bulletin de la Société royale des Bibliophiles liégeois, tome XIX, 1956, p. 216.

(20) Communication de Mme Lhoist-Colman.

(21) R. JANS, *Une dynastie de peintre liégeois méconnus: les Pesser et Pasque Balen*, Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège, tome IX, 1978, p. 234.

(22) R. LESUISSE, *l.c.*, p. 208.

orfèvres ⁽²³⁾. Le 27 février 1610 avec la caution de son père, il acquit, dans la paroisse Saint-André, une partie de la « maison de Chaisne », tout au début de Hors-Château, en face du couvent des Frères Mineurs ⁽²⁴⁾. C'est dans cette habitation, que virent le jour les trois premiers enfants de Renier de Flémalle et d'Agnès Soiron : Renier, Sophie et Bertholet, baptisés à Notre-Dame-aux-Fonts respectivement le 9 août 1610, le 9 mars 1612 et le 23 mai 1614 ⁽²⁵⁾. Renier de Flémalle le jeune jouissait déjà d'une notoriété qui dépassait les frontières de la principauté. En 1613, un jeune homme de Malmédy, Jean de Bodeur, devint son apprenti et élève ⁽²⁶⁾. En 1614, un habitant de Namur, Laurent Le Beau, serviteur de cette ville et tenancier de l'auberge de « L'Homme Sauvage », près de la porte de « Grognon », résolut d'orner une pièce, de douze verrières portant les armoiries et les « titres honorables » des échevins de Namur. A cette fin, il s'adressa à un « maître fort expert en Liège », en l'occurrence Renier de Flémalle, qui réclama 74 livres 5 sous pour ce travail étant donné l'« ampleur » des armoiries ⁽²⁷⁾. Ce « voirier » changea de demeure autant que son père. Fin 1615, il vendit la « maison de Chaisne », après avoir été surrogé dans tous les droits sur celle du « Cerf Volant », à la suite d'un accord avec sa mère et sa sœur, Au logis familial du Pont d'Ile, naquit Guillaume, baptisé à Saint-Adalbert le 22 avril 1617 ⁽²⁸⁾. Toutefois, en 1618, Renier de Flémalle se débarrassa de la maison du « Cerf Volant » pour acquérir celle « delle Gallée », sous la tour de Saint-Lambert, jouxtant de derrière aux cloîtres de la cathédrale. Pas pour longtemps : il la vendit aussi, et, en 1621, transporta ses pénates à nouveau, en Hors-Château, mais, cette fois, dans la

⁽²³⁾ AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 637, f° 111 ; reg 775, acte réalisé le 27 octobre 1621 ; reg 776, acte réalisé en novembre. Les Soiron demeuraient rue Mère-Dieu. AEL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg 74, p. 175.
J. BREUER, *l.c.* p. 142, n° 1242.

⁽²⁴⁾ AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 715, acte réalisé à la date.
T. GOBERT, *l.c.*, tome III, Liège, 1926, p. 273.

L'élargissement de la rue des Mineurs provoqua la disparition de l'immeuble, au début de ce siècle.

⁽²⁵⁾ AEL, *Registres paroissiaux, Liège* reg 4 ; f° 155 ; reg 5, f° 12 v° et f° 121.
Le parrain de Bertholet Flémalle fut Bertholet Stevar, qui était maître-maçon.
AEL, *Notaire J. Walthéry*, à Liège, reg 1612-1618, f° 55.

⁽²⁶⁾ J. BRASSINNE, *Documents relatifs à des artistes mosans*, Bulletin de la Société royale des Bibliophiles Liégeois, tome X, 1912, pp. 187-188.
AEL, *Notaire J. Walthéry*, reg 1612-1618, f° 113 v°.

⁽²⁷⁾ F. COURTOY, *Quelques métiers d'art à Namur, du XV^e au XVIII^e siècle*, Annales de la Société Archéologique de Namur, tome 38^e, 1927, p. 301.

⁽²⁸⁾ AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 740, acte réalisé le 7 août 1615 ; reg 741, acte réalisé le 22 septembre 1615. AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 332, f° 125 ; reg 333, f° 7 v° - f° 8 v° ; 17 v° - 18. AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg 81, f° 252. AEL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg 75.

paroisse Saint-Jean-Baptiste⁽²⁹⁾. L'immeuble, que lui avait cédé le teinturier Henri Buissar, était situé en face de la rue Mère-Dieu (où, en 1623, le « voirier » obtint la vesture de l'ancienne maison de ses beaux-parents) et joignait derrière aux écuries de la célèbre hostellerie de « L'Aigle Noir », sise en Féronstrée. La nouvelle habitation des Flémalle était spacieuse, ce qui leur était nécessaire, d'autant plus que deux autres enfants devaient naître : Agnès et Henri, baptisés à Saint-Jean-Baptiste respectivement le 2 janvier 1621 et le 18 février 1624⁽³⁰⁾. Entretemps, Houbine Boelen, encore en vie en 1618 était décédée, et Marie de Flémalle était entrée en religion à l'abbaye cistercienne de « Maagdendaal » (ou « Val des Vierges »), à Oplinter, près de Tirlemont, après avoir légué ses biens à son frère, moyennant une pension annuelle⁽³¹⁾. Dès 1627, Renier de Flémalle connut des déboires, au point de rendre la moitié de sa demeure. Il se débattit dans plusieurs procès, notamment avec son voisin, Jean Radoux, maître de « L'Aigle Noir », la veuve de Henri Buissar, et Guillaume Landru, « luthanisse » (luthier) du prince-évêque. Ce Landru, finalement, se saisit en 1630 de la maison de Hors-Château, alors que Renier de Flémalle s'était expatrié. Les litiges soulevés par le « voirier » se poursuivirent au moins jusqu'en 1640⁽³²⁾.

Il semble que Renier de Flémalle était toujours en vie et paroissien de Saint-Jean-Baptiste le 5 septembre 1640. En tout cas, Agnès Soiron, devenue veuve, demeurait encore dans cette paroisse le 24 février

⁽²⁹⁾ AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 754, acte réalisé le 11 janvier 1618 ; reg 758, actes réalisés le 29 août 1618 ; reg 770, acte réalisé le 28 novembre 1620 ; reg 771, acte réalisé le 16 février 1621.

AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 247, f° 50 v°.

⁽³⁰⁾ AEL, *Officialité de Liège, Rendages proclamatoires*, reg 14, f° 288 v°, reg 26, f° 26. AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 786, acte réalisé le 18 septembre 1623 ; reg 1262, acte réalisé le 10 novembre 1663.

AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 259, f° 90.

AEL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg 161.

Henri de Flémalle n'est donc pas né en 1610, comme le rapporte J. YERNAUX, *Les Grands Orfèvres Liégeois du XV^e au XVII^e siècles*, Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, tome 34, 1948, p. 73.

⁽³¹⁾ AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffes Crahay*, reg 84, f° 238 v° ; reg 85, f° 334 v°. AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 758, acte réalisé le 12 septembre 1618.

⁽³²⁾ AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg 104, f° 35 v°, reg 110, f°, 180 v° ; reg 119, f° 259.

AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg 149, f° 332 v°, reg 151, f° 52 v° ; reg 166, f° 177.

AEL, *Echevins de Liège, Paroffres, Grand Greffe*, reg 155, en date du 8 novembre 1630.

AEL, *Echevins de Liège, Grand Greffe*, reg 153, f° 210 v°.

AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 868, acte réalisé le 31 mai 1640.

AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 257, f° 56 v° ; reg 270, f° 163 v° ; reg 271, f° 10 v° ; reg 272, f° 110.

1641 ⁽³³⁾. En 1653, elle habitait en la Basse-Sauvènière alors qu'elle avait 73 ans environ. Le 24 octobre 1659, elle conclut un accord avec son frère, Barthélemy Soiron, qui fut soldat au service des Provinces-Unies à Maastricht. Elle eut deux autres frères : le brasseur Servais Soiron, qui détenait la brassin de « La Sirène », près de la porte Saint-Léonard, et Tilman Soiron, qui fut gouverneur du métier des charpentiers en 1637 ⁽³⁴⁾. Son cousin germain, Jérôme Saroguet, chanoine de Saint-Barthélemy, dont la pierre tombale est toujours visible dans l'ancienne collégiale, laissa un souverain d'or à Bertholet, Guillaume, Henri et Agnès Flémalle, par son testament du 9 mai 1665. Il autorisa en outre les Flémalle et les Soiron de même que leurs domestiques, lorsqu'ils étaient malades et ce, jusqu'à complète guérison, à être reçus à l'hôpital de Bavière, bénéficiaire principal de son héritage ⁽³⁵⁾. De ce qui précède, on en conclut que Bertholet est issu d'une famille bourgeoise modeste où, depuis des décennies, s'étaient établies des traditions artistiques. Malgré ses soucis, Renier de Flémalle, d'après Abry, veillait sévèrement à l'éducation de ses quatre fils, les enfermant dans une pièce pour qu'ils apprennent la musique et le dessin. Bertholet avait une jolie voix et, dès qu'il fut capable d'écouter une leçon, il devint choriste à la cathédrale. En tout cas, il remplissait cet office à la collégiale Notre-Dame à Maastricht dès 1627 ⁽³⁶⁾. Son talent de chanteur, qui lui apporta ses premiers succès, lui valut d'être repris dans la maîtrise de Saint-Lambert, « avec promesse d'avancement », le 24 octobre 1652 ⁽³⁷⁾. Il apparaît que

⁽³³⁾ AEL, *Hôpital Saint-Abraham*, reg 19, p. 22.

AEL, *Notaire G. Dufresne, à Liège*, reg 1637-1649, f° 156 v°.

⁽³⁴⁾ AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 247, f° 202 v°.

AEL, *Notaire R. de Roufosse, à Liège*, reg 1643-1662, f° 68, f° 88 et f° 110.

AEL, *Notaire G. Dufresne*, reg 1637-1649, f° 50 v° et f° 156 v°; reg 1653-1654, f° 33 et f° 33 v°.

AEL, *Notaire M. Herck, à Liège*, acte du 24 octobre 1659.

⁽³⁵⁾ AEL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg 13, *dossier Flémalle*.

AEL, *Hôpital de Bavière*, reg 787, f° 204 v° - 209.

Le chanoine Saroguet eut pour mère Helwy Soiron, sœur de Servais Soiron père.

⁽³⁶⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 209-210.

L. ABRY, *Les œuvres curieuses des savants de la Nation Liégeoise qui ont passé à leur postérité*, Bibliothèque de l'Université de Liège; Ms 372, p. 215.

P.-L. de SAUMERY, *Les Délices du pays de Liège*, tome 5, Liège 1744, p. 253.

P.-Y. KAIRIS, *Autour de Walthère Damery* dans le catalogue de l'exposition *Walthère Damery (1614-1678)*. Alden Biesen, centre culturel de la Communauté flamande, 27 juin-30 août 1987. Peeters, Louvain-Paris, 1987, p. 40.

⁽³⁷⁾ J. HELBIG, *La Peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 257.

AEL, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg 125, f° 149 v°.

Bertholet fut aussi instrumentiste en la même cathédrale, à cette époque, Abry lui reproche d'ailleurs d'avoir «joué de l'instrument un peu trop» (38). Pour la peinture, Bertholet Flémalle eut pour maîtres, à Liège, successivement Henri Trippet et Gérard Douffet. Il ne dut pas rester longtemps dans l'atelier du premier pourtant «passablement bon mais curieux surtout et de grand jugement». En effet, Bertholet apprit de Douffet «avec plaisir ce que c'était que la peinture, n'en ayant encore que la première teinture». Ne pouvant être à la fois choral à Maastricht et apprenti-peintre à Liège, nous situons son apprentissage chez Trippet vers 1628-1629 et celui chez Douffet vers 1630, rejoignant ainsi l'opinion de M. Pierre-Yves Kairis (39). Comme lui également, nous pensons que Bertholet Flémalle n'était plus au service de Douffet depuis un bon moment, lorsqu'il s'en alla en Italie. Mais, à notre avis, il ne devint pas indépendant pour autant, contrairement à son exact contemporain, Walthère Damery, émancipé et possédant une demeure personnelle dès 1633 (40). Le père de ce dernier, passementier et brasseur aisé, pouvait se passer du fruit du travail d'un peintre frais émoulu. Renier de Flémalle, gêné financièrement, non.

Bertholet, qui n'avait pas encore atteint sa majorité légale, a dû donc aborder sa carrière d'artiste, soit à seconder son père dans sa tâche de peintre-verrier, en créant des modèles de vitraux, soit à peindre au bénéfice de sa famille. Avant de partir, vers 1638, pour Rome en compagnie du peintre Wathieu Woot et du chirurgien François Medin, Bertholet entreprit quelques voyages dans les pays voisins de la principauté, à l'instar et peut-être à la suite de son frère aîné, Renier, peintre lui aussi, qui pérégrina partout et mourut en Espagne. Dans la cité des Papes, Bertholet se partagea entre le travail et... le badinage, «en quoi il était également enclin». Il séjourna ensuite un temps à Florence, «où il fit quelques tableaux dans une des galeries de cette

(38) Archives de l'Evêché de Liège, *Cathédrale Saint-Lambert, Computationes generales membri mobilis*, b VII, 33.

L. ABRY, *B.U.L.*, ms. 372, p. 215.

(39) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.* pp. 210-211.

R. JANS, *Les frères Henri et Mathieu Trippet, peintres liégeois du XVII^e siècle*, Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège, tome XI, 1986, p. 147.

P.-Y. KAIRIS, *l.c.*, p. 40.

(40) R. JANS, *Bibliographie de Walthère Damery*, dans le catalogue précité, 1987, p. 56.

ville, où il aurait trouvé du passe-temps»; dans le manuscrit de l'Université de Liège, Abry cite nommément la galerie du grand-duc de Toscane. Ainsi que l'écrit M. Kairis, nul doute que c'est à Rome que «la clef des choix esthétiques opérés par Bertholet soit à trouver, ... où l'artiste fréquente sûrement Poussin et son entourage. Ces artistes exerceront une influence déterminante sur l'art du Liégeois» (41). Ajoutons qu'en Italie aussi, Bertholet tomba sous la séduction de l'architecture classique, au point d'adjoindre à ses vocations de peintre et de musicien, celle d'architecte. Et n'est-ce pas cette dernière qui finit par compter le plus pour lui? Nous nous attarderons à cette question plus loin.

Notre propos n'est point d'étudier l'œuvre de celui qui fut désigné par son seul prénom, «Bertholet», tout comme on dit «Léonard», pour Léonard de Vinci. D'autres, plus compétents en la matière, s'y sont attachés ou s'en occuperont encore. Dans le cadre de cet ouvrage, les tableaux mentionnés ne le sont que dans la mesure où ils éclairent la vie de l'artiste ou marquent une étape de son existence. Aussi, citons-nous deux peintures, «Le Sacrifice d'Iphigénie» et «La Dispute du Saint Sacrement», se trouvant aujourd'hui au musée du Louvre et attestant que Bertholet Flémalle coopéra à la décoration de l'hôtel du banquier Lambert et travailla pour le couvent des Grands Augustins à Paris, ville qu'il gagna après son séjour florentin. Dans la capitale de Sa Majesté très chrétienne, il bénéficia de la protection du chancelier Séguier. «Peut-être grâce aux appuis obtenus dans le milieu français de Rome» avance M. Kairis. Pourtant, à en croire Abry, les relations entre le puissant ministre et le peintre liégeois ne furent pas toujours sereines: «Le chancelier Séguier voulut l'occuper à une de ses galeries mais, n'étant pas tombé d'accord sur le prix, à la première instance, Bertholet s'en dégoûta et ne voulut rien faire». Il faillit, toutefois, rester à Paris et y épouser une jeune fille «qui ne manquait pas d'esprit et partageait ses inclinaisons». Et puis, il quitta tout,

(41) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 211-212, 226.

L. ABRY, *B.U.L.*, ms. 372, p. 216; entre les pages 228 et 229, au verso de l'épithape de Bertholet Flémalle.

J. YERNAUX, *Les Grands Orfèvres Liégeois*, Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, tome 34, 1948, p. 73.

P.-Y. KAIRIS, *l.c.* p. 41.

AEL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg 13, dossier Flémalle.

Une confusion de H. Helbig et de S. Bormans: ils ont écrit «Belgique» pour «Espagne».

« pour d'autres raisons » afin de retourner en sa ville natale. Fin 1647, d'après Abry (42). Un document prouve que Bertholet Flémalle revint à Liège, en réalité, en 1646 : le 15 janvier 1650, la fabrique de la cathédrale Saint-Lambert alloua 96 florins Brabant à Bertholet Flémalle pour ses prestations de musicien assumées en ladite cathédrale durant les quatre années précédentes (43). Le peintre s'installa d'abord dans une maison du territoire claustral de Saint-Jean ; celle qui était la plus proche du chœur de la collégiale. C'est là qu'il aurait exécuté une « Crucifixion », envoyée en 1795 à Paris par les révolutionnaires mais restituée à Saint-Jean, après la chute de Napoléon. Selon Abry, en 1649, à l'approche des troupes qui allaient assiéger Liège, Bertholet se réfugia à Bruxelles, car « il n'aimait pas les embarras de la guerre ni les troubles du logement qui se fit sur la bourgeoisie peu après ». A vrai dire, si l'artiste occupait toujours, alors, une maison claustrale, elle était exempte de l'obligation d'y loger des militaires... M. Kairis estime que le peintre ne s'est éloigné de la Cité Ardente qu'après sa reddition, lorsque les troupes du général von Spaar s'établirent dans la ville, et non pendant le siège même, fondant son jugement sur des documents d'archives permettant de suivre Bertholet jusqu'en avril 1651 à Liège et sur une interprétation du texte d'Abry. Il en conclut que, à moins d'un séjour très bref, le peintre ne fut à Bruxelles qu'entre, au plus, avril 1651 et octobre 1652. Nous avons fait état déjà de deux actes concernant l'activité musicale de Bertholet Flémalle, datant de cette époque : l'un du 15 janvier 1650, l'autre du 24 octobre 1652, qui attestent sa présence à Liège ces jours-là.

Le 20 avril 1651, le maître-peintre Bertholet Flémalle, le graveur Michel Natalis et le greffier de la cour de justice d'Avroy, Everard de Henrard, réunis au palais des princes-évêques, certifient l'authenticité d'un écrit de Jean Valdor, qu'ils connaissent bien. Le 16 septembre 1652, notre artiste figure sur une liste de paroissiens de Saint-Jean-Baptiste. A cette date, donc, il était retourné vivre dans

(42) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.* pp. 211-212.

L. ABRY, *B.U.L.*, ms. 372, pp. 216-217.

J. THUILLIER, *Bertholet Flémal : problèmes de catalogue et de chronologie*, Cahiers du CACEF, n° 127, pp. 16-20.

C. BOSSON, *L'Art de Bertholet Flémal à travers quelques œuvres peu connues*, Cahiers CACEF, n° 127, p. 13.

P.-Y. KAIRIS, *l.c.*, p. 43.

(43) Archives de l'Evêché de Liège, *Cathédrale Saint-Lambert, computationes generales membri mobilis*, B. VII, 33.

paroisse de sa jeunesse, peut-être chez son frère, Henri, dont le fils aîné, Renier, baptisé à Saint-Baptiste le 18 juin 1648, eut Bertholet comme parrain et Agnès Soiron, comme marraine ⁽⁴⁴⁾. En regard de ces divers documents, nous pensons que le peintre prit la route de Bruxelles, après le 15 janvier 1650. Les quatre ans de salaires qu'on lui délivra, à cette date, comme musicien de Saint-Lambert, ne lui furent-ils pas payés précisément parce qu'il abandonnait sa fonction... et sa ville ?

Il est à noter d'ailleurs que son nom pas plus que ceux de ses frères Guillaume et Henri n'apparaissent dans « La Description du rapport des vitres et bonniers » à Liège en 1650. Ralliant l'avis de M. Kairis, nous croyons que Bertholet ne resta que quelques mois au bord de la Senne, malgré qu'il ait été sollicité d'entrer au service du premier peintre de Bruxelles. Motif, du moins déclaré, du second retour de Bertholet dans sa ville natale : une « Adoration des Mages » à peindre pour orner la collégiale Saint-Denis. Ce tableau, d'après l'ensemble des auteurs, est celui que l'on peut voir aujourd'hui en la cathédrale Saint-Paul, illustrant ce sujet, et dans lequel Bertholet se serait représenté à droite, face au public. Nous devons, toutefois, signaler que, à la fin du XVIII^e siècle, Saint-Paul renfermait, dans la chapelle dite des « Trois Rois », un tableau de Bertholet représentant « La Sainte Famille » selon Hamal, « Les Trois Rois », autrement dit une « Adoration des Mages » d'après un inventaire dressé le 26 ventôse an VI ⁽⁴⁵⁾. Dans la période qui suivit le retour de Bruxelles, Bertholet Flémalle habita aussi, non loin de la collégiale Saint-Denis au coin de Mairnierue (actuellement rue de la Cathédrale) et de Chéravoie, à l'enseigne du « Perron », en face de la statue de « Notre Dame sur-

⁽⁴³⁾ Archives de l'Evêché de Liège, *Cathédrale Saint-Lambert, computationes generales membri mobilis*, B. VII, 33.

⁽⁴⁴⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 212-213.

L. ABRY, *B.U.L.*, ms. 372, pp. 217-218.

P.-Y. KAIRIS, *l.c.*, pp. 23-25.

R. FORGEUR, *L'Eglise Saint-Jean l'Evangeliste à Liège*, Feuillet archéologiques de la Société royale Le Vieux Liège, 1967, p. 18.

AEL, *Notaire T. Pauwea*, à Liège, acte du 20 avril 1651.

AEL, *Hôpital Saint-Abraham*, reg 20, f^o 286 v^o.

AEL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg 162.

La « Crucifixion » selon Abry, fut peinte par Bertholet, sur commande des héritiers du doyen de Saint-Jean, Rosen, décédé en 1649.

⁽⁴⁵⁾ L. DEWEZ et R. FORGEUR, *La Cathédrale Saint-Paul à Liège*, Feuillet archéologiques de la Société royale Le Vieux Liège, 1980, pp. 36 et 42.

R. LESUISSE, *l.c.*, pp. 225-226.

AEL, *Fonds Français, Préfecture*, port. 476, dossier Saint-Paul.

Meuse». C'était la demeure d'un autre peintre, André Marckon dit Romanique, auprès de qui Bertholet fit de «belles choses en petit» (des tableaux de cabinet?). L'hôte de Bertholet, qui était son aîné (Marckon avait été baptisé à Liège le 2 novembre 1602) y trouva son compte, car il était «bon copiste». En outre, il se procura de l'emploi à peindre, dorer ou marbrer les autels, servant de décors aux peintures de Bertholet ⁽⁴⁶⁾ car la concurrence de son compatriote Walthère Damery n'a contrecarré en rien la carrière de Bertholet Flémalle, qui, «mieux appuyé» œuvra pour les praticiens de la cité et diverses églises. Parmi ses clients : le bourgmestre Henri Curtius et surtout, le trésorier Lambert, de Liverlo, prévôt de Fosses, futur chancelier du prince et archidiacre de Hesbaye, qui lui commanda, notamment, des «Fêtes Antiques» et des «Bacchanales». Ce puissant personnage finit par recueillir l'artiste, «pour ses tableaux et ses entretiens», dans sa propriété d'Avroy, au bord de la branche de la Meuse qui coulait à l'emplacement du présent boulevard d'Avroy. Le peintre y demeurerait encore en février 1661 ⁽⁴⁷⁾.

A ce moment de son existence, Bertholet Flémalle connut une singulière promotion. Cet élégant séducteur fut nommé, le 3 juillet 1655, par le chapitre de Saint-Lambert, chanoine de Saint-Gilles ou de la Petite Table, en la cathédrale, en raison des services qu'il avait rendus. Il fut reçu le 12 septembre suivant. A sa demande, il avait été dispensé de la tonsure. Toutefois, c'est parce qu'il n'avait pas reçu les Sacrements que l'artiste dut se désister de sa prébende, le 11 mai 1657. Les choses en restèrent-elles là? Le 11 mai 1662, soit exactement 5 ans après sa résignation, deux Liégeois déclarèrent accepter de témoigner en justice que Bertholet affirmait (ce qui était conforme à la vérité) que son ancienne prébende lui avait été conférée par le

⁽⁴⁶⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 214.

AEL, *Registres paroissiaux*, Liège, reg 3, f° 122.

AEL, *Chambre des Comptes*, reg 252, f° 67, reg 260, f° 214.

AEL, *Notaire J.-C. Nassette*, à Liège, acte du 6 novembre 1679.

AEL, *Notaire J. Heugheurs*, à Liège, actes du 15 juin 1672 et du 24 septembre 1678.

⁽⁴⁷⁾ J. HELBIG, *l.c.*, p. 256.

J. BRASSINNE, *l.c.*, pp. 197-199, 204.

En 1660-1661, Bertholet Flémalle, qui venait de s'absenter de Liège, avait été choisi pour arbitrer un litige entre Gérard Douffet fils et Lambert de Fays.

chapitre de la cathédrale ⁽⁴⁸⁾. Cette dignité, dont le caractère éphémère et insolite indique qu'elle ne fut pas approuvée unanimement par les dignes tréfonciers, avait été sans doute la récompense des activités musicales de Bertholet à la cathédrale Saint-Lambert. Tout de même, l'artiste n'avait rien d'un ecclésiastique: il n'en avait point l'instruction requise et pas davantage, semble-t-il, la piété de mise. « Il n'était ni lettré ni habile à lire les heures » (c'est-à-dire les parties de l'office liturgique) écrit Abry. D'où dispense du Pape, lorsqu'il fut élevé au rang, cette fois, de chanoine de la collégiale Saint-Paul par le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, dont il était devenu, par ailleurs, le peintre officiel. C'était en 1670. Le 19 juin de cette année-là, le chancelier (en l'occurrence, Lambert de Liverlo) ordonna à la Chambre des Comptes de délivrer gratis la provision de ladite prébende de Saint-Paul, accordée à Bertholet Flémalle, « peintre de Son Altesse ».

Sa réception en la collégiale eut lieu le 12 décembre suivant, après son voyage à Paris ⁽⁴⁹⁾. S'il se maintint dans le célibat, nous ne pensons pas que ce fut par vocation religieuse. Il aimait trop les femmes pour que l'une d'elles se l'attachât. Alors qu'il avait 56 ans, le roi de France et d'autres auraient tenté de lui faire contracter mariage, de nouveau à Paris, en 1670 ⁽⁵⁰⁾. Le peintre, à la lumière des documents concernant sa succession, ne fut jamais très à l'aise matériellement, malgré les sommes considérables que ses peintures ont dû rapporter ⁽⁵¹⁾. Les prébendes accordées, qu'il les ait recherchées lui-même ou que des tiers se fussent évertués à le lui procurer, apportèrent à Bertholet d'autres sources de revenus bienvenues ⁽⁵²⁾. Cependant, les problèmes que pose son existence ne sont pas simples parce que le personnage est complexe. Selon le témoignage d'un contemporain, Bertholet Flémalle était d'un caractère enjoué; il avait l'humeur facile, la réplique prompte et se montrait tempéré en toutes

⁽⁴⁸⁾ J. HELBIG, *l.c.*, p. 260.
AEL, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg 47, f° 238 v°; reg 48, f° 128.
AEL, *Cathédrale Saint-Lambert*, portefeuille de documents à classer.
AEL, *Notaire J. Woot de Trixhe*, à Liège, acte du 11 mai 1662.

⁽⁴⁹⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 223.
H. de VILLENFAGNE, *Mélanges Historiques et Littéraires*, Liège, 1810, p. 173.
AEL, *Chambre des Comptes*, reg 15, f° 106.

⁽⁵⁰⁾ L. ABRY, *B.U.L.*, ms. 372, p. 223.
⁽⁵¹⁾ « *Le Christ en croix, avec la Vierge, Saint Jean et la Madeleine* » que Bertholet Flémalle exécuta pour orner le maître-autel de l'église à l'abbaye du Val-Benoît, lui rapporta, à titre d'exemple, 1900 florins Brabant — R. LESUISSE, *l.c.*, p. 257.

⁽⁵²⁾ P.-Y. KAIRIS (*l.c.*, p. 45) souligne ce fait.

choses. Toutefois, « on le trouvait froid avec ses proches et manquant de générosité envers les ouvriers ». Coquet, il faisait venir, sinon ses costumes du moins ses étoffes, de Paris, par l'entremise de Valdor.

En 1666, il fit toute une histoire à ce dernier, lui reprochant de ne pas avoir bien exécuté les commissions du peintre en ce qui regardait ses objets de toilette. Valdor, écrivant, de la capitale française, au fils du peintre Gérard Douffet, fit remarquer qu'il avait envoyé à Bertholet un chapeau de 3 à 4 écus, « et tel que le roi et les princes en portaient », ainsi que la doublure d'un manteau. Si la pièce avait servi, c'était au duc de Vendôme, qui n'avait porté le manteau que cinq jours, le sixième ayant dû prendre le deuil du roi d'Espagne⁽⁵³⁾. L'autoportrait, conservé au musée de l'Art Wallon, nous montre d'autre part, un homme souriant mais secret. Une autre nomination en 1670 dut lui apporter plus de satisfaction que la précédente. Le Brun proposa la candidature de Bertholet Flémalle à l'Académie royale de peinture et de sculpture. Elle fut agréée en octobre, officiellement. Cependant le 21 septembre 1670 déjà, l'artiste chargeait Michel Dethier et le bénéficiaire Lambert Ottelet (oncle par alliance de Jean-Guillaume Carlier) de percevoir les revenus de sa prébende de chanoine de Saint-Paul. Sans nul doute, en prévision de son départ pour Paris. L'Académie royale s'assembla extraordinairement, le 16 octobre, pour le recevoir et le nommer, en outre, professeur. Parmi l'assistance, son compatriote, le peintre Gérard Goswin, lui-même membre et professeur de l'Académie. Le mérite de Bertholet était à ce point connu et apprécié qu'il avait été dispensé des formalités ordinaires pour son entrée dans l'auguste compagnie. Ce fut la seule séance de l'Académie, à laquelle prit part Bertholet. Son déplacement dans la capitale de Louis XIV avait un second but : livrer la toile destinée à orner le plafond de la chambre du roi, au palais des Tuileries⁽⁵⁴⁾. Musicien

⁽⁵³⁾ J. HELBIG, *l.c.*, pp. 263-264.

H. HELBIG et M. GRANDJEAN, *Catalogue des collections léguées à la Ville de Liège par U. Capitaine*, tome III, Liège, 1872, p. 34, n° 36; p. 36, n° 57.

Signalons qu'en cette même année 1666, Bertholet Flémalle et le commissaire Guillaume de Harenne attestent que Jérôme, briguant une prébende de chanoine à la collégiale Saint-Barthélemy, est bien le fils de Michel Natalis et de Marie de Falcoumont. AEL, *Fonds Abry*, reg. 12, p. 151.

⁽⁵⁴⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 220.

A. de MONTAIGLON, *Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture 1648-1792*, tome I, Paris, 1875, pp. 351-353.

AEL, *notaire G.-F. Pauwea*, à Liège, acte du 21 septembre 1670. A propos de l'œuvre de Bertholet Flémalle, qui décora les Tuileries et qui disparut dans l'incendie du palais en 1871, voir Jacques HENDRICK, *La Peinture au pays de Liège*, Perron-Wahle, 1987, pp. 141-144. R. JANS, *Gérard Bastin dit Goswin (1613-1685), peintre ordinaire du roi de France*, Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège, tome VIII, 1972, p. 109.

apprécié, peintre avec raison renommé, celui que Sandrart n'hésita pas à surnommer le « Raphaël des Pays-Bas » se consacra, en outre, à l'architecture, un art auquel, nous l'avons indiqué plus haut, il s'initia en Italie. Aussi, l'autoportrait de Bertholet Flémalle, gravé par Duvivier, porte-t-il à propos l'équerre et le compas de l'architecte, à côté de la palette et des pinceaux du peintre. Cette facette du talent de l'artiste est trop souvent négligée, à cause de la disparition de toutes les réalisations. Récemment, Claude Bosson et Jacques Hendrick s'y sont attardés⁽⁵⁵⁾. Son goût pour l'architecture, classique, Bertholet le trahit dans les cadres ou les fonds de ses peintures religieuses et historiques. Comme architecte, il se manifesta d'abord en fournissant des projets de mobiliers religieux (jubés, autels). Ainsi, en sa présence, fut conclu, le 24 février 1662, un accord entre le chapitre de la collégiale Sainte-Croix et le sculpteur Guillaume Coquelet, pour la confection d'un jubé monumental, d'après le modèle et sous la direction de Bertholet⁽⁵⁶⁾. Il ne dédaignait pas des constructions plus prosaïques : en juin et en août 1666, il toucha un total de 200 florins Brabant pour le dessin d'une fontaine et sa peinture sur une muraille du palais. Mme Lhoist-Colman suggère qu'il s'agit de la fontaine de Hors-château⁽⁵⁷⁾. N'est-il pas question plutôt d'une des fontaines qui alimentaient en eau potable le palais princier ? Ce ne fut pas le peintre mais l'architecte qui s'assura, le 17 janvier 1668, l'exploitation d'une carrière de marbre noir, près de Theux, en obtenant l'octroi du prince⁽⁵⁸⁾. Cette concession indique que Bertholet Flémalle ambitionnait de produire de vastes édifices, où le marbre serait un élément décoratif essentiel, à l'instar du jubé de Sainte-Croix qu'il dessina. Le prieur de la Chartreuse de Liège, Gilles de Liverlo, lui demanda le plan d'une nouvelle église, mais décéda en novembre 1667, avant que les travaux ne fussent entamés. Le plan de Bertholet, encore visible à la fin du XVIII^e siècle, ne fut jamais appliqué⁽⁵⁹⁾. Il fut plus

(55) P.-Y. KAIRIS, *l.c.*, p. 45.

C. BOSSON, *Bertholet Flémalle, peintre et architecte liégeois (1614-1675)*, Mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie. Université de Liège, 1981, p. 78.

J. HENDRICK, *l.c.*, p. 140.

(56) AEL, *Collégiale Sainte-Croix*, reg 66, f^o 144 v^o - f^o 146.

(57) AEL, *Cité*, reg 149, f^o 10 v^o, f^o 12 v^o.

Berthe LHOIST-COLMAN, *Jean Del Cour dans les archives liégeoises*, Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, tome XLVIII, 1968, pp. 28-29.

(58) J. HELBIG, *l.c.*, p. 262. AEL, *Chambre des Comptes*, reg 110, f^o 201 v^o.

(59) H. de VILLENFAGNE, *Mélanges de littérature et d'histoire*, Liège, 1788, p. 146. T. GOBERT, *l.c.*, tome II, Liège, 1925, p. 325.

heureux avec les Dominicains, qui, à leur tour, eurent l'intention de faire réédifier leur église. Bertholet traça un «dessin somptueux», dont il fit fabriquer un modèle en bois de sept pieds de haut, qui périt, plus tard, dans l'incendie de la bibliothèque du couvent, où il avait été déposé ⁽⁶⁰⁾. A la mort de l'artiste, seul le chœur était élevé. Il est vrai que les travaux ne démarrèrent qu'en 1674 ⁽⁶¹⁾. Le 4 juin de cette année-là, le maître-maçon Jean Doreye passait un accord chez le révérend Sire Bertholet Flémalle, dans la paroisse Saint-Remy, en la présence du peintre et de son élève Englebert Fisen. Jean Doreye s'engageait à entreprendre les fondations de la rotonde et du chœur de l'église des Dominicains, conforméments au «modelle» ⁽⁶²⁾.

Encore que la construction s'éternisât et qu'il y eût nécessairement des remaniements de détails, le projet de Bertholet fut respecté. Le grand dôme des Dominicains, le premier du genre à Liège, domina le centre de la ville jusqu'au début du siècle dernier. Autre marque de l'importance que portait Bertholet à son œuvre d'architecte, c'était dans cette église, à peine commencée, qu'il désira être enterré, et non dans la collégiale, dont il était chanoine. Mieux, il choisit les Dominicains comme héritiers principaux, au détriment de sa famille, comme s'il avait tenu à les remercier de leur confiance ⁽⁶³⁾. L'acharnement à s'imposer comme bâtisseur se révèle particulièrement, dans la mirobolante demeure qu'il se fit dresser, en retrait de l'actuelle rue Saint-Remy, à droite de la traverse qui porte son prénom. Au milieu du XVII^e siècle, juste en face de chez Lambert de Liverlo, le rempart de la Cité était longé, entre l'hôtel des Beckman (n^o2 rue Saint-Remy) et la tour des Lapins (au coin du boulevard Piercot) par une berge, appelée «rivage Rosée» ou «rivage Brahier».

On y avait notamment accès par une courte ruelle, s'ouvrant dans la présente rue Saint-Remy, à travers l'enceinte, trouée, à cet endroit, d'une poterne («postice») fortifiée. L'arcade, basse, sombre, très profonde, dénommée l'«arvô Saint-Remy» menait directement à un pas-

⁽⁶⁰⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 123.

⁽⁶¹⁾ AEL, *Notaire G.-F. Pauwea*, actes des 5 novembre 1673, 18 juin, 19 août, 16 octobre et 8 novembre 1674.

⁽⁶²⁾ AEL, *Idem*, acte du 4 juin 1674.

⁽⁶³⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 225.

sage d'eau, au moyen duquel était gagné le quartier d'Avroy ⁽⁶⁴⁾. Le terrain clos du rivage Rosée, compris entre la propriété Beckman et la ruelle susdite, avait servi de potager, de houblonnière ou de dépôt de charbon et de pierres; lorsque l'acquit Bertholet Flémalle, le 30 juillet 1658 ⁽⁶⁵⁾. L'artiste ne l'estimait pas suffisant pour y bâtir un logis qui, selon les termes de ses requêtes, devait contribuer à l'embellissement de la ville. Grâce aux services qu'il avait rendus tant au prince qu'à la Cité (ils ne sont pas spécifiés), il obtint tout ce qu'il désirait.

Le 28 février 1659, Maximilien-Henri de Bavière lui permit d'annexer une partie de la ruelle voisine ⁽⁶⁶⁾. Le 24 juillet suivant, le conseil de la Cité l'autorisait à pratiquer, dans le rempart, une entrée à sa future demeure. Le 25 mai 1661, ce conseil lui accorda, pour une durée de 12 ans, l'usage du corps de garde et du chemin de ronde de l'enceinte, surplombant l'entrée de sa maison et la poterne ⁽⁶⁷⁾. En 1672, Bertholet s'occupa de faire voûter, à ses frais exclusifs, la ruelle qui menait à la berge et qui séparait sa propriété de celle des de Stier, Lassenotte et consorts ⁽⁶⁸⁾. Le passage était sans cesse rempli d'ordure et de « vilainies » malodorantes, incommodant autant le voisinage que les piétons empruntant la ruelle. En plus, celle-ci avait permis à des cambrioleurs de pénétrer chez Bertholet. Le prince, après enquête, donna un accueil favorable à son peintre attiré: la partie de la ruelle, flanquée de murailles, fût voûtée pour rester à sec et empê-

⁽⁶⁴⁾ T. GOBERT, *l.c.*, tome II, 1925, p. 253; tome V, 1928, pp. 174-175, 255. L'« arvô Saint-Remy » et la ruelle à l'air libre furent aliénés en 1835; l'arcade fut démolie en 1837; ils n'avaient plus de raison d'être à la suite du percement de la voie, qui allait s'appeler « rue Bertholet ». *Annuaire de la Noblesse de Belgique, 1867*, pp. 44-65, l'hôtel Beckman devint au XVIII^e siècle l'hôtel Fabribeckers.

⁽⁶⁵⁾ AEL, *Notaire A. delle Hessale*, à Liège, reg 1658-1660, f^o 39 - f^o 40. Les détenteurs du terrain, avant Bertholet, furent successivement Jacques Ruffin, capitaine du quartier de l'Ile, et la veuve de Benoît Ponsart.

⁽⁶⁶⁾ AEL, *Chambre des Comptes*, reg 12, f^o 134 v^o; reg 109, f^o 100 - f^o 101; reg 253, f^o 98 v^o - f^o 103 v^o.

⁽⁶⁷⁾ AEL, *Cité*, reg 14, f^o 27, 86 v^o.

Les autorités de la ville, en cas de besoin, se réservaient le droit d'avoir le libre accès et de mettre une garde, dans les lieux concédés.

⁽⁶⁸⁾ La propriété des de Stier, etc., plus tard l'hôtel de Diffuy, fut achetée partiellement en 1835 par la ville de Liège, pour élargir l'extrémité de la rue Saint-Remy et ouvrir la future rue Bertholet.

AEL, *Notaire L. Ogier*, à Liège, acte du 31 décembre 1675.

AEL, *Echevins de Liège, actes pour réalisation, 1717*, acte du 6 février 1717.

AEL, *Notaire Qu. Denis*, à Liège, 1808, acte n^o 274.

AEL, *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg 493, acte n^o 23.

cher les incursions malvenues ; un espace, au milieu, resta découvert mais muni de «treillis de fer» (barreaux), afin de laisser filtrer la lumière : c'est l'«arcade basse, sombre, très profonde» évoquée par Gobert, qui subsista jusqu'en 1837. Bertholet Flémalle en profita pour ériger un bâtiment sur la voûte de la ruelle, ce qui provoqua les protestations de ses voisins ⁽⁶⁹⁾. Abry ne târit pas d'éloges sur la construction «assez splendide» que fit élever l'artiste. L'auteur des «Hommes Illustres» n'apprécie cependant pas l'entrée (aménagée dans le rempart), qui était compensée par la situation de la demeure, «d'une architecture nouvelle et à l'antique», au bord de l'eau, avec une vue tout au long d'Avroy. Bertholet, dans la maison de ses rêves, tenta de satisfaire pleinement ses appétits d'architecte. «Si Bertholet avait vécu plus longtemps, il en aurait fait l'abrégé de tous les ordres», note Abry. A ce «palais imaginaire», décoré à l'intérieur «en partie par artifice» (peintures en trompe-l'œil?), Bertholet consacra la totalité de ses économies, soit plus de 40.000 francs de l'époque (plus de 50.000 florins, selon certains) et, à peine l'habita-t-il, qu'il se ruina d'un côté ou de l'autre. Non seulement pour y apporter des ornements ou des compléments, mais pour effectuer des réparations nécessitées par la fragilité de l'ensemble. «Maison conçue davantage pour l'agrément que pour sa solidité», constate lapidairement Saumery. «Le tout était fait à la légère» admet Abry, qui signale les galeries d'en haut, couvertes de toile cirée au lieu de plomb, les fresques, ornant les murs extérieurs, qui ne résistèrent pas à l'injure de l'air, par suite des défauts du plâtre. Encore que le même juge que la maison aurait pu être laissée à la postérité, en pourvoyant largement à son entretien, il est légitime de se demander si, conçue par et pour l'antiquité et l'Italie, elle aurait résisté au climat liégeois ⁽⁷⁰⁾. Bertholet Flémalle, architecte, a manqué, de toute évidence, de sens pratique. Ceci expliquant cela : une expertise de la maison du rivage Rosée, en date du 23 juillet

⁽⁶⁹⁾ AEL, *Chambre des Comptes*, reg 15, f° 182, f° 189 v° ; reg 85, f° 27 v° - f° 28. AEL, *Notaire J. Woot de Trixhe*, actes du 4 mars 1672 et du 5 janvier 1673.

Echange de bons procédés : Bertholet Flémalle, le 23 décembre 1673, se prêta à l'évasion du fils du comte Albert d'Arberg de Vallengien (sorti nuitamment de la prison de l'Official, par ordre du prince) en le laissant passer dans sa propriété. Le fugitif qui devait répondre du meurtre du vicomte de Looz, put ainsi s'embarquer, au rivage Rosée, sur une bateau qui l'attendait et le mena sur l'autre rive, en Avroy — B.U.L., Albert-Joseph GOSSUART, *Chroniques liégeoises et familiares*, tome I, 1717, ms 1152, pp. 146-148.

⁽⁷⁰⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 224. L. ABRY, *B.U.L.*, ms. 372. P.-L. de SAUMERY, *l.c.*, tome 5, p. 256.

1690, révèle, en plus de la précarité de l'édifice, le manque de formation technique du bâtisseur ⁽⁷¹⁾. Les architectes Jean Doreye et Jean Piette considèrent l'ouvrage « négligé et mal travaillé » : murs par assez épais, bois non chevillés ou de mauvaise qualité, galeries sans protection... Quinze ans après la disparition de Bertholet, la maison est en grande partie inhabitable, rongée qu'elle est par l'humidité, avec des murailles hors plomb, des boiseries pourries, des vitres cassées. La visite des lieux fait apprendre aussi que la maison est inachevée : les combles n'ont, en guise de plancher, que quelques pièces de bois léger, non clouées, jetées telles quelles sur les « terrasses » ; le premier étage ⁽⁷²⁾ n'est pas terminé en général ; même les pavements des pièces du rez-de-chaussée, en marbre et en jaspe, sont restés à l'état brut. Malgré une écriture parfois confuse, l'acte apporte des détails intéressants sur l'ancienne demeure de Bertholet. Le sous-sol (sans doute surélevé), l'unique partie de la maison qui était restée, dans l'ensemble, en bon état, grâce à des voûtes et à des murs solides, ainsi qu'à quelques piliers, comportait :

- a) une « sallette », pavée de marbre noir et blanc, tapissée de toiles peintes représentant des feuillages dorés et de diverses couleurs, au-dessus d'un lambris peint en blanc, renfermant une cheminée en marbre et jaspe décorée de festons dorés ;
- b) une alcôve joignante, ornée de pilastres peints et dorés ;
- c) un petit cabinet, sur le côté, pavé de marbre blanc et noir, ayant une cheminée en marbre de Theux ;
- d) près de l'alcôve également une petite cuisine ;
- e) six pièces servant de caves et d'« officines » (ateliers ?).

Le rez-de-chaussée était centré sur une « salle » (vaste salle d'apparat, probablement), en « forme de dôme ». Cette pièce était soutenue par huit colonnes et quatre piliers cimentés blancs. Le dôme, dans le haut et au milieu était agrémenté de festons dorés vernis. Des peintures murales (qui se dégradèrent en 1690) rehaussaient les parois : elles étaient, à coup sûr de cette décoration intérieure, « par artifice »,

⁽⁷¹⁾ AEL, *Officialité de Liège, Aliénations*, reg 247, f° 188 - f° 189 v°.

⁽⁷²⁾ Le document porte « *second étage* ». Dans le vocabulaire du temps, il s'agit du premier, comme le « *premier étage* » désigne le rez-de-chaussée.

que remarqua Abry. De grands carreaux de marbre et de gypse (non polis) recouvraient le sol. Un petit lambris courait autour de la salle, à la hauteur des appuis de fenêtres.

Il y avait quatre portes ornées de branches sculptées. Vers Saint-Jacques, Avroy et Saint-Jean, elles donnaient accès chacune, à une pièce, d'environ 22 pieds de long et 11 pieds de large, plâtrée en blanc, et pavée de marbre et de jaspe (à l'état brut). La quatrième s'ouvrait sur le «salon ou galerie», sans doute le vestibule, accolé, des deux côtés, d'un cabinet au sol couvert d'un plancher, et doté d'une petite cheminée, en marbre de Theux. L'étage était aussi en forme de dôme, «bâti en rotonde», environné d'un «carré», autour duquel tournait une galerie à jour; celle, couverte de toile cirée, à laquelle Abry fait allusion. Un escalier menait aux combles ou grenier, qualifiés de «plate-forme». La construction de 1672, élevée sur la voûte de la ruelle, consistait en une autre galerie, avec balustrades en bois, pavée de pierres de Moha et de pierres de taille, disposant aux deux extrémités, d'un escalier en pierre, incliné à quatorze degrés. Par un acte de 1689, nous savons que l'immeuble renfermait un jardin ⁽⁷³⁾. Pour avoir une idée plus précise de la maison, il faudrait la repérer sur un des tableaux où Bertholet s'est plu à la figurer. A ce propos, Abry signale le portrait de Lambert de Liverloo, avec comme fond, le fameux édifice, tel qu'on le découvrait, de la demeure du chancelier, en Avroy. Il s'agit certainement d'un portrait sur toile (H: 0,54; L: 0,36 m), qu'on vit à l'exposition de l'Art Ancien au pays de Liège de 1881 et qui faisait partie alors de la collection Lhoest-van Weddingen. Cette peinture, attribuée à Bertholet Flémalle, représente, selon le catalogue de l'exposition, «un prêtre sur pied: par la fenêtre su fond, on aperçoit une maison construite dans le style italien, et qui se trouve au bord d'une rivière. Cette construction répond assez bien aux descriptions de la maison que Flémalle avait fait construire au bord de la Meuse» ⁽⁷⁴⁾. Il fallut plusieurs années avant que

⁽⁷³⁾ AEL, *Notaire R. Debru*, à Liège, acte du 31 mars 1689.

⁽⁷⁴⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 225.

Exposition de l'Art Ancien au pays de Liège de 1811, catalogue officiel, p. 32, n° 60. Le portrait ne figure pas dans le catalogue de la vente publique, le 5 avril 1892, de la collection Lhoest-van Weddingen, qui constituait un tiers de l'ancienne collection de Henri Hamal. BCL, *Catalogue de la collection de tableaux anciens, provenant de feu Mme Lhoest-van Weddingen*, Liège, 1892.

Bertholet eut la possibilité de s'installer dans son « palais ». Monconys, qui passa à Liège en juillet 1663, retint que le peintre était en train de faire bâtir une « maison couverte d'ardoises au bord de la Meuse, qui est à l'italienne et fort galante » (75). D'après Abry, Bertholet l'a à peine vue en état de l'habiter quand (en 1670), il fut pourvu d'une prébende à Saint-Paul. Son canonicat entraînait l'obligation de résider un temps dans les encoîtres de la collégiale. Afin d'en être dispensé, Bertholet aurait proposé, au chapitre de ses confrères, de fournir, chaque année, deux ou trois tableaux, de sa composition; ce qui aurait été refusé (76). Toujours est-il que c'est dans sa chère maison qu'il mourut le 10 juillet 1675 atteint de « mélancolie » et d'une « certaine langueur ». On a beaucoup épilogué sur la fin du personnage. Abry attribue mélancolie et langueur au changement de vie et de mœurs, causé par son état de chanoine de Saint-Paul. Certains, comme d'Argenville, ont prétendu que Bertholet était mort de dépit, à la suite de la renommée grandissante de son ancien élève. Jean-Guillaume Carlier. Rodolphe de Warsage évoque l'hypocondrie. D'autres ont avancé qu'il avait été empoisonné par la marquise de Brinvilliers, qu'il fréquentait « pour ses mérites apparents ». L'aventurière se terrait bien dans un couvent de Liège, entre 1674 et 1676. Mais quel mobile l'aurait incitée à commettre ce nouveau crime ?

Villenfagne est le seul à donner une explication à ce prétendu forfait : Bertholet voulait peindre le portrait de la Brinvilliers ; celle-ci craignit que ce portrait amena ses ennemis jusqu'à sa retraite, ce qui la força à empoisonner l'artiste (77). Les documents inédits, dont l'on nous pardonnera de faire longuement état car ils éclairent un pan, jusqu'ici inconnu mais essentiel du personnage, nous accréditent à croire que les déboires de Bertholet Flémalle comme architecte sont à la base de la mélancolie qui hâta sa mort. Son projet d'église pour la Chartreuse resta sur papier ; l'église des Dominicains s'éleva avec

(75) B. de MONCONYS, *Les voyages de M. de Monconys*, suite de la 2^e partie, Paris, 1695, p. 240.

(76) H. de VILLENFAGNE, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 173.

(77) H. de VILLENFAGNE, *Mélanges de littérature et d'histoires*, p. 157, note 41. — Les registres de l'Académie de peinture et sculpture de Paris portent erronément que Bertholet décéda le 18 juillet 1675 (cf. Jules Helbig).

— Rappelons qu'outre Jean-Guillaume Carlier et Englebert Fisen, Gérard Lairesse et Jean-Gilles Delcour passent pour avoir été des élèves de Bertholet.

une trop sage lenteur ; la maison du rivage Rosée, qui lui coûtait les yeux de la tête, il ne parvint pas à la terminer et il dut se rendre compte de sa fragilité. Bertholet avait, de sa conception d'architecte, une vision de peintre et de dessinateur. Il traçait des projets à la limite du réalisable, nécessitant, à la mise en œuvre des sommes exorbitantes ou, à tout le moins (en ce qui concerne sa demeure) hors des possibilités financières des intéressés. Il faut mettre sur le compte d'un esprit affaibli et troublé (Bertholet fut vraiment atteint d'« indisposition corporelle » avant d'expirer), un testament, rédigé le jour même de son décès par le notaire Guillaume de Harenne, son ami. Outre les principaux bénéficiaires, les Dominicains, l'acte comporte sans doute autant de legs que le montant des dettes à charge de Bertholet ; les clauses embrouillèrent à un tel point la succession du peintre-architecte qu'elle suscita d'innombrable procès, pendant plus de 50 ans ⁽⁷⁸⁾. Bertholet Flémalle avait désigné, comme exécuteurs testamentaires, son protecteur de toujours, le chancelier Lambert de Liverloo (il laissa à celui-ci cinq tables et cinq vases), et l'un de ses clients, Wathieu de Hodeige, curé de Saint-Nicolas-Outremeuse et doyen de l'archidiaconé de Liège ⁽⁷⁹⁾. Une semaine après la mort de l'artiste et selon sa volonté expresse, ils firent dresser l'inventaire des « meubles, peintures et autres hardes... de feu le s^r Barthold Flemale, vivant chanoine de St Paul », en présence notamment du prieur des Dominicains et de la servante du défunt, Marguerite Crocq ou Croquet ⁽⁸⁰⁾.

L'inventaire s'est limité à dix locaux : la chambre dans laquelle Bertholet rendit l'âme, une pièce ornée d'une dizaine de tableaux ; une autre servant à remiser plusieurs toiles, la plupart roulées ou simplement ébauchées ; une cuisine ; une pièce avec alcôve ; un cabinet ; une « salette par terre » ; une cave, et enfin, le « laboratoire », autrement dit, l'atelier de l'artiste, encombré de peintures, de pinceaux, de palettes et dans lequel un matelas et une couverture verte étaient, sans doute, réservés, du vivant du maître, à l'élève du moment. L'état de la vente publique, qui eut lieu les 23 et 24 juillet suivants ⁽⁸¹⁾, et dont

⁽⁷⁸⁾ Une copie du testament de Bertholet Flémalle, dont le contenu nous était connu partiellement grâce à d'autres documents, a été retrouvée dans le « Dictionnaire » de Jean Yernaux, en cours de publication dans le Bulletin de la Société Libre d'Emulation.

⁽⁷⁹⁾ « La Déposition de la Croix » et « L'Institution de la règle des Prémontrés », retables d'autel pour le curé Hodeige, furent parmi les derniers ouvrages de Bertholet. H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 221. Notons que le notaire Harenne reçut une petite table en marbre, reposant sur un pied.

⁽⁸⁰⁾ AEL, *Notaire H. Léonard*, à Liège, acte du 17 juillet 1675.

⁽⁸¹⁾ AEL, *Idem*, acte à la date.

l'énumération ne coïncide pas forcément avec celui de l'inventaire, complète nos informations. Ce qui est frappant d'abord, c'est la modestie du mobilier : deux petites armoires, un buffet, trois lits, deux coffres, un coffre-lit, une ou deux horloges, un banc, cinq fauteuils, quelques chaises, trois petites tables... Le plus intéressant, ce sont les peintures mentionnées, bien sûr.

Abry, déjà, nous avait appris que Bertholet, dans les années 1670, avait exécuté une « Deborah », une grande ébauche du « Martyre de Saint Lambert », destiné au maître-autel de la cathédrale de Liège, et diverses autres œuvres, restées inachevées, qui furent vendues après la mort du peintre ⁽⁸²⁾.

Dans le « laboratoire » se trouvaient effectivement « L'Histoire d'Eborah » (sic), adjugée au frère du défunt, l'orfèvre Henri Flémalle pour la somme appréciable de 511 patacons, et une « grande toile ébauchée avec sa ramme » (châssis), sans doute le prédit « Martyre de Saint Lambert », qui partit modestement, pour 6 florins 15 sous. Le peintre Gérard Goswin, qui habitait non loin de chez Bertholet, acheta « Les Quatre parties du Monde » (145 florins) et une allégorie de « La Justice » (4 florins 10 sous).

Voici les prix des autres peintures mises aux enchères : « La Descente de Croix » (11 florins), « Joab » (32 florins), « La Conversion de Saint Paul » (8 florins) ⁽⁸³⁾, une allégorie de « La Musique » (6 florins), une autre allégorie de « La Musique » (6 florins), un « Paysage » (11 florins), un second « Paysage » (3 florins 5 sous), « Une biche et un chevreuil » (8 florins 6 sous), trois « toiles ovales » (13 florins 10 sous), « Loth » (10 florins 2 sous). L'inventaire énumère davantage de peintures que l'état de la vente : des œuvres, dites ébauchées ou commencées (« Le Sacrement du Baptême », « La Vierge, Saint Joseph et le petit Jésus », une scène avec « Alexandre », une toile avec une « tête de portrait », un « Paysage », trois toiles, dont le sujet n'est pas

⁽⁸²⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 221.

⁽⁸³⁾ Est conservée, en l'actuelle cathédrale de Liège (ancienne collégiale Saint-Paul), une « Conversion de Saint Paul », de Bertholet Flémalle, de dimensions trop modestes pour être l'ouvrage, au sujet identique, qu'avait peint le maître pour l'ancien autel majeur, et qui a été identifié par M. Jacques Hendrick, au Musée des Augustins de Toulouse.

spécifié); des portraits «La femme de Lexhy», «Mademoiselle Stasse», «La tête de feu le baron de Linden», «Deux têtes de filles», «La tête du général de Norbertin» (le supérieur-général des Prémontrés ou Norbertins?) «La tête de la comtesse de Groesbeeck»); «La Conversion de Saint Paul», sans cadre⁽⁸⁴⁾; un petit tableau «La Fuite de la Vierge en Egypte», dont la mention a été biffée; neuf tableaux roulés, non spécifiés; huit «Paysages» (deux ronds, six carrés), et deux «Tableaux avec fruits» que réclamait une demoiselle Crassier, de même qu'une horloge et semble-t-il, une petite table. L'imprécision des textes ne permet pas de déterminer si toutes les peintures, du moins celles achevées, étaient du seul pinceau de Bertholet ou, ce qui est plus probable, d'artistes différents. Ainsi, les «Fruits» et «La Biche et le Chevreuil» relèvent de genres absolument inhabituels à Bertholet. Dans les documents en question, il convient de relever également un bon nombre de vêtements, dont les habits religieux (chape, aumusse, surplis, robe), qui souligne un goût à l'élégance; un livre de dessins d'orfèvre; un recueil de tailles douces, quelques dessins... et une scie à couper le marbre. Un vieux bouquin sur l'histoire sacrée, un petit livre sur l'«Imitation de Jésus-Christ», trois bréviaires, voilà toute la bibliothèque d'un personnage peu intéressé par les Lettres. Sa maison renfermait une paire de pistolets (il avait été victime de cambrioleurs); par contre, rien n'évoquait le musicien⁽⁸⁵⁾. La vente mobilière rapporta 3.754 florins BB 7. Quand gages, salaires, taxes, etc. furent payés, il restait 1.000 florins aux Dominicains... Pour tout numéraire, on n'avait déniché que 105 florins et il ne semble pas que l'artiste ait disposé de rentes ou d'autres biens que la maison du rivage Rosée⁽⁸⁶⁾. Celle-ci que, malgré ses imperfections manifestes avait dû surévaluer son architecte, se détériorait rapidement. D'autre part, il fallait satisfaire l'appétit des créanciers, dont le commissaire de la Cité, Louis Holen⁽⁸⁷⁾. Bertholet Flémalle

(84) Une petite étude préparatoire de «*La Conversion de Saint Paul*», figure au Musée de l'Art Wallon. A propos d'une peinture acquise par Goswin, une allégorie de la Justice, portant la devise «*Nec spe, nec metre*» (esquisse) se trouvait naguère dans la collection Eymael puis dans la collection Lekeux-Reuleaux. Elle était attribuée à Bertholet Flémalle.

L. DEWEZ, *Un maître liégeois du XVII^e siècle, Bertholet Flémalle (1614-1675)*. La Vie Wallonne, tome 8, 1927-1928, p. 161.

(85) La vente d'un clavecin, fait par Rukers, dont le couvercle avait été peint par Bertholet, fut annoncée par un avertissement de la Gazette de Liège du 15 mars 1784.

(86) «*On ne croit pas qu'il eut laissé d'autres biens que sa maison*», H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 225.

(87) AEL, *Notaire G. de Focroulle*, à Liège, acte du 14 septembre 1694.

n'avait pas oublié tout à fait ses frères, Guillaume et Henri, à qui il avait légué respectivement 3.000 florins BB. En avril 1676, ces derniers poursuivirent en justice les Dominicains, faute de recevoir leur dû⁽⁸⁸⁾. Bien que le « palais » ait trouvé un locataire, en la personne du maître-verrier Henri Bonhome⁽⁸⁹⁾, les Dominicains finirent par renoncer à un héritage trop compliqué et trop obéré. Fin juillet 1676, se déroulèrent alors des scènes, dignes d'une comédie. Henri Bonhome, qui en eut vite assez des désagréments des lieux, commit le notaire Waseige de remettre les clés à qui de droit. Les Dominicains, la demoiselle Crassier, le curé Hodeige, à qui, successivement, se présenta le tabellion, les refusèrent et les renvoyèrent à Bonhome, qui protesta solennellement. Au bout du compte, l'épouse de Guillaume Flémalle vint les chercher début août : les frères de Bertholet s'étaient portés héritiers sous bénéfice de loi et d'inventaire, se substituant aux Dominicains. Ceux-ci n'étant plus tenus, du coup, à prier pour le repos éternel de leur ex-bienfaiteur. Aussi, le chanoine Nicolas Jullin, le successeur de Bertholet dans sa prébende de Saint-Paul, accorda-t-il aux Dominicains de quoi constituer une rente consacrée à la célébration perpétuelle d'une Messe anniversaire à la mémoire de l'artiste⁽⁹⁰⁾.

L'héritage de Bertholet n'entraîna que des ennuis pour la famille. La maison, dont l'inoccupation fréquente précipitait la ruine, fut louée au libraire Gilles Roideau (en 1681), à Antoine Uten (en 1683), au jurisconsulte François-Guillaume de Borlé (en 1684), au notaire Robert Debru (en 1689), ce dernier partageant les lieux avec une dame Donchier et une demoiselle Coulon⁽⁹¹⁾. En 1690, un amateur s'offrit de reprendre l'immeuble, de tout démolir et de construire une nouvelle

⁽⁸⁸⁾ AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg 204, f° 219 v°. Bertholet avait légué, par ailleurs, 1000 florins BB à son neveu, Pierre Dosquet.

⁽⁸⁹⁾ On se demande à quelle source se référa Gobert pour écrire que la maison de Bertholet fut, après sa mort, habitée par la marquise de Brinvilliers, puis par le conseiller André del Marmol... T. GOBERT, *l.c.*, tome V, 1928, p. 173.

⁽⁹⁰⁾ AEL, *Notaire G.-F. Pauwea*, acte du 21 août 1676.
AEL, *Notaire J. Waseige*, à Liège, reg 1675-1676, f° 169, f° 169 v° ; 179 v°.
AEL, *Officialité de Liège, Aliénations*, reg 247, f° 187 v°.

⁽⁹¹⁾ AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 295, f° 238 ; reg 384, f° 52 v°.
AEL, *Notaire L. Ogier*, acte du 13 mai 1683.
AEL, *Notaire J. Bourguignon*, à Liège, reg 1679-1693 acte n° 168.
AEL, *Notaire R. Debru*, reg 1680-1695, acte du 31 mars 1689.

habitation. L'Officialité de Liège consentit à l'aliénation et à la mise en rendage proclamatoire de la propriété, après enquête ⁽⁹²⁾. Le 23 septembre 1690, elle fut adjugée à Léopold Bonhome, premier greffier des échevins de Liège ⁽⁹³⁾. Ce dernier, selon Abry et Saumery, fit élever une maison, « d'une structure solide et à la moderne » en 1692, utilisant les anciennes fondations. Léopold Bonhome, qui fut bourgmestre de Liège, dépensa plus de 30.000 florins BB et, vers 1710, ajouta à sa demeure une écurie et une remise pour carrosse ⁽⁹⁴⁾. Les Bonhome, anoblis au XVIII^e siècle, détinrent, jusqu'au début du siècle dernier, ce qui fut appelé longtemps encore la « maison de Bertholet ». Le professeur Pierre-Joseph Destrivaux en devint propriétaire en 1834. L'immeuble fut morcelé en 1875. Il s'étendait à l'emplacement des n^o 23, 25 et 27 boulevard d'Avroy, avec entrée à hauteur du n^o 18 rue Saint-Remy ⁽⁹⁵⁾.

La maison du rivage Rosée ne fut pas la seule source de soucis pour Guillaume et Henri Flémalle ou leurs enfants. Ils durent soutenir d'interminables litiges contre Pétronille (1632-1696) et Louise (1635-1724), filles de Robert Crassier, receveur de la cathédrale, et d'Anne Zutman. Les documents, concernant les procès, dans lesquels fut entraîné également Léopold Bonhome, ne sont pas suffisamment complets et explicites pour voir clair dans cet embrouillamini. Au vu du testament, les sœurs Crassier, sans conteste, ont compté parmi les intimes de Bertholet, lui apportant soins et prières dans ses derniers moments. Tantôt, elles se prévalent des legs dont l'artiste les a béné-

⁽⁹²⁾ AEL, *Officialité de Liège, Aliénations*, reg 247, f^o 187 - f^o 189 v^o. C'est dans le cadre de l'enquête que fut effectuée l'expertise commentée plus haut.

⁽⁹³⁾ AEL, *Officialité de Liège, Rendages proclamatoires*, reg 32, f^o 5 v^o - f^o 8 v^o. Léopold Bonhome était le neveu de Henri Bonhome, le locataire de 1676.

⁽⁹⁴⁾ AEL, *Notaire J. Léonard*, à Liège, reg 1708-1714, acte n^o 103.

⁽⁹⁵⁾ AEL, *Notaire J. Libens*, à Liège, acte du 24 juin 1820. AEL, *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg 483, acte n^o 68; reg 678, acte n^o 14; reg 1937, acte n^o 52; reg 1938, acte n^o 19; reg 3563, acte n^o 37; reg 3579, acte n^o 24; reg 4533, acte n^o 31.

Becdelièvre et Gobert mentionnent des tapisseries peintes par Bertholet, qui, retirées de sa maison, garnirent des pièces de l'hôtel Bonhome. Elles furent acquises au XIX^e siècle par Adolphe van der Hauzeur à Blisia pour orner la salle à manger du château du Val-Benoît. D'autre part, Gobert signale que fut déposé au Musée archéologique liégeois un cartouche en marbre blanc, aux armes de Léopold Bonhome et de sa femme, Marie-Pétronille Bouxhon, surmontées d'une couronne de baron, provenant dudit hôtel. Comte de BECDELIÈVRE, *Bibliographie liégeoise*, tome 2, Liège, 1837, p. 268; T. GOBERT, *l.c.*, tome II, 1925, pp. 92-93; tome V, 1928, p. 174.

ficiées par son testament, tantôt elles se posent comme ses créancières, afin d'asseoir leurs droits à la succession. En 1675, elles avaient déjà élevé des prétentions sur deux peintures de fleurs, une horloge et une petite table. Les Flémalle n'hésitaient pas à les accuser d'avoir emporté, voire dérobé plusieurs effets mobiliers. Elles répliquèrent qu'elles n'avaient rien pris, ni pendant la maladie de Bertholet ni après sa mort, si ce n'est ce que l'artiste leur avait accordé par écrit, tel qu'une peinture, « Copie de Sainte-Anne » et une table sur une pied, avec dessus en imitation de marbre. Les sœurs Crassier réclamaient spécialement le tableau « Deborah », qui, selon elles, leur avait été donné par testament et que Henri Flémalle s'était adjudgé, au cours de la vente publique. La signature de Bertholet fut vérifiée; son ancien élève Englebert Fisen, vint témoigner. Le notaire Harenne attesta que le peintre lui avait écrit, peu avant son décès: « J'ay un tableau Debora que je veu qui soit vendu et que hors de la soit payez le reste de mes debtes et le rest destribuez aux pauvres ». En fait, par son testament, Bertholet donna à chaque sœur Crassier 500 florins BB pour les Messes et les prières faites à son intention, un « beau bijou », estimé à 800 écus, une peinture, « La Fuite de Notre Dame en Egypte », évaluée 200 écus, et « quelques autres petits présents » qu'il leur avait faits par amitié. Il les avait autorisées en outre à retirer hors de chez lui « meubles, lits (litterie), matla et linges » que les sœurs Crassier avaient apportés chez lui, pour son service. Rien, concernant la « Deborah »⁽⁹⁶⁾. La cour de l'Officialité débattait néanmoins, depuis 1676 et la cause était toujours pendante le 15 février 1703...⁽⁹⁷⁾. Celle-ci fut soumise ensuite à l'Official de Cologne et, en 1712 à la Chambre impériale de Wetzlar⁽⁹⁸⁾. En 1726 encore, la « Deborah » fut récla-

⁽⁹⁶⁾ Cf. le testament. Rappelons qu'une « Sainte Anne et la Vierge » de Bertholet Flémalle figure au Musée du Prado, à Madrid. Le peintre avait prévu un legs aux pauvres ménages de la Cité, de même qu'à sa servante.

⁽⁹⁷⁾ AEL, *Officialité de Liège*, reg 113, f° 363 v° - f° 369.

La traduction de ce document en latin, réalisée par le regretté Raoul van der Made, m'a été aimablement communiqué par le professeur Pierre Colman.

AEL, *Notaire J.-D. Souverainprés*, à Sprimont, acte du 13 septembre 1709. Les sœurs Crassier, de même que leur frère Robert Crassier, chanoine de Sainte-Croix, allèrent demeurer en leur domaine du Rondchêne à Esneux.

AEL, *Cours de justice, Esneux*, reg 37, f° 36; reg 39 f° 21.

AEL, *Notaire R.-F. Fresart*, à Liège, reg 1730, acte n° 75; C. SIMONIS, *La Seigneurie et Comté d'Esneux*, Liège, 1895, pp. 173-182.

⁽⁹⁸⁾ AEL, *Chambre de Wetzlar*, procès 343.

Le dossier, comprenant deux volumes, a disparu dans le sinistre de 1944.

mée par le chanoine Crassier, représentant de sa sœur défunte, Louise, au lieutenant-colonel Chardonnet, gendre de Henri Flémalle⁽⁹⁹⁾. En 1729, le même tableau entreposé chez des tiers, est disputé entre deux filles de l'orfèvre!⁽¹⁰⁰⁾. S'il s'agit de la même œuvre de Bertholet Flémalle, on se demande par quel curieux chemin, la « Deborah ordonnant à ses généraux d'attaquer les Chananéens » est parvenue au Musée des Beaux-Arts de Tours... D'autre part, malgré un accord conclu avec les Flémalle en 1695⁽¹⁰¹⁾, Léopold Bonhomme ne fut pas à l'abri des poursuites de Louise Crassier, qui exigeait une part des revenus de la rente due sur la maison du peintre, d'autant plus que la veuve de Guillaume Flémalle lui céda ses droits en 1706. Après la cour de l'Officialité de Liège, l'affaire vint devant le Conseil privé en 1716. A propos de cette rente, la veuve du lieutenant-colonel Chardonnet s'en prit au chanoine Crassier en 1727, cette fois par devant les échevins de Liège⁽¹⁰²⁾. Le pauvre Bertholet Flémalle ne se doutait pas que son héritage amènerait tant de tracasseries, et pendant si longtemps...

Quant à ses proches qu'il ne paraît pas avoir prisés, nous ne savons quasiment rien du frère et de la sœur aînés. Renier, né en 1610, fut peintre également. Il voyagea partout, notamment en Espagne, où il mourut⁽¹⁰³⁾. Sophie, née en 1612, n'a pas dû atteindre l'âge adulte. L'autre sœur, Agnès, née en 1621, sort de l'oubli, dans ces

⁽⁹⁹⁾ AEL, *Echevins de Liège, Paroffres, greffe Crahay*, reg 311, f° 96 v°.

⁽¹⁰⁰⁾ AEL, *Idem*, reg 319, f° 83 v°, f° 100, f° 101.

⁽¹⁰¹⁾ AEL, *Notaire J.-H. Ghinotte*, à Liège, reg 1688-1697, actes n° 84, 87, 88.

⁽¹⁰²⁾ AEL, *Officialité de Liège*, reg 147, f° 73 - f° 73 v°.

AEL, *Conseil privé*, liasse 295 (ancien inventaire) procès Léopold de Bonhomme - Louise de Crassier.

AEL, *Echevins de Liège, Paroffres, greffe Crahay*, reg 314, f° 204, v°.

AEL, *Notaire J.-D. Souverainprés*, acte du 15 novembre 1707.

⁽¹⁰³⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.* p. 226.

L'ouvrage porte erronément « Belgique » au lieu d'« Espagne » (L. ABRY, B.U.L. ms 372, entre les pp. 228 et 229, au verso de l'épithaphe de Bertholet; AEL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg 13, dossier Flémalle).

pages. Elle épousa, vers 1660, le jurisconsulte herstalien, Wathieu Dosquet, qui devint échevin de sa localité natale. Agnès Flémalle décéda à Herstal, le 8 septembre 1674; son mari, le 29 novembre 1678. Ils eurent un fils, Pierre (1661-1704), qui eut comme mambour, son oncle Henri Flémalle. Une « ruelle Dosquet », à Herstal, disparue en 1864, tenait son nom de ces Dosquet, dont la maison acquise en 1668, joignait au cimetière et au presbytère de l'église de la Licour, où abou-tissait la ruelle ⁽¹⁰⁴⁾. Les frères cadets de Bertholet sont mieux connus, car, chacun, dans son domaine, a une place honorable dans l'histoire de l'art.

Guillaume FLÉMALLE

Peintre verrier, comme son père et son aïeul, Guillaume Flémalle, né en 1617, avait d'après Abry, « du destin et du génie », réalisant dans son art ce qu'on fait de plus beau. Son chef d'œuvre était des verrières à l'église de la Madeleine, où il avait peint en grisaille « Saint Guillaume et divers écussons » ⁽¹⁰⁵⁾. Dans une lettre adressée à Paris au graveur Duvivier, le 26 octobre 1711, le prêtre Jean-Guillaume Flémalle rapporte que son père, Guillaume Flémalle « peignait sur verre, auprès du cardinal Mazarin » ⁽¹⁰⁶⁾. En 1652, il travaillait pour le prince-évêque ⁽¹⁰⁷⁾. Il a dû œuvrer aussi au couvent des Mineurs, où, dès 1662, ses armoiries y figuraient, « pol rawet », (en prime) ⁽¹⁰⁸⁾. Le 14 mai 1666, Guillaume Flémalle fut nommé « voirier » attitré de la cathédrale Saint-Lambert ⁽¹⁰⁹⁾. Abry nous dit que cet homme d'esprit

⁽¹⁰⁴⁾ AEL, *Cour de Justice, Herstal*, reg 67, f° 269 v°; reg 71, f° 42; reg 75, f° 217, f° 219.

AEL, *Registres paroissiaux, Herstal*, reg 11, p. 94.

AEL, *Notaire P. Falloize*, à Herstal, reg 1666-1670, f° 234 v°.

A. COLLART-SACRÉ, *La Libre Seigneurie de Herstal*, tome 2, Liège, 1937, pp. 207-208.

Pierre Dosquet, de son mariage en 1688 avec Anne-Marie Lovinfosse, eut une fille Marie-Agnès, qui devint, en 1719, la femme de Jacob Hawotte.

⁽¹⁰⁵⁾ H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, p. 299.

⁽¹⁰⁶⁾ E. TASSET, *Guillaume Flémalle*, Biographie Nationale, tome 7, 1880-1883, colonnes 102-104.

⁽¹⁰⁷⁾ AEL, *Chambre des Comptes*, reg 11, f° 52.

⁽¹⁰⁸⁾ J. STEKKE, *L'Armorial de poche d'Abry*, Bulletin de la Société royale des Bibliophiles liégeois, tome XX, 1959, p. 103.

⁽¹⁰⁹⁾ AEL, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, rg 187, f° 120; J. YERNAUX, *L'Art du Vitrail au pays mosan*, p. 169.

et de caractère facétieux, qui était bien reçu par tous, avait négligé la fortune de ses enfants. En fait, le temps des peintres-verriers était sur le point d'être révolu et les fonctions de Guillaume Flémalle ont dû se limiter à réparer des vitraux détériorés ou... à poser de simples vitres. De son mariage avec Agnès Soutzen, il eut huit enfants, dont quatre survécurent à leurs parents. Le peintre-verrier demeurait en la paroisse Sainte-Aldegonde, dans une maison de Souverain-Pont, (à côté de celle à l'enseigne du « Chaudron ») où il n'était que locataire ⁽¹¹⁰⁾. Il était encore en vie le 8 août 1676 ⁽¹¹¹⁾. Encore que l'auteur des « Hommes illustres » signale qu'il est mort cette année-là, il semble qu'il participa au procès contre les sœurs Crassier, dans le premier semestre de 1677, ou du moins après le 17 décembre 1676 ⁽¹¹²⁾. Sa veuve poursuivit l'entreprise de Guillaume Flémalle: en 1691 et en 1693, elle fut payée pour des réparations effectuées aux vitres de l'église Sainte-Aldegonde ⁽¹¹³⁾.

Agnès Soutzen avait émancipé ses enfants Bertholet, Agnès, Jean-Guillaume et Catherine en 1680. L'année suivante, avec l'aide financière de son fils aîné, elle acquit la maison, au coin de Souverain-Pont et de la rue Sur-Meuse, qu'elle occupait ⁽¹¹⁴⁾. En 1705, accablée par l'âge (elle avait 70 ans), Agnès Soutzen transmit cette habitation à son gendre, Henri-Christophe Flamme, époux d'Agnès Flémalle. En 1708, elle demeurait à Cologne, où s'était établi depuis longtemps son fils Bertholet ⁽¹¹⁵⁾. Celui-ci, confondu parfois avec son oncle et parrain, le peintre-architecte, fut baptisé à Saint-Jean-Baptiste, le 4 décembre 1657, et succéda à son père, comme voirier de la cathédrale, le 16 juin 1677. Mais le second Bertholet préféra suivre les traces du premier qu'imiter Guillaume Flémalle, se rendit dans la métropole rhénane, où le 25 novembre 1687 il s'inscrivit au registre de la corpo-

⁽¹¹⁰⁾ AEL, *Notaire J. Léonard*, reg 1676, acte n° 139.

Entre 1657 et 1661, il avait vécu dans la paroisse S. Jean-Baptiste.

⁽¹¹¹⁾ AEL, *Notaire J. Waseige*, reg 1675-1676, f° 179 v°.

⁽¹¹²⁾ AEL, *Officialité de Liège*, reg 113, f° 364 v° - 365.

⁽¹¹³⁾ AEL, *Cures Sainte-Aldegonde*, Comptes, f° 8, f° 17 v°, f° 21.

⁽¹¹⁴⁾ AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 200, f° 290 v°; reg 294, f° 300.
AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 595, act réalisé le 20 février 1682.

⁽¹¹⁵⁾ AEL, *Notaire J.-R. de Caverenne*, à Liège, acte du 1^{er} octobre 1705.
AEL, *Conseil privé*, liasse 295 (ancien inventaire), procès susdit.

ration locale des peintres ⁽¹¹⁶⁾. Vers 1720, il œuvrait en Westphalie pour le compte d'un gentilhomme. De son mariage avec Marie-Constance de Horion, ce second Bertholet n'eut pas de postérité. Ses héritiers furent semble-t-il, les enfants de sa sœur Agnès. Il était pourtant en conflit avec celle-ci en 1723. En 1737, il est dit décédé ⁽¹¹⁷⁾. Son frère, Jean-Guillaume, baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts le 9 avril 1666, est connu par sa correspondance avec le graveur Duvivier. Rappelons qu'il est l'auteur d'une généalogie des Flémalle, établie en 1714, à laquelle nous nous sommes référés à plusieurs reprises. Admis à la prêtrise, il était bénéficiaire à la collégiale Saint-Paul, comme recteur de l'autel de Notre-Dame et des Douze Apôtres. En 1725, Jean-Guillaume Flémalle demeurait près de l'église Saint-Nicolas-au-Trez. Il est décédé vers 1738 ⁽¹¹⁸⁾. Catherine-Béatrice (1668-1731) épousa un marchand-banquier installé à Cologne, Jean de Falloize. Ils laissèrent un fille, Anne-Catherine ⁽¹¹⁹⁾. Quant à Agnès, qui fut baptisée à Saint-Jean-Baptiste le 21 août 1661 et qui eut pour parrain le peintre André Marckon dit Romanique, elle fut la dernière descendante directe du second voirier Renier Flémalle. Elle s'éteignit en la paroisse Saint-Remy le 2 octobre 1752, à 91 ans. Il est vrai que son mari, Henri-Christophe Flamme, était décédé le 31 août 1748, à 102 ans. Celui-ci, issu d'une famille originaire de Cologne, fut écuyer du prince-évêque, cornette de la garde princière. Les Flamme habitèrent d'abord la maison qui avait appartenu à Agnès Soutzen puis acquirent celle de « La Licorne », en Chéravoie, et une maisonnette, rue

⁽¹¹⁶⁾ J. YERNAUX, *L'Art du Vitrail*, p. 169.

J. HELBIG, *l.c.* p. 481.

AEL, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg 188, f° 76 v° ; reg 190, f° 44.

AEL, *Cité*, reg 15, f° 225.

Le prochain titulaire de l'office de voirier de la cathédrale, François Herna, ne fut nommé que le 2 octobre 1705.

⁽¹¹⁷⁾ AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg 304, f° 211 v°.

AEL, *Notaire J.-E. de Micheroux, à Liège*, acte du 9 juillet 1723.

AEL, *Notaire M. de Troisfontaines, à Liège*, acte du 17 mai 1737.

AEL, *Notaire J.-B. Collard, à Liège*, acte du 26 avril 1740.

⁽¹¹⁸⁾ AEL, *Notaire J. Waseige*, reg 1698, f° 171.

AEL, *Notaire H. Baiwir, à Liège*, reg 1714-1716, acte n° 64 (1715).

AEL, *Notaire J.-F. Beaumont, à Liège*, acte du 13 août 1725.

AEL, *Notaire P. Quiriny, à Liège*, acte du 1^{er} décembre 1738.

Archives de l'Evêché, *Collégiale Saint-Paul*, C. VI/7.

⁽¹¹⁹⁾ AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg 291, f° 250 v°.

AEL, *Etats*, reg 85, f° 76 v° - f° 77 (ancien inventaire).

AEL, *Cour de Justice, Jupille*, reg 150, f° 286, f° 309 v°, f° 355 v°.

AEL, *Notaire H. Baiwir*, reg 1717-1719, acte n° 97 (1719).

AEL, *Notaire J. Gillisenne, à Liège*, acte du 4 août 1726.

Jamin —Saint-Roch. Ils étaient considérés, néanmoins, comme de «pauvres honnêtes». Outre un fils, Jean-Christophe, clerc de notaire, et une fille, Marie-Corneille, religieuse au Bayard de Maastricht, ils eurent Catherine qui épousa à Theux le marchand Jean Jeunechamps, échevin de la localité, le 24 août 1714 ⁽¹²⁰⁾.

Henri FLÉMALLE

Henri Flémalle est né en 1624 et non en 1610, comme le rapportent certains ⁽¹²¹⁾. Le benjamin de la famille du voirier Renier Flémalle fut non seulement l'un des meilleurs orfèvres liégeois de son siècle mais aussi ciseleur et graveur de médailles. Ils releva le métier des orfèvres, le 18 janvier 1638, l'année au cours de laquelle son frère Bertholet partit pour l'Italie ⁽¹²²⁾. A l'époque du retour de celui-ci à Liège, Henri Flémalle étant l'époux de Jeanne, fille du procureur Pierre Berwyr et de Jeanne Brokar, et sœur du curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste et protonotaire apostolique, Nicolas Berwyr ⁽¹²³⁾. Son talent et sa notoriété, qui lui procurèrent de nombreuses commandes, son mariage avec une représentante de la bonne

⁽¹²⁰⁾ J. ROUHART-CHABOT et E. HELIN, *Admissions à la bourgeoisie de la Cité de Liège 1273-1794*, Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois, p. 135, n° 681 et n° 686.

AEL, *Echevins de Liège, Paroffres, greffe Crahay*, reg 271, f° 126; reg 274, f° 250 v°; reg 282, f° 84; reg 284, f° 382.

AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Bourguignon*, reg 306, f° 346 v°.

AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 1480, acte réalisé le 5 juin 1720.

AEL, *Echevins de Liège, Actes pour réalisation*, 1716, acte réalisé le 16 avril 1716.

AEL, *Idem*, 1752, acte du 8 octobre 1750.

AEL, *Notaire J.-R. de Caverenne*, acte du 1^{er} octobre 1705.

AEL, *Notaire J.-F. Beaumont*, acte du 18 juillet 1741.

AEL, *Notaire H. Baiwir*, reg 1717-1719, acte n° 119 (1717).

AEL, *Notaire N. Hallet*, à Liège, acte du 16 mai 1737.

AEL, *Etats*, reg 85, f° 76 v° - f° 77, f° 82 v° (ancien inventaire).

AEL, *Officialité de Liège, Rendages proclamatoires*, reg 37, f° 81.

Jean-Christophe Flamme, mort le 15 février 1760, épousa Elisabeth Georlet, dont il eut deux fils, Henri-Joseph et Jean-François.

Catherine Flamme, veuve de l'échevin Jeunechamps, décéda à Theux le 10 novembre 1772.

⁽¹²¹⁾ J. YERNAUX, *Les Grands Orfèvres Liégeois du XV^e au XVII^e siècle*, Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, tome 34, 1948, p. 73.

⁽¹²²⁾ J. BREUER, *l.c.*, p. 160, n° 1393.

⁽¹²³⁾ J. YERNAUX, *Les Grands Orfèvres*, p. 73.

AEL, *Notaire J. Sauveur*, à Liège, acte du 27 février 1647.

AEL, *Notaire A. Dujardin*, à Liège, reg 1667, acte n° 7.

bourgeoisie, un sens plus pratique, semble-t-il, firent qu'il jouit d'une situation matérielle plus solide que celle de ses frères. Henri Flémalle, lui aussi, séjourna quelque temps en France, à Paris, et, même quand il revint dans sa ville natale, il eut la clientèle du roi et de la reine ⁽¹²⁴⁾. Peut-être faut-il situer ce séjour vers 1650, alors que, pas plus que ses frères Bertholet et Guillaume, Henri Flémalle n'apparaît dans la « Description du rapport des vitres, etc. ». En tout cas, en 1652, il était à Liège, où il travaillait pour le Palais.

L'orfèvre, en la cité mosane, demeura toujours dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, soit au presbytère, auprès de son beau-frère, le curé Nicolas Berwyr, soit dans une maison de Féronstrée qu'il avait acquise, le 21 avril 1661, et qu'il fit rebâtir, de fond en comble. Il loua d'abord cet immeuble, situé à côté du béguinage du « Cheval Bay » et en face de l'église paroissiale et n'alla l'habiter, sans doute, qu'après le décès de Nicolas Berwyr, survenu le 7 avril 1671 ⁽¹²⁵⁾.

Comme mari de Jeanne Berwyr, il entreprit en 1663-1664, un procès contre la veuve et le fils du peintre Gérard Douffet, faisant mettre saisie, notamment, sur leur maison de la rue d'Amay ⁽¹²⁶⁾, ce qui dut déplaire à Bertholet, ancien élève de Douffet. Les honneurs ne firent pas défaut à Henri. Le 28 mars 1662, il fut commissionné graveur attitré du prince-évêque; il prêta serment, en cette qualité, le 12 mai suivant. Le 29 avril 1672, il fut nommé orfèvre de la cathédrale ⁽¹²⁷⁾. De 1668 à 1673, il fut maître de la société des « fontaines et araines de Richonfontaine » ⁽¹²⁸⁾. Henri Flémalle fut, en outre, gouverneur (en 1675) et rentier (en 1680-1683) du métier des orfèvres ⁽¹²⁹⁾. En 1670 et en 1678, il faisait partie des maîtres de l'hôpital Saint-Abraham ⁽¹³⁰⁾. En 1677 encore, Henri Flémalle faisait relief

⁽¹²⁴⁾ Lettre du prêtre Jean-Guillaume Flémalle au graveur Duvivier.

⁽¹²⁵⁾ AEL, *Chambre des Comptes*, reg 11, f° 56.

AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 1088, acte réalisés le 23 mai et le 14 juin 1667; reg 1304, acte réalisé le 7 avril 1679.

AEL, *Notaire A. delle Hessalle*, reg 1661-1663, actes du 30 juin et du 23 juillet 1661; reg 1664-1666, acte du 3 mars 1664.

AEL, *Notaire M. Louvrix*, à Liège, reg 1671-1672, acte du 7 novembre 1671.

⁽¹²⁶⁾ AEL, *Echevins de Liège, Saisies*, greffe Crahay, reg 180, f° 105.

⁽¹²⁷⁾ AEL, *Chambre des Comptes*, reg 13, f° 90 et f° 95 v°.

AEL, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg 53, f° 399.

⁽¹²⁸⁾ B.C.L., *Liasse de documents concernant l'araine de Richonfontaine*.

⁽¹²⁹⁾ P. COLMAN, *L'Orfèvrerie religieuse liégeoise*, tome 1, Liège, 1966, p. 65.

AEL, *Cures, Saint Adalbert*, reg 5, f° 40 (ancien inventaire).

⁽¹³⁰⁾ AEL, *Notaire M. Hubart*, à Liège, acte du 11 janvier 1686.

de métier des vieux-warriers, se référant aux liens de parenté qui le rattachaient aux «Hubart dit Flemalia» (131). Bénéficiaire de divers héritages (132), il osa assumer celui, hasardeux, de Bertholet. Henri Flémalle, qui ne dédaignait pas, à l'occasion, à remplir les fonctions d'expert en bijoux (133), dut avoir de nombreux disciples. Le plus fameux, Nicolas-François Mivion, acheva la grande statue en argent de «Saint Joseph», commandée à Henri Flémalle par l'archidiacre Jean-Ernest de Surlet et destinée à la cathédrale (134). En 1671, Henri avait accepté comme apprenti Jean-Dominique Gérard (135). Henri Flémalle mourut, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste le 14 avril 1686, d'un refroidissement que, d'après Abry, il avait contracté, en visitant une fosse à houille (136). Plusieurs œuvres de l'artiste subsistent; elles ont été étudiées par Jean Yernaux et le professeur Pierre Colman. Outre la statue de «Saint Joseph», perdue sous la Révolution, Abry, cite, de lui, une statue de «Saint Barthélemy», offerte par l'archidiacre Gilles-François de Surlet à la collégiale Saint-Barthélemy, dont il était le prévôt. Le contrat d'exécution de cette statue d'argent, d'une hauteur de 3 pieds et demi (soit 1 m 22) fut conclu le 1^{er} décembre 1655 (137).

Jean Puraye a fait connaître des documents intéressants sur les avatars du trésor de la collégiale susdite, durant la période révolutionnaire (138). Le dernier doyen, le baron Jean Chrysostome-Joseph de Goswin s'était enfui en Allemagne, dès 1794, emportant l'argent, les effets liturgiques les plus précieux et la plus grande partie des archives. Il finit par échouer dans une auberge de Hamm, en Westphalie, où il mourut le 20 juin 1798. Les autorités prussiennes découvrirent dans l'auberge huit grandes caisses, renfermant un inestimable dépôt,

(131) AEL, *Métiers*, reg 208, f° 13; reg 209, f° 80 v° et f° 104 v°.

(132) AEL, *Notaire A. delle Hessalle*, reg 1661-1663, f° 6.

AEL, *Notaire V. Donnea*, à Liège, reg 1670, f° 146.

AEL, *Echevins de Liège, Convenances et Testaments*, reg 70, f° 71 v°.

AEL, *Echevins de Liège, Embrevures*, reg 200, f° 284.

AEL, *Notaire J.-G. Rochart*, à Liège, acte du 20 juillet 1671.

(133) AEL, *Notaire V. Donnea*, reg 1671, f° 6.

(134) H. HELBIG et S. BORMANS, *l.c.*, pp. 305-306.

(135) AEL, *Notaire M. Louvrix*, acte du 7 novembre 1671. Nicolas Flémalle a, certainement, été aussi l'élève de son père. Ce dernier, fut, peut-être, lui-même, comme graveur, l'élève, à Paris, de Varin (P. COLMAN, *l.c.*, p. 65).

(136) Abry situait sa mort en 1675; Yernaux, en 1685...

(137) AEL, *Notaire G. Delrée*, à Liège, protocole, f° 584.

(138) J. PURAYE, *Le trésor de la collégiale Saint-Barthélemy à Liège*, Chronique Archéologique du pays de Liège, tome 37, 1946, pp. 64-74.

en partie hypothéqué en faveur du défunt doyen ou de ses héritiers, en raison des sommes que Goswin avait avancées au chapitre de Saint-Barthélemy.

M. Puraye n'a pas relevé que le neveu et l'héritier de l'ancien doyen, Pierre-François-Balthasar de Macar, s'était engagé à restituer à l'église Saint-Barthélemy l'œuvre de Henri Flémalle. Le 31 mai 1806, les Douanes purent accorder à Macar l'entrée en franchise, aussi bien de la lampe de sanctuaire en argent (remise à la cathédrale Saint-Paul; ensuite au musée diocésain) que de la statue ⁽¹³⁹⁾. Le 23 août suivant, le sacristain de Saint-Barthélemy reçut 36 F destinés à l'évêque de Liège pour le retour de la statue dans l'église. Le 29 août, le menuisier Renard fut payé pour avoir employé deux journées à ajuster le « Saint Barthélemy » au-dessus du tabernacle du maître-autel, au moyen de vis et de clous en argent fournis par l'orfèvre C-H-J. Jenicot ⁽¹⁴⁰⁾. La statue de « Saint Barthélemy », en argent avec pied en cuivre doré, figure dans des inventaires de l'église, datés du 30 septembre 1814 et du 24 octobre 1815, ce dernier étant déclaré conforme le 30 mars 1819. Un autre, du 1^{er} janvier 1836, ne le signale plus. L'œuvre n'a donc pas disparu à la Révolution, comme on le croyait. Mais à une époque moins troublée, ce qui rend sa disparition d'autant plus mystérieuse ⁽¹⁴¹⁾. La mort de Henri Flémalle fut suivie de celle de sa veuve, le 3 septembre 1689. De leur union, ils eurent huit enfants, dont un mourut en bas âge :

- 1) Renier, baptisé le 18 juin 1648 (parrain : Bertholet Flémalle; marraine : Agnès Soiron), fut religieux à l'abbaye de Lobbes, sous le nom de « Dom Paul » ⁽¹⁴²⁾.
- 2) Jeanne entra au couvent des Ursulines de Düren, en 1683 ⁽¹⁴³⁾.
- 3) Marie-Agnès, baptisée le 9 mai 1653, filleule du chanoine Saroguet, resta célibataire et s'expatria. Elle vivait encore en 1716 ⁽¹⁴⁴⁾.

⁽¹³⁹⁾ AEL, *Fonds Français, Préfecture*, port 509.

⁽¹⁴⁰⁾ AEL, *Idem*, port 1685.

⁽¹⁴¹⁾ AEL, *Cures, Saint-Barthélemy*, port 15.

⁽¹⁴²⁾ AEL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg 13, dossier Flémalle.

⁽¹⁴³⁾ AEL, *Fonds Lefort*, 3^e partie, reg 13, dossier Flémalle.

AEL, *Notaire A. delle Hessalle*, reg 1680-1686, acte n° 76.

⁽¹⁴⁴⁾ AEL, *Fonds Lefort*.

AEL, *Echevins de Liège, Actes pour réalisation*, 31 août 1716.

- 4) Oda, baptisée le 20 février 1655 (parrain : le peintre Henri Trippet) épousa, le 1^{er} juillet 1686, en l'église des Carmélites, le capitaine Pierre Chardonnet, qualifié de « polonais de nation » par Jean-Guillaume Flémalle. Le même, en 1714, signale que ce Chardonnet mourut en Morée, au service de l'empereur. En réalité, il s'éteignit en la paroisse Saint-Remacle-en-Mont le 30 septembre 1726. Pierre Chardonnet, dont la mère, Isabelle Slangen, vivait à Liège en 1679, commandait en 1691 une compagnie franche de gardes du prince-évêque. En 1705, lieutenant-colonel, il ne peut empêcher les Français de s'emparer des forts « Rouge » et « Picard », à la citadelle de Huy ; ce qui lui fut, à tort ou à raison, reproché. Il termina sa carrière militaire, au service des Provinces-Unies. En 1687, il avait acquis l'ancienne demeure de son beau-père. Chardonnet était, par ailleurs, l'un des maîtres du charbonnage de « La Conquête ». Oda Flémalle, toujours en vie en 1736, connut la misère, ayant pour tous secours, ceux des Flamme ⁽¹⁴⁵⁾.
- 5) Henri-François, baptisé le 26 novembre 1657 (parrain : l'archidiaacre Gilles-François de Surllet). Il épousa Marie de Hodeige et mourut entre 1686 et 1688 ⁽¹⁴⁶⁾.
- 6) Corneille, baptisée le 30 avril 1660, épousa le capitaine puis major André Beyers (ou Beers), également « polonais de nation », qui fut

⁽¹⁴⁵⁾ AEL, *Fonds Lefort*.

AEL, *Registres paroissiaux, Liège*, reg 171.

AEL, *Echevins de Liège, Obligations*, reg 224, acte réalisé le 1^{er} ou 2 décembre 1689.

AEL, *Notaire N.-P. Malpais*, à Liège, acte du 8 mai 1688.

AEL, *Notaire J.-H. Ghinotte*, reg 1688-1697, acte n° 87.

AEL, *Notaire S.-D. Taury*, à Liège, actes du 31 mai 1699 et du 29 janvier 1724.

AEL, *Notaire J.-R. de Caverenne*, actes des 23 mars, 17 septembre, 22 septembre, 26 octobre, 14 novembre, 22 décembre 1705 et du 28 janvier 1706.

AEL, *Notaire J.-H. Bidart*, à Liège, actes du 20 juillet 1712 et du 3 juillet 1721.

AEL, *Notaire M. de Troisfontaines*, à Liège, actes du 22 octobre 1735, du 16 juillet 1736.

AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 1360, actes réalisés le 10 février 1696 ; reg 1363, acte réalisé le 16 octobre 1696.

AEL, *Echevins de Liège, Saisies, greffe Crahay*, reg 315, f° 181 et f° 219 ; reg 316, f° 328 v°.

⁽¹⁴⁶⁾ AEL, *Notaire A. delle Hessalle*, reg 1680-1686, acte n° 53.

AEL, *Notaire J. Sauveur*, à Liège, acte du 20 septembre 1686.

AEL, *Notaire J. Heugheurs*, acte du 22 juillet 1688.

AEL, *Echevins de Liège, Obligations*, reg 224, acte réalisé le 1^{er} ou le 2 décembre 1689.

tué en 1709, à la bataille de Malplaquet, après avoir été au service du prince-évêque. Corneille Flémalle mourut en la paroisse Saint-Hubert, le 21 juillet 1718 ⁽¹⁴⁷⁾.

- 7) Nicolas, baptisé le 6 juin 1664. Il posa sa candidature, le 23 avril 1686, à la succession de son père, comme graveur des monnaies du prince, concurremment avec Abry et Scoville. Il ne fut pas agréeé. Par contre, il devint orfèvre de la cathédrale, le 8 mai de la même année. Après sa démission, il fut remplacé par Nicolas. François Mivion, le 13 septembre 1688. Nicolas Flémalle préféra la carrière des armes. En 1695, il était lieutenant des gardes princiers. Il mourut, avant 1714, étant ingénieur-général des troupes du Prince Palatin ⁽¹⁴⁸⁾.

⁽¹⁴⁷⁾ AEL, *Fonds Lefort*.

AEL, *Echevins de Liège, Procès*, n° 157.

⁽¹⁴⁸⁾ AEL, *Chambre des Comptes*, reg 19, f° 29 et f° 30 v°.

AEL, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg 58, p. 527; reg 188, f° 27 et f° 274; reg 189, f° 43 v°.

AEL, *Notaire J.-H. Ghinotte*, reg 1688-1697, acte n° 87.

AEL, *Echevins de Liège, Œuvres*, reg 1497, acte réalisé le 20 juillet 1723.

AEL, *Fonds Lefort*..

VUE GÉNÉRALE SUR L'HISTOIRE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DE L'AGRICULTURE À ALLEUR DES ORIGINES À 1940

par Jean HOYOUX

INTRODUCTION ET APERÇU GÉOGRAPHIQUE

De toutes les communes de la Hesbaye liégeoise, Alleur est, peut-être, celle qui a été la plus transformée après la guerre de 1940-45. On y a fait passer des autoroutes, on y a créé un immense parc industriel avec des usines et des supermarchés, on y a loti les terres de culture pour y construire des centaines d'habitations. Ces bouleversements profonds, ce passage d'un système d'économie agricole à une structure presque entièrement industrielle et urbaine donnent une valeur particulière à l'enquête orale que j'avais menée sur place pour établir, avant la guerre, la toponymie de la commune.

De même, la perte, par fait de guerre, aux Archives de l'Etat à Liège, de documents essentiels, comme le *Stock de Hesbaye* qui fournissait un tableau de la répartition de la propriété agraire médiévale du village, valorise les dépouillements que j'avais pu en faire il y a cinquante ans.

Ces considérations m'ont amené à penser qu'il fallait cliquer, avant l'oubli, les grands traits de l'histoire agraire d'Alleur que j'avais pu dégager autrefois à une époque où il était encore possible de le faire.

Précisons d'abord la situation géographique d'Alleur telle qu'elle se présentait avant les bouleversements de l'après-guerre.

Alleur, grande commune hesbignonne, située au nord-est de Liège, avait une superficie de 855 hectares. Elle occupait une position excentrique entre les deux routes Liège-Bruxelles et Liège-Tongres qui pas-

saient à quelques mètres des extrémités de son territoire au sud-ouest et à l'est de la commune.

Le relief d'Alleur se présentait comme un plateau coupé par des vallons secs, généralement de direction S.E-N.O. ou S.O-N.E. A remarquer toutefois un vallon important à l'O. de l'agglomération : de direction S.O-N.E. d'abord, il se recourbait brusquement près de Lantin vers le N.O. dans la direction de Xhendremael. Y venaient aboutir un ou deux autres vallons de direction S.O-N.E. Entre ces vallons, des croupes allongées, orientées parallèlement à ces dépressions évasées à pente douce. Bref une surface à larges ondulations se succédant en général de l'O. vers l'E.

Trois ruisseaux à débit permanent traversaient Alleur. Le premier venait de Loncin, il coupait la commune du S.O. au N. Le second partait du lieu-dit *al fabrique* et se jetait dans le premier. Le troisième se nommait le *pireû rouwâ* ; il venait de Rocourt et longeait la limite des communes d'Alleur et de Rocourt.

Le réseau hydrographique d'Alleur appartient au bassin du Geer.

Le sous-sol est constitué par de la craie, mais elle ne vient nulle part en affleurement ; la couverture de limon la masque. Son épaisseur varie suivant les endroits. Elle atteint un maximum de quinze mètres et un minimum de dix mètres sur le plateau ; dans les dépressions cette épaisseur se limite à huit mètres.

ALLEUR AU MOYEN ÂGE

On ne sait pratiquement rien sur l'histoire du village d'Alleur durant l'Antiquité et le Haut Moyen Âge. Ce n'est qu'aux 13^e et 14^e siècles que des documents historiques apparaissent et nous permettent de décrire l'aspect de la localité.

A cette époque, les parcelles périphériques des terres du village étaient presque entièrement possédées par deux grandes communautés religieuses liégeoises : l'**abbaye du Val-Benoît** et la **cathédrale Saint-Lambert**. Comme presque toujours, les cartulaires qui conservent la mémoire des donations faites aux communautés, sont insuffisants pour expliquer l'omniprésence des établissements religieux dans le vil-

lage. La superficie exacte des terres occupées par les communautés religieuses à Alleur au 14^e siècle est heureusement connue grâce à deux inventaires de terres (ou terriers) anciens : l'*Inventaire de 1342* pour le Val-Benoît et le *Stock de Hesbaye* pour la Cathédrale.

Ces terriers énumèrent, terre par terre, les possessions de ces deux établissements, en les situant d'après les lieux-dits qui les bornent. Donc, pour les localiser sur une carte, il faut connaître parfaitement la toponymie du village. Cette toponymie, j'ai commencé par l'établir en étudiant les documents conservés dans les registres des greffes scabinaux d'Alleur et en faisant parallèlement une enquête auprès des habitants du village. Le résultat de ces travaux, la *Toponymie de la commune d'Alleur*, a été publié dans l'*Annuaire d'Histoire liégeoise* (t. IV, n° 3, 1950, pp. 345-392). Ce gros travail préliminaire accompli, j'ai pu, en reprenant les descriptions des deux terriers médiévaux (l'*Inventaire du Val-Benoît de 1342* et le *Stock de Hesbaye*) tracer la carte du dessin parcellaire de la commune d'Alleur au 14^e siècle. Cette carte a été établie de la façon suivante : chaque lot cité par les inventaires médiévaux est représenté par un carré dont la surface est proportionnelle à la superficie de la parcelle. Il est, de plus, situé à l'emplacement spécifié par les lieux-dits qui le bordent, ainsi que l'a précisé le géomètre médiéval.

Ce minutieux travail donne le résultat illustré par la carte suivante. Cette carte nous permet de formuler plusieurs constatations.

D'abord, la grande propriété ecclésiastique figure une couronne qui entoure le village. Ensuite, les terres du Val-Benoît et celles de la Cathédrale ne s'interpénètrent pas. Chacun de ces établissements ecclésiastiques occupe une zone bien définie : le Nord pour le Val-Benoît, le Sud pour la Cathédrale. Le demi-cercle formé par les carrés représentant les terres du Val-Benoît complète simplement le demi-cercle des propriétés de la Cathédrale. On observe ainsi deux zones d'influence bien distinctes. A examiner la carte, on a l'impression que le Val-Benoît et la Cathédrale ont conclu un accord pour se réserver chacun une moitié des terres du village. Chacun partant d'un point opposé, l'un au Nord, l'autre au Sud, pour se déployer ensuite en éventail.

Autre constatation importante: les parcelles ne sont pas énormes en étendue. Les plus grandes n'excèdent pas neuf à dix bonniers. On est loin des parcelles de septante-sept bonniers d'un seul tenant dont nous avons l'exemple dans mon étude précédente concernant Heure-le-Romain (1). Il semble, en conclusion, qu'aux 13^e et 14^e siècles Alleur ait été un village plus évolué que celui d'Heure-le-Romain où l'on avait dû procéder à de grands défrichements.

A Heure, je n'ai trouvé aucun nom d'habitant avant l'installation du Val-Benoît dans le village. A Alleur, par contre, les petits fermiers sont déjà nombreux à la même époque. Voici, d'après le *Stock de Hesbaye*, une vingtaine de noms de ces autochtones qui possédaient, au 14^e siècle, soit une ferme, soit des terres:

Frankardus gener Hanoreal	curtis
Relicta Colchon	curtis
Margareta et Yda filie Henrici	3 B
Gerardus de Bierzes	1 B
Theodericus	curtis
Balduinus filius Henrici	curtis
Waltery de Ayeneur	curtis
Thonardus Hermanni	braxina
Johannes dictus le Chantres	curtis
Egidius dictus Gilos de Hombrou	13 virg. mag.
Thonardus Hermannus	pratun
Weritus Werlos	curtis
Herbertus filius Hermanni	3 journ.
Heredes Warnot de Aleur	curtis
Wihelmus Hanoreaz	6 virg. mag.
Thonardus filius Henrardi	curtis
Grossus Thonardus	11 virg. mag.
Relicta Thonardi Renchon	1 b.

Ces petits exploitants avaient déjà organisé un noyau central d'exploitations. Les abbayes et les établissements religieux ne pouvaient donc occuper que les zones encore libres, c'est-à-dire le pourtour du village.

(1) Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. C (1988), pp. 201-213.

Comment et avec quels bras a-t-on exploité ces terres ?

L'abbaye du Val-Benoît avait construit à Hombroux une « grange », sorte de grosse ferme. Y travaillaient des convers (2). Plusieurs noms de ces convers sont parvenus jusqu'à nous. Ils jouent parfois des rôles importants. « Frère Warnier, le maistre de Hambru » est fondé de pouvoir du Val-Benoît le 2 octobre 1260 dans une affaire d'échange de terres à Ans (3). « Frère Giles de Hambru » remplit le même rôle le 4 juillet 1285 lors d'une cession de rente au Val-Benoît (4). Frère Ernus, « conviers delle Vauz Benoite deleis Liege » est qualifié de « maîtres de Hambru » le 21 janvier 1301 (5) et « freres Johan de Hambruch, conviert de notre maison » est témoin pour un acte du mois de mars 1361 (6). Nous connaissons, d'autre part, le nom du père du convers Johan de Hambrou. Il s'appelait Hannekin de Hambrou et il donna en 1356 au Val-Benoît, une « cour, maison et dépendances » situées en Gravioule (7) à Liège.

Tous ces faits nous laissent supposer que la « grange » du Val-Benoît à Hombroux était puissante, avec des convers nombreux et bien organisés. Ils provenaient parfois de familles riches.

Dans la grange ou « convertrie » de Hombroux, on ne pratiquait pas l'assolement triennal avec rotation obligée de jachère tous les trois ans. L'*Inventaire du Val-Benoît de 1342*, toujours bien informé sur ces questions, en énumérant les terres, ne divise pas le village en trois saisons, comme il le fait pour Heure-le-Romain.

Alleur au 14^e siècle est réparti en deux seigneuries : Waroux et Alleur-Hombroux. La première relève du comté de Loosz, la seconde appartient au chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège. Nous le savons grâce à un acte du 15 décembre 1332 par lequel Adolphe de la Marck, évêque de Liège, fait savoir aux habitants de Lexhy, Fontaine, Goreux, Hombroux et Alleur qu'il a fait, avec le chapitre de Saint-Lambert, un échange de ces localités contre d'autres et qu'ils doivent obéir dorénavant à leur nouveau seigneur (8).

La Cathédrale Saint-Lambert conservera la seigneurie d'Alleur jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

(2) La « grange » du Val-Benoît à Alleur est signalée dès 1228 (*Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît*, éd. Cuvelier, acte 46, p. 56).

(3) *Cartulaire du Val-Benoît*, acte 126, p. 161.

(4) *Ibid.*, acte 209, p. 269.

(5) *Ibid.*, acte 232, p. 300.

(6) *Ibid.*, acte 376, p. 501.

(7) *Ibid.*, acte 364, p. 480.

(8) *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert de Liège*, éd. Bormans et Schoolmeesters, t. 3, pp. 403-404.

L'ÉPOQUE MODERNE, DU 15^e SIÈCLE À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La fin de l'exploitation directe par les convers, les remises des terres à bail à des fermiers

A partir du 15^e siècle, les abbayes cèdent leurs terres à bail à des particuliers. Elles renoncent donc à cultiver elles-mêmes leurs biens. Nous avons conservé des copies de ces baux dans les registres aux « stuits » ou baux des deux établissements ecclésiastiques qui se partageaient les terres d'Alleur sous l'Ancien Régime, le Val-Benoît et la Cathédrale. Nous ne pouvons toutefois nous servir que des registres aux « stuits » du Val-Benoît, ceux de la Cathédrale ne détaillent pas les parcelles; ils ne donnent que l'évaluation globale de leur superficie.

Les « stuits » du Val-Benoît présentent beaucoup de régularité ⁽⁹⁾. Ils se répartissent en trois groupes dont nous allons donner les types et que nous illustrerons par une carte.

L'abbaye du Val-Benoît, qui détient la majeure partie des terres cultivées à Alleur, a divisé celles-ci en trois lots dépendant de trois grosses fermes.

Le premier et le plus important de ces lots est loué avec la grosse ferme de Hombroux. Voici la nomenclature de ses terres.

Premier lot — La ferme de Hombroux

[carrés dessinés avec stries horizontales]

- une courte, maison, jardin et assiese
- 11 Bonniers, 2 verges grandes, 8 petites: en fond de Lanthin
- 18 v. g. et 7 p.: la mesme par delà le chemin de Lanthin tendant à Liège
- 5 B. 12 v. g. et 2 p.: en pireux riwâ
- 2 B. 12 v. g. et 2 p.: par delà le chemin de Lanthin tendant à Liège
- 5 B. 9 v. g. 2 p.: alle voye de Rocour
- 32 v. g. et 17 p.: par dela le riwa plus proche de Hombroux

⁽⁹⁾ On trouvera la liste des registres aux stuits du Val-Benoît dans CUVELIER (Joseph), *Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît-lez-Liège de l'ordre de Cîteaux*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 30, 1902.

- 6 journ. en la haulteur d'Alleur joindant damont alle voye qui tend de Villers le Vesque a Liege
- 3 B. 15 v. g. et 13 p.; en cokrayfosse
- 7 B. 4 v. g.: en pouilloux fossé
- 24 v. g. et 15 p.: a riwa St Remy
- 6 v. g. et 6 p.: en lieu condist en l'encloz marteau
- 13 v. g.: sur la voye qui tend d'Alleur à Xhendremal
- 7 v. g.: assé proche
- 20 v. g.: sur la voye qui tend d'Alleur à Rocour
- 36 v. g. et 12 p.: sans spécification
- 21 v. g.: plus avant vers le chemin d'Alleur à Liege desseur le saulx Henry d'Alleur
- 9 B. 2 v. g. et 15 p.: en la hauteur d'Ans en lieu condist alle saulx bitteloz sur la voye allante de Hambroux a Liege
- 30 v. g. et 12 p.: sur la voye plus bas que l'arbre courte joye
- 9 v. g. et 19 p.: par dela l'arbre Courtejoye
- 2 B. 13 v. g.: à l'arbre courte joye
- 45 v. g.: l'encloz a la porte de Hombroux
- 9 B. 3 v. g.: al voye des charrons
- 11 v. g. et 12 p.: en lieu dit alle saux toutte seul
- 20 v. g.: en lieu condist alle marlier
- 4 v. g. et 12 p.: en ce mesme lieu
- 44 v. g. et 15 p.: en lieu condist alle voye des clerqs ou la croisee voye
- 13 B. 10 v. g.: la mesme par dela la voye des clerques
- 1 B.: au blocquettes
- 6 journ.: alle malle voye
- 6 journ.: guaire loing
- 8 v. g.: ung cortil extante audit Hambroux.

Ce « stuit » avec sa longue spécification qui est demeurée chaque fois inchangée a été renouvelé aux dates suivantes. (Je cite en même temps les noms des repreneurs et le montant de la redevance.)

1 ^{er} juin 1557	Lambert le charpentier	
9 février 1560	Johan Radoux	
4 février 1566	Johan Grossart	292 muids d'ép.
27 août 1577	Johan et Gielet frères	286 muids d'ép.
3 février 1590	Gilet Grassart	286 muids d'ép.

9 octobre 1653	Philippe fils Gielet Grossart	286 muids d'ép.
22 déc. 1659	Philippe fils Gielet Grossart	286 muids d'ép.
11 nov. 1665	Philippe fils Gielet Grossart	286 muids d'ép.
8 février 1668	Stas fils vefve Phil. Grossart	286 muids d'ép.
25 février 1670	Stas fils vefve Phil. Grossart	286 muids d'ép.
25 février 1671	Stas fils vefve Phil. Grossart	286 muids d'ép.
2 juillet 1681	Stas fils vefve Phil. Grossart	286 muids d'ép.
26 juin 1791	Mathias Fauteur	286 muids d'ép.

Deuxième lot [sur la carte carrés avec lignes quadrillées]

- 3 verges grandes et 12 petites sur le thier de Bordon
- 8 v. g. jondant alle voye qui tend de Xhendremael à Hombroux
- 10 journ. sur la haulte wayde
- 4 B. et 18 v. g. en lieu de Waroux
- 36 v. g. en pevilhe
- 4 B. en pevilhe
- 19 v. g. et 11 p. en pevilhe
- 3 B. 1 v. g. al voye de Waroux
- 4 B. et 4 v. g. a tiege qui tend de Hognoule à Xhendremaele
- 6 journ. a poulhou fossé.

Ce stuit avec cette spécification inchangée se retrouve dans les registres aux dates suivantes :

1 ^{er} septembre 1557	Johan Badon	67 muids d'épeautre
23 février 1566	Johan Badon	67 muids d'ép.
10 mars 1590	Johan delle Thour	67 muids d'ép.
14 juillet 1620	Léonard delle Thour	67 muids d'ép.
18 juin 1650	Symon delle Thour	67 muids d'ép.
26 juin 1654	Symon delle Thour	67 muids d'ép.
22 mars 1661	Symon delle Thour	67 muids d'ép.
2 août 1667	Symon delle Thour	67 muids d'ép.
21 avril 1690	Elisabeth Maes, relicte de feu hon. Simon Deltour	67 muids d'ép.

Troisième lot [sur la carte, **carriés** avec stries verticales]

- 12 B. 6 v. g. et 13 p. **damont au rouwa**
- 9 B. en fond du moulin
- 5 B. 8 v. g. a la voye qui tend de Waroux à Alleur
- 7 B. aux petits arbres hauteur de Waroux
- 1 B. en cockeafosse
- 11 v. g. 19 p. en corbeaufosse
- 1 B. appelé le bonnier alle heppe

Ce lot est toujours affermé à deux preneurs à bail à la fois. Le 9 mars 1669 et le 26 mars 1681 à Gilles Stas et Lambert Henkart pour 114 muids d'épeautre annuels.

Cette répartition des terres cultivées d'Alleur a persisté jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

A quoi tiennent cette unité et cette persistance des « stuits » qui les font se ramener à trois types seulement ?

A Heure-le-Romain, on observe une agitation et un changement perpétuels, un émiettement total. A Alleur, au contraire, les mêmes lots se transmettent de père en fils et les terres d'une même ferme se concentrent dans une même zone.

Ce rassemblement des terres à Alleur n'a rien à voir avec la topographie du village. Le relief peu accentué de la localité aurait permis la dispersion des terres d'une même ferme, dispersion que le relief accidenté d'Heure aurait dû interdire. Or l'émiettement s'est produit à Heure-le-Romain en dépit des difficultés énormes de transport qu'il occasionnait.

La stabilité des lots à Alleur doit provenir plutôt d'un individualisme agraire puissant qui a triomphé du collectivisme habituel aux abbayes.

A Alleur, l'assolement triennal avec rotation obligée des cultures ne s'est jamais implanté.

Heure-le-Romain est le village communautaire et discipliné par excellence. Tout le monde se soumet à la pratique de l'assolement avec rotation obligée. Le village entier suit la règle et vire, par tiers, cha-

que année obéissant à un ordre supérieur ou à une habitude inculquée par les Cisterciens. Alleur ne semble pas connaître cette rigoureuse discipline. Ici, chacun paraît maître sur sa terre et libre de l'ensemencer comme il lui convient.

Cet individualisme agraire, caractéristique d'Alleur, est démontré par le peu de succès récolté par la tentative d'introduire dans le village le système de la « dépaissance » commune après la récolte. Un siècle durant on essaya d'obliger les fermiers à faire paître leurs bêtes ensemble sous la conduite d'un berger communal. Ceux qui s'obstinaient à les garder à part devaient payer un florin arnoldus chaque fois qu'ils étaient pris en défaut. Une moitié des amendes allait au maieur et au garde-champêtre, l'autre servait à couvrir les frais de réparation des chemins. Pendant de très nombreuses années les fermiers luttèrent pour faire abolir cette contrainte; en 1529, ils obtinrent satisfaction. Le « hêrdjiêdje » communal fut supprimé ⁽¹⁰⁾ et chacun put désormais mener ses bêtes en pâture à sa guise, mais sur ses propres terres. Les habitants du village se refusaient ainsi au bénéfice de la vaine pâture.

Ces fermiers qui cultivaient les terres à Alleur étaient peu nombreux. Emile Fairon dans ses publications de dénombremments du 15^e siècle signale un total de vingt-cinq maisons seulement ⁽¹¹⁾.

Ce sont, de plus, les mêmes familles qui exploitent les mêmes fermes au cours des siècles. L. De Jaer, autrefois ingénieur au charbonnage de Patience et Beaujonc, a fait la liste des tenanciers de la ferme du Val-Benoît à Alleur. Il ne relève que quatorze noms de tenanciers pour cinq siècles d'exploitation ⁽¹²⁾.

Que rapportaient ces terres d'Alleur?

Les « stuits », après l'énumération des terres remises à bail, précisent toujours le montant du fermage exigé. Il est de trois muids au

⁽¹⁰⁾ Archives de l'Etat à Liège, *Cour de Justice d'Alleur*, reg. 4, f^{os} 117-119. Voir aussi CEYSSENS, *Le « hêrdjiêdje » d'Alleur aux XV^e et XVI^e siècles. Aperçu de la vie rurale au temps jadis*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 21^e année, n^o 2, mars-avril 1930, pp. 27-33.

⁽¹¹⁾ E. FAIRON, *Notes sur la domination bourguignonne dans la Principauté de Liège*, dans le *Bull. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. 42, 1912, p. 26.

⁽¹²⁾ L. DE JAER, *La ferme de Hombroux, ancienne propriété du Val-Benoît*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 34^e année, 1943, pp. 67-72.

bonnier. Le Val-Benoît retire ainsi théoriquement 404 muids ou 70.700 kgs d'épeautre de sa ferme de cent hectares.

La rente payée réellement est, comme à Heure-le-Romain, composée d'éléments disparates défiant les additions.

Voici des exemples.

En 1585, l'abbesse a reçu : 255 florins, 35 muids et 2 setiers d'épeautre, 59 muids et 2 setiers de seigle, 3 muids de navette, 17 « bestes à laine », 1 cheval de 100 florins.

En 1607 : 507 florins, 65 muids d'épeautre, 18 muids et 4 setiers de seigle, 10 muids d'orge, 2 muids et 4 setiers de navette, 2 pots de beurre pesant « parmi les pots » 94 livres, 43 livres de beurre.

En 1632 : 1385 florins, 83 muids d'épeautre, 63 muids de seigle, 138 livres de beurre tare non décomptée, 104 florins pour 2 bœufs, 198 florins pour 2 bœufs, 156 florins pour 2 bœufs.

En 1671 : 1181 florins, 98 muids d'épeautre, 18 muids d'épeautre, 12 setiers de navette, 12 setiers de pois ⁽¹³⁾.

Les revenus de l'abbesse du Val-Benoît à Alleur étaient donc importants. D'autant plus qu'elle les cumulait avec ceux d'autres villages de Hesbaye que l'abbaye possédait.

LA RÉVOLUTION DE 1789

LA VENTE DES BIENS NATIONAUX

LE 19^e SIÈCLE

La révolution de 1789 et l'annexion de la Belgique par la France amènent de profonds changements dans la vie agraire d'Alleur qui était restée inchangée pendant plusieurs siècles. Les terres de culture, appartenant pour la majeure partie à l'abbaye du Val-Benoît et à la Cathédrale, sont mises en vente comme Biens Nationaux. Les fermiers

(13) A.E.L., *Abbaye du Val-Benoît*, Registres aux cens, rentes et trescens, *passim*.

qui s'étaient maintenus des centaines d'années à Alleur, (les mêmes familles cultivant de générations en générations les mêmes terres) sont expulsés. Les grandes fermes abbatiales ont de nouveaux propriétaires et ceux-ci bouleversent l'ordre anciennement établi.

Voyons en détail comment se répartit la grande propriété terrienne à Alleur au 19^e siècle.

La **ferme du Val-Benoît à Hombroux** (carrés avec petits ronds). Cultivée par G. M. Fauteur ⁽¹⁴⁾ elle est achetée 140.000 livres par Jer. Wesmael, fondé de pouvoir de Marie Donceel, ex-religieuse de Beaufort ⁽¹⁵⁾. Le 10 nivôse an XIV, elle est vendue par Niesse de Bruxelles à Bellefroid, négociant à Liège. Ce Bellefroid, homme nouveau, bouleverse les anciennes habitudes. Il rassemble derrière la ferme d'énormes parcelles allant jusqu'à compter 17 hectares d'un seul tenant. Ces rassemblements modifient considérablement l'aspect ancien du cadastre du village ⁽¹⁶⁾.

La **ferme de la Cathédrale** (en stries sur la carte) comptait 56 bonniers dont 4 en prairies, elle était affermée à Hubert Pasques. Lors de la vente des Biens Nationaux elle fut adjugée pour 1.255.000 frs au citoyen Mathieu Bovy, représentant les citoyens Henri Renoz et Hubert Pasques, chacun pour un cinquième, à Hubert Michel Bovy et à Mathieu Bovy, chacun pour trois dixièmes ⁽¹⁷⁾.

Renoz, fabricant d'armes à Liège, finit par posséder à lui seul les bâtiments de la ferme de la Cathédrale. Il se constitua un domaine en rassemblant d'autres terres et en bouleversant le cadastre ancien. En 1830 il détenait 63 hectares.

Pasques, fils du dernier fermier de la Cathédrale possédait, d'après le cadastre primitif 10 hectares provenant de la ferme de la Cathédrale.

⁽¹⁴⁾ L. DE JAER, *La ferme de Hombroux, ancienne propriété du Val-Benoît*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 34^e année, 1943, p. 71.

⁽¹⁵⁾ A.E.L., *Registres des procès-verbaux d'adjudication définitive de ventes de biens nationaux*, n^o 10 de la 3^e affiche.

⁽¹⁶⁾ A.E.L., *Notaire Ansiaux*, 10 nivôse an XIV.

⁽¹⁷⁾ A.E.L., *Registres des procès-verbaux d'adjudication définitive de ventes de biens nationaux*, n^o 13 de la 42^e affiche.

Enfin la veuve Bovy, veuve d'un des acquéreurs partiels de l'ancienne ferme de la Cathédrale conservait 13 hectares. Cette dame est qualifiée, dans les registres du cadastre ancien, de «rentière à Liège».

La nouvelle ferme de Waroux. Les Bellefroid et les Renoz sont des rassembleurs de terres, mais ils sont éclipsés par le plus grand de tous, Michel de Clerx de Waroux.

Les de Clerx possédaient beaucoup de terres à Waroux avant la Révolution française, mais ils ont profité de la vente des Biens Nationaux pour racheter en sous-main tout ce qui les intéressait et se constituer un immense domaine qui finit par englober la moitié de la superficie d'Alleur. Il comptait 235 hectares.

Ce formidable domaine provenait pour une bonne partie des anciennes propriétés ecclésiastiques.

Voici la carte parcellaire du village d'Alleur telle qu'elle figure dans les archives du cadastre ancien qui date des débuts du royaume de Belgique. L'ampleur du domaine des de Clerx se remarque immédiatement.

*
* *

Telle fut, en résumé, l'évolution de la propriété agraire à Alleur.

Au haut moyen âge, le village était constitué par un noyau de petits fermiers indépendants cultivant chacun un lopin de terre.

Aux 13^e et 14^e siècles, l'arrivée des établissements religieux amplifie considérablement le cercle des terres cultivées. Des granges (grandes bâtisses à la fois fermes et couvents) sont créées. Ce sont des convers qui cultivent les grosses propriétés ecclésiastiques.

Au 15^e siècle, toutes les terres d'église sont remises à bail. Des particuliers les cultivent. Le clergé ne touche plus que des rentes pour ses terres louées. On abandonne, en quelque sorte, le collectivisme pour l'exploitation individuelle.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution française de 1789.

La vente des biens ecclésiastiques déclarés Biens Nationaux par la République française amena des bouleversements considérables à Allier, comme partout.

La majorité des terres cultivées qui appartenaient aux églises fut vendue à des nouveaux venus. Une de ces familles de gros propriétaires, celle des de Clerx, parvint à rassembler à elle seule 235 hectares.

Après la seconde guerre mondiale, Allier perdit tout caractère agricole pour devenir la commune industrielle et commerçante que nous connaissons aujourd'hui.

LA CHARPENTE DE LA HALLE DES NEUF VIANDES À LIÈGE ET SON ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE

par Patrick HOFFSUMMER

1. Introduction

Pour étudier la charpente de cet important témoin de l'architecture civile du XVI^e siècle à Liège, nous avons pu disposer des relevés du Service d'architecture de la Ville (1), dressés en prévision d'une indispensable restauration qui, hélas, se fait attendre (2).

On a peu publié à propos de ce bâtiment. Nous avons trouvé l'essentiel de la documentation historique chez Gobert et une brève description de l'architecture dans l'Inventaire du patrimoine monumental.

2. Le bâtiment

Il semble bien que les bouchers formaient une association professionnelle à Liège dès le XII^e siècle et possédaient durant tout le Moyen Age une boucherie commune à côté de la place du Marché. Cette *macellum* consistait en une «sombre et longue construction dans laquelle le bois jouait un grand rôle» (3).

Après le sac de la ville en 1468, la halle aurait été reconstruite «telle quelle», au même emplacement, mais très vite elle devint trop exiguë, au point que les bouchers étalaient leurs marchandises sur la voie publique. En 1544, on projeta la construction d'une nouvelle halle, plus vaste, et à un autre emplacement, «en la Vesquecourt», là où elle subsiste aujourd'hui.

(1) Que l'architecte Jacques Quoilin, à l'époque attaché au Service d'architecture de la Ville de Liège, soit ici remercié. Le présent article est extrait de notre thèse de doctorat défendue le 16 novembre 1989 (HOFFSUMMER 1989, vol. 2, p. 253-259).

(2) Au 14 novembre 1990, les travaux n'étaient toujours pas entamés.

(3) GOBERT 1979, p. 428.

Les murs extérieurs sont construits en calcaire de grand appareil, à l'exception des pignons qui sont en brique. L'édifice est long de quinze travées de fenêtres, jadis à croisées. Les quatre travées au nord sont dans un volume surélevé d'un étage sous bâtière à demi-croupes. Le reste de la construction ne comprend qu'un rez-de-chaussée sous une simple bâtière. Une corniche moulurée couronne les gouttereaux.

D'après Gobert, le chantier se serait déroulé en deux temps. La partie vers le quai de la Goffe, à un seul niveau, serait la plus ancienne, édifiée alors que Guillaume de Meef et Jean de Miche étaient bourgmestres. Leurs noms accompagnent le millésime « 1544 » (XVc .ET. XLIII) sur un cartouche sculpté en faible relief sur un bloc au-dessus de la porte du pignon sud.

La partie nord serait plus récente d'une année; au-dessus des portes, on y trouve les armes des bourgmestres Fred de Berlaymont et Woot de Trixhe. On connaît la date de l'inauguration de la halle : le 20 novembre 1546.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée est un vaste espace de 13,70 m sur 29,76 m pour la première partie et 13,70 m sur 11,33 m pour la seconde. Une rangée de colonnes en calcaire, de style gothique, à chapiteau décoré de feuille d'eau, sépare deux nefs et participe au soutien de la charpente.

3. La charpente

Une charpente à pannes, contreventée, avec faîtière et sous-faîtière réunies par des liens en croix de Saint-André soutient le toit aux versants inclinés à 48°. Pour couper la portée de 13,70 m en deux, chacune des neuf fermes de la partie sud est posée sur un entrait en deux pièces assemblées à un poutre axiale, de forte section et soutenue par des poteaux élevés sur les colonnes en calcaire. Une ferme sur deux se trouve à l'aplomb d'un des piliers. Aux extrémités nord et sud, on trouve un poteau qui descend jusqu'au sol, sans colonne à chapiteau.

Prenant appui sur cette colonnade, un poteau central traverse les deux tiers du comble et soulage l'entrait d'une fermette dont le poinçon retient la faîtière entre chaque ferme. A mi-parcours, un faux-entrait en deux pièces limite la flexion des arbalétriers de chambrée.

A tous les niveaux sous la fermette, les assemblages sont renforcés par des aisseliers et des liens. De petits potelets sont des éléments de renforts supplémentaires pour les arbalétriers.

La charpente ne remplit pas que le comble. Elle s'enfonce à l'intérieur du rez-de-chaussée. La structure est comparable à celle d'un bâtiment entièrement en bois où la maçonnerie remplace le colombage et les colonnes une partie des poteaux.

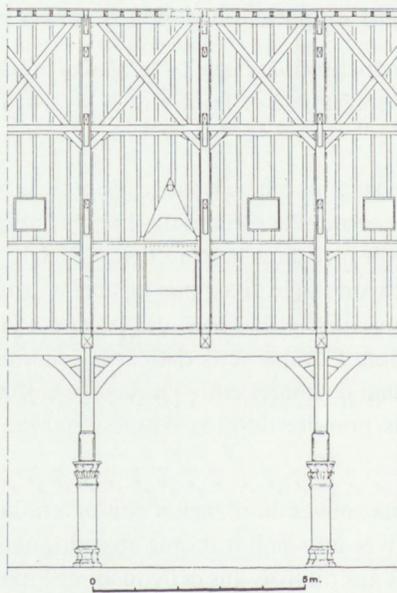
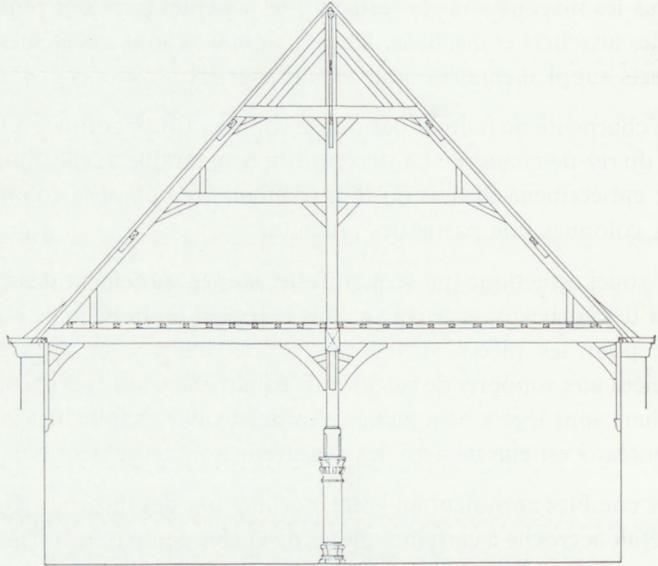
Le souci esthétique qui se manifeste dans le traitement des colonnes et des corbeaux se retrouve dans le travail du bois, mais uniquement pour les pièces visibles au rez-de-chaussée et précisément associées aux supports de calcaire. L'équarrissage est très soigné, les aisseliers sont légèrement galbés. Au-dessus des chapiteaux, la base des poteaux est élargie avec des chanfreins soigneusement ouvragés.

Les combles abritaient un grenier éclairé par des lucarnes. Du torchis était accroché à certaines pièces de la charpente pour former des cloisons et une ferme a été remplie de briques comme dans les pans de bois. Les entrants supportent une série de solives pour un plancher.

L'analyse dendrochronologique de la charpente de la halle — déjà bien datée par l'épigraphie et les archives — est davantage un test méthodologique.

L'équarrissage soigné, même dans les combles, n'a pas permis de prélever le dernier cerne. Par estimation d'après l'aubier, on peut dater l'abatage de façon sûre dans la fourchette 1538-1547, ce qui correspond bien à la chronologie fixée par les autres sources: 1544 pour la décision de construire et le début des travaux; 20 novembre 1546 pour l'inauguration. Compte tenu des cernes manquants et du faible écart habituellement rencontré entre l'abatage et l'utilisation du bois, on pourrait, sans prendre de gros risques, rétrécir l'intervalle vers 1544-1545.

Par contre, deux solives du plancher conservent la trace de l'écorce et leur datation livre un résultat moins attendu, avec un abatage en 1549-50, soit trois ans ou trois ans et demi après l'inauguration. Celle-ci a dû avoir lieu alors que les travaux n'étaient pas tout à fait achevés.



Liège, Halle aux Viandes:
coupes transversale et longitudinale partielle de la partie sud
de la construction. (D'après le Service d'architecture de la ville de Liège.)

DONNÉES TECHNIQUES

DATATION:

Dates dendrochronologiques: 1538-1547 et automne-hiver 1549-50.

Date épigraphique: 1544.

Date d'archives: inauguration le 20 novembre 1546.

TYPE DE TOITURE: toit sur pignon.

Pente: 48°.

Longueur: 30 m

Hauteur: 8 m

Largeur: 15 m

COUVERTURE: ardoises (sur d'anciennes photos). Aujourd'hui disparue.

VOLIGEAGE: chêne, d'origine?

COUVREMENT: Plafond.

Epaisseur des murs gouttereaux: 0,60 m.

TYPE DE CHARPENTE: à fermes et pannes, enfoncées dans le bâtiment.

Nombre de fermes: 9.

Ecart entre les fermes: 2,80 m et 3,50 m.

Portée des entrails: 3,20 m.

Type de sablière: simple.

TYPE DE FERME: entrail en deux pièces, deux faux-entrails, arbalétriers de chambrée, chevrons, poteau, poinçon.

MODE DE CONTREVENTEMENT: pannes, faîtière, sous-faîtière.

ASSEMBLAGES: tenons-mortaises chevillés.

EQUARRISSAGES:

entrail: 0,32 × 0,30; 1^{er} faux-entrail: 0,14 × 0,17; pannes: 0,18 × 0,12; faîtière: 0,15 × 0,15; sous-faîtière: 0,13 × 0,17; chevrons 0,08 × 0,08; arbalétriers: 0,22 × 0,28; potelets: 0,12 × 0,16; aisseliers: 0,14 × 0,22; étrésillons: 0,15 × 0,20; liens: 0,10 × 0,19; croix de Saint-André: 0,12 × 0,14.

NUMEROTATION:

Emplacement: extrémités et axe de la charpente, sur les faces nord.

Sens: incohérent.

Type de marques: chiffres romains additionnés. Incisions profondes (ciseau).

RELEVÉ:

Auteur: Bureau d'études techniques Jeunehomme et Joassin S.A.

Aimablement transmis par le Service d'architecture de la Ville de Liège.

ECHANTILLONNAGE:

94/01/001: poteau central de la 1^{re} ferme à partir du sud.

94/01/002: *idem* pour la 5^e ferme.

94/01/003: 9^e solive du plancher à partir de l'ouest et à hauteur de la 7^e ferme.

94/01/004: 10^e solive du plancher à partir de l'ouest et hauteur de la 7^e ferme.

94/01/005: aisselier de la 8^e ferme.

ANALYSE:

Courbe moyenne: VIANDE1.MOY

Essence: CHENE

Longueur: 130 ans

Nbre éch.: 5

Position: 1419 à 1549

Cerne moyen.: 1,82 mm

Références: HOLLSTEIN 1965 → 4.56 (test d'Eckstein)

BECKER 1981 → 4.91 (")

Abattage: automne-hiver 1549-1550.

4. Conclusion

La structure des fermes de la Halle, l'intégration de celles-ci à l'architecture en pierre et les techniques de contreventement se retrouvent cinquante ans plus tard à l'intérieur du Musée Curtius, distant de quelques pas⁽⁴⁾.

La précision et la sûreté de la dendrochronologie confrontée aux autres sources sont bien mises en évidence. On notera le léger décalage chronologique entre la mise en place du plancher des combles et le reste de la charpente.

5. Bibliographie

BECKER 1981 =

BECKER Bernd, « Fällungsdaten römischer Bauhölzer, anhand einer 2350 jährigen süddeutschen Eichen-Jahrringchronologie », dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, t. 6, 1981, p. 369-386.

GOBERT Théodore, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, n. éd. du texte original de 1924-1929, Culture et civilisation, t. 3, 1976, Bruxelles, p. 427-442.

HOFFSUMMER 1986 = « La charpente de la maison Curtius et son analyse dendrochronologique » dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 98, 1986, p. 291-303.

HOFFSUMMER 1989 =

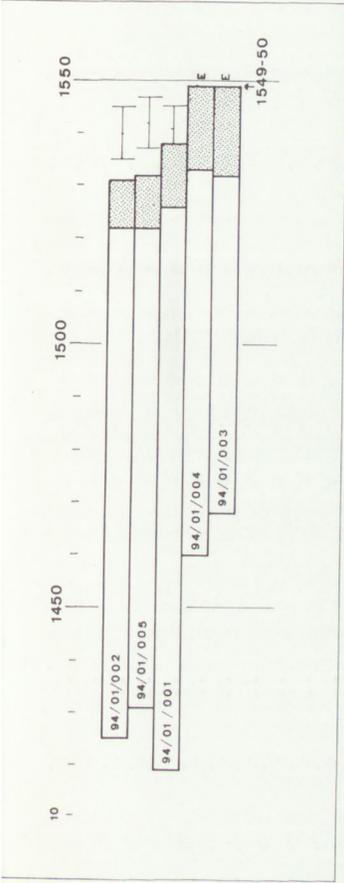
HOFFSUMMER Patrick, *L'évolution des toits à deux versants dans le bassin mosan: l'apport de la dendrochronologie (XI^e-XIX^e siècle)*, thèse de doctorat inédite, Université de Liège, 1989.

HOLLSTEIN 1965 =

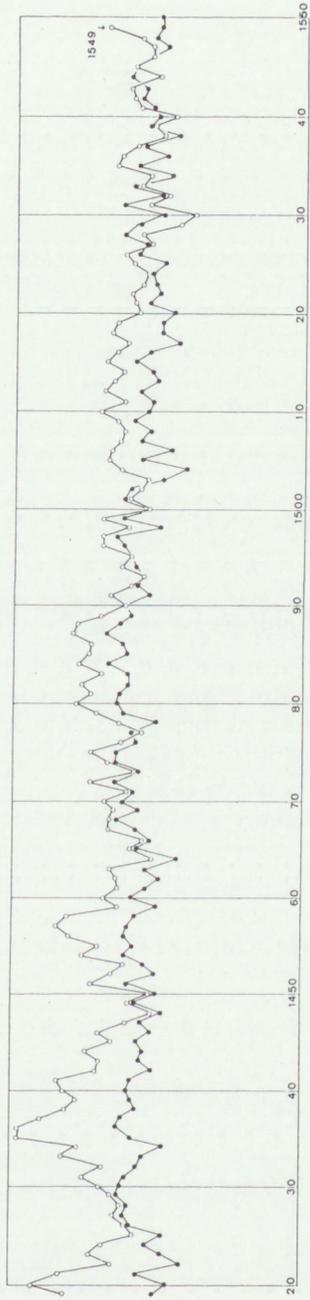
HOLLSTEIN Ernst, « Jahrringchronologische Datierung von Eichenhölzern ohne Waldkante », dans *Bonner Jahrbücher*, t. 165, 1965, p. 11-27.

Le Patrimoine monumental de la Belgique, t. 3, *Ville de Liège*, Pierre Mardaga, Liège, 1974, p. 136.

(4) Voir HOFFSUMMER 1986.



Liège, Halle aux Viandes: dendrochronologie.
Bloc-diagramme: aubiers en gris, E = écorce.



Liège, Halle aux Viandes: dendrochronologie.
Chronologie locale posée sur la référence de Trèves.
(HOLLSTEIN 1965, en gras).

PARTIE ADMINISTRATIVE

PARTIE D'ARTISTE

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE POUR L'ANNÉE 1988

Même s'il est pénible d'ouvrir un rapport annuel de cette manière, force est malheureusement de constater, à passer en revue ce qui a fait l'essentiel de la vie de l'Institut au cours de l'année écoulée, que 1988 aura été marqué par la matérialisation des craintes que le Bureau a maintes fois exprimées précédemment.

Le vol de plusieurs centaines de monnaies, dont certaines de très grande valeur, qu'a subi le musée Curtius au début du mois de juillet, est encore présent dans toutes les mémoires pour qu'il soit inutile de s'y attarder longtemps.

La gravité des faits aura au moins eu le mérite de souligner les lacunes énormes tant en matière de système de sécurité que d'organisation de la surveillance, lacunes que le Bureau avait déjà dénoncées depuis plusieurs années et à de très nombreuses reprises. Dès le 7 juillet, il a réagi par la diffusion d'un communiqué de presse; le 29 juillet, il a fait part au Collège échevinal des conclusions accablantes auxquelles son enquête a abouti et il a proposé aux autorités responsables l'adoption de mesures peu coûteuses, exécutables immédiatement et qui seraient susceptibles d'assurer une sécurité minimale aux collections.

La sécurité des collections précisément, et plus largement les problèmes posés par la gestion des musées, tout comme la mission, tant scientifique que didactique qu'ils devraient être en mesure de remplir en étant dotés des moyens et du personnel nécessaires, ont été évoqués lors d'un colloque organisé en novembre par la section d'histoire de l'art de l'Université de Liège, colloque auquel l'Institut a pris une part importante.

A tous ces problèmes pour lesquels des solutions adéquates devraient être dégagées rapidement, s'ajoute celui de la réglementation du prêt des œuvres à des expositions temporaires: tout au long de l'année, le Bureau s'y est montré particulièrement attentif.

* * *

Ces points noirs évoqués — mais leur gravité commandait de le faire — et malgré les difficultés de l'heure, l'Institut a poursuivi sa double mission de gestionnaire scientifique de ses musées et d'encouragement à la recherche scientifique.

C'est ainsi qu'il a pris note avec grande satisfaction qu'en matière d'enregistrement des pièces des collections, toutes les fiches d'inventaires sont à présent à jour.

Au cours de l'année écoulée, les Musées ont participé à neuf expositions parmi lesquelles il faut épingler une exposition sur le verre à Marseille, sans oublier la manifestation du Salon international des Musées et des Expositions qui s'est tenue au Grand Palais à Paris et où il échet à nos Musées l'honneur de représenter la Communauté française de Belgique.

Par ailleurs, le Bureau a tenu à témoigner son admiration et sa reconnaissance à M. Harry Brasseur ainsi qu'à M. Bragard et à ses élèves de l'I.P.E.S. de Verviers pour le remarquable travail de restauration, l'un de l'horloge de Sarton, cette horloge astronomique du XVIII^e siècle, les autres d'un cabinet en marqueterie de la collection Jamar.

*

* *

D'autre part, l'Institut a collaboré à l'organisation du colloque qui a eu lieu à l'occasion du millénaire de Chèvremont et il en assurera l'édition des actes dans la collection de ses *Cahiers*. Le tome 99 du *Bulletin* est achevé et il vient de sortir de presse, tandis que le Prix Larbalette, destiné en 1988 à récompenser un travail d'histoire de l'art, a été attribué à l'excellente étude de Mademoiselle Nathalie Zeimes sur *Le mobilier liégeois de style de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle*.

En raison du retard de paiement de nombreuses cotisations (près du tiers) et tenant aussi compte du coût, de l'importance et de la régularité de publication du *Bulletin*, le Bureau a décidé de majorer de cent francs le montant de la cotisation; celle-ci s'élève désormais à 600 francs.

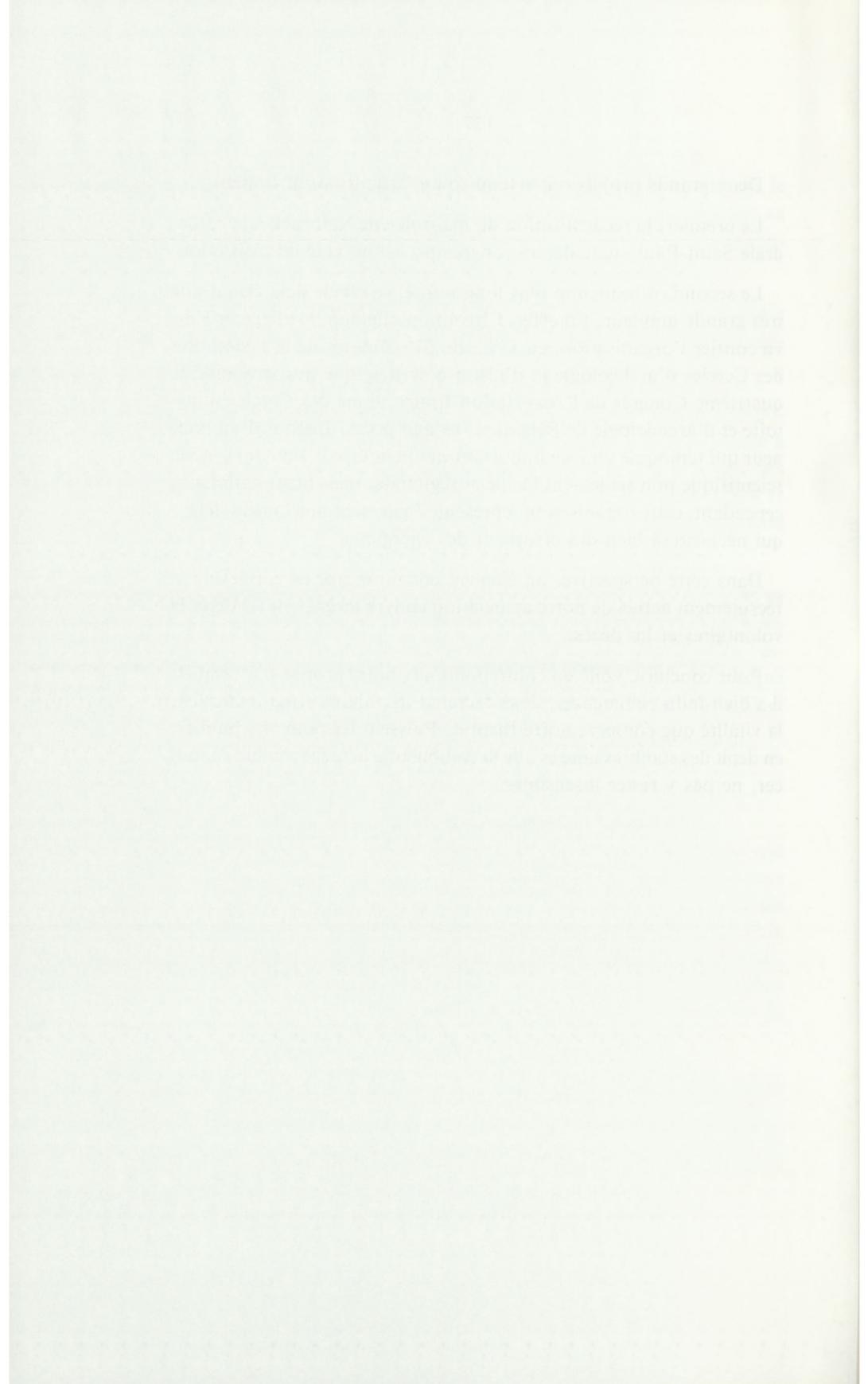
Deux grands projets ont retenu toute l'attention du Bureau.

Le premier, la reconstitution du mausolée de Velbrück à la cathédrale Saint-Paul, agité depuis longtemps, est en voie de réalisation.

Le second, à beaucoup plus long terme, se révèle déjà être d'une très grande ampleur. En effet, l'Institut archéologique liégeois s'est vu confier l'organisation, en 1992, du 51^e Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique qui sera aussi le quatrième Congrès de l'Association francophone des Cercles d'histoire et d'archéologie de Belgique. Il s'agit pour l'Institut d'un honneur qui témoigne du rôle important qui peut être le sien dans la vie scientifique non seulement locale et régionale, mais aussi nationale ; cependant, cette organisation représente également une lourde charge qui nécessitera bien des efforts et des énergies.

Dans cette perspective, un élément encourageant est à relever : le recrutement actuel de notre association couvre largement les départs volontaires et les décès.

Pour conclure, voilà en contrepoint aux noirs propos par lesquels il a bien fallu commencer, deux facteurs stimulants et qui marquent la vitalité que conserve notre Institut. Puissent les pouvoirs publics, en dépit des sombres nuages que la conjoncture actuelle semble annoncer, ne pas y rester insensibles.



MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'ARTS DÉCORATIFS

Rapport du Conservateur

Année 1988

1. Fréquentation des Musées

Pour l'ensemble des trois Musées, Curtius, Verre et Ansembourg :
27.768 visiteurs.

— Musées Curtius et du Verre (même ticket):

19.007 dont:

- entrées payantes: 7.157
- entrées gratuites: 11.850

— Musée d'Ansembourg:

8.761 dont:

- entrées payantes: 2.710
- entrées gratuites: 6.051

2. Accroissement des collections

A. Musées Curtius et d'Ansembourg

Mobilier

— Console en verre, E. Moureau, Liège, 1987.

Achat - Inv.: 88/1

— Lanterne en chêne, laiton et vitrail, dessinée et exécutée par
Gustave Serrurier-Bovy, vers 1905.

Achat - Inv.: 88/2 (fig. 1)

— Grille de foyer en laiton, attribuée à T. Koenig (1904)

Achat - Inv.: 88/3

- Lot de meubles, de T. Koenig, comprenant une table de bureau, une étagère de bureau, une bibliothèque de coin (avec porte à vitrail), trois chaises, deux fenêtres de galerie, trois cadres dont un avec gravure, quatre fenêtres avec vitrail en verre anglais, une étagère à suspendre, un élément d'étagère, un banc avec châssis à vitrail, une arche
Achat - Inv. : 88/38

Céramique (faïences)

- Gourde, Boch, Art Nouveau
Achat - Inv. : 88/6
- Vase, signature L.P.G., Art Nouveau
Achat - Inv. : 88/8
- Vase, Boch, par Ch. Catteau
Achat - Inv. : 88/7
- Vase, décor argenté sur fond noir, Saint-Ghislain, Art Déco
Achat - Inv. : 88/11
- Vase, Saint-Ghislain, Art Déco
Achat - Inv. : 88/10
- Vase, A.M.C. (Nimy), Art Déco
Achat - Inv. : 88/9
- Ecureuil, A.M.C. (Nimy), Art Déco
Achat - Inv. : 88/5

Médaillier

- Lot de monnaies, méreaux, médailles, insignes, en provenance des Chiroux. Transfert de la bibliothèque des Chiroux par l'intermédiaire de M. Hanotte - Inv. : 88/4

Documentation

- Dessins originaux concernant le mobilier de T. Koenig (cf. acquisition mobilier)
Achat - Inv. : 88/38

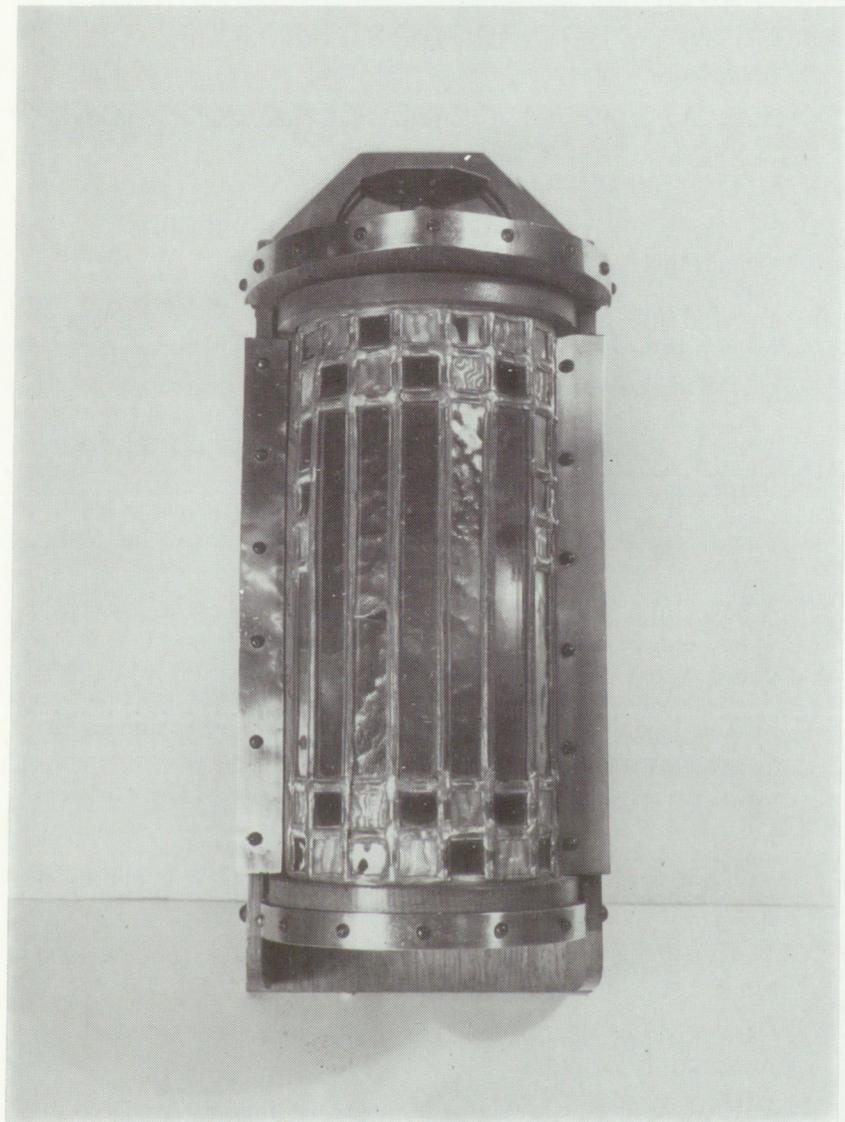


Fig. 1 - *Lanterne en chêne*, Gustave Serrurier-Bovy, vers 1905.

B. Musée du Verre

- Vase en cristal clair doublé aurore, Léon Ledru, VSL, 1900
Achat - Inv. : 88/26 (fig. 2)
- Vase «Rénovation», VSL, 1933
Achat - Inv. : 88/29
- Coupe en cristal, inclusion d'émaux roses, bullé, Cachet rond gravé
du VSL, vers 1935, Charles Graffart
Achat - Inv. : 88/33
- Un vase et une coupe en verre bleu, Luxval, VSL, 1935
Achat - Inv. : 88/23 a-b
- Vase rosaline, Luxval, étiquette, VSL, 1935
Achat - Inv. : 88/28
- Vase bleu, Luxval, VSL, 1935
Achat - Inv. : 88/27
- Vase en verre noir soufflé, Luxval, VSL, 1935
Achat - Inv. : 88/21
- Vase en cristal clair doublé bleu, «Vase Thoréador», Cat. VSL,
Exp. Bxl, 1935
Achat - Inv. : 88/35
- Vase «Ravenne» en cristal clair, VSL, 1938
Achat - Inv. : 88/30
- Vase en cristal doublé vert, travaillé à chaud, VSL, années 50
Achat - Inv. : 88/34
- Vase en cristal, Guido Bon, VSL, années 50
Achat - Inv. : 88/24
- Vase en cristal clair, travaillé à chaud, Guido Bon, VSL, années 50
Achat - Inv. : 88/25
- Vase vert opalin, Inscription «Verreries réunies Belgique», 1900
Achat - Inv. : 88/31
- Vase en verre, création P. Heller
Achat - Inv. : 88/12
- Vase en verre noir, moulé à la presse, Scailmont, Art Déco
Achat - Inv. : 88/16



Fig. 2 - Vase en cristal du Val-Saint-Lambert, Léon Ledru, vers 1900.

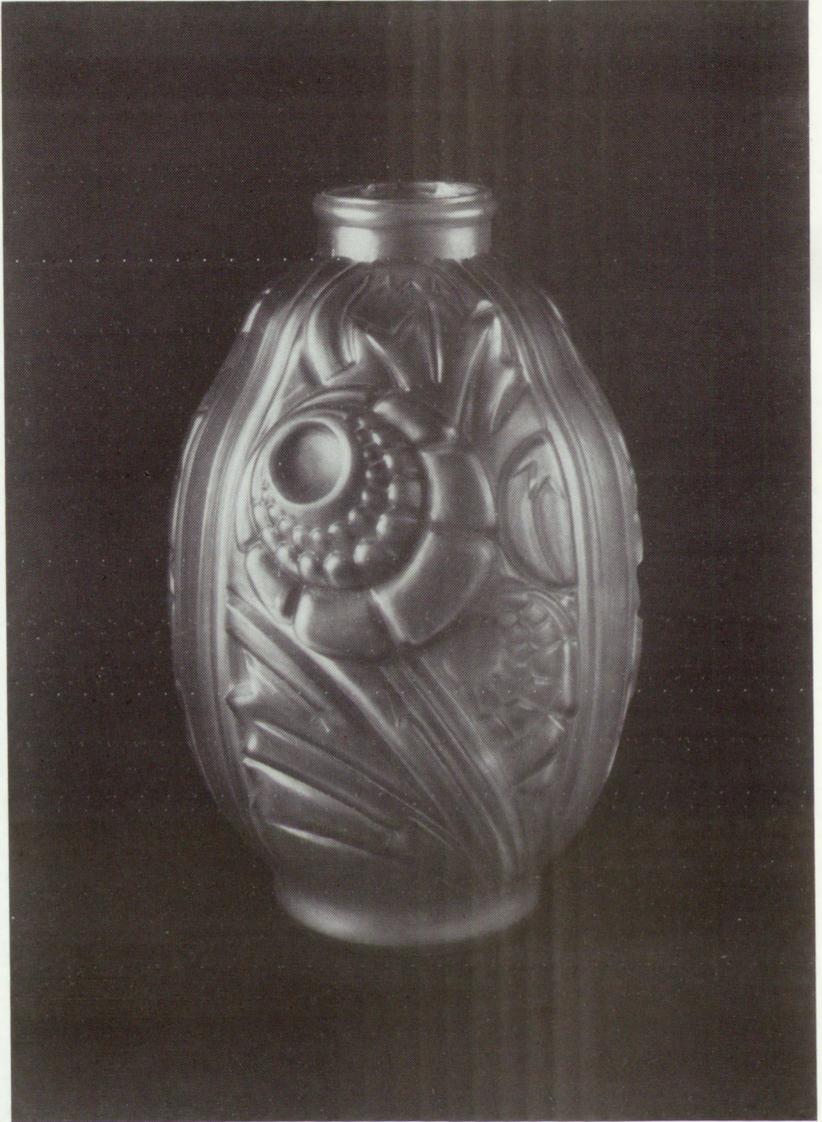


Fig. 3 - Vase en verre bleu Scailmont, signé H.H.

- Vase en verre soufflé et gravé à l'acide, Verrerie du Centre, signé Mairesse, Art Déco, vers 1930
Achat - Inv. : 88/13
- Vase rouge, Scailmont, Art Déco
Achat - Inv. : 88/18
- Vase, décor de roses géométrisées, Scailmont, Art Déco
Achat - Inv. : 88/19
- Vase bleu, Scailmont, signé HH, Art Déco
Achat - Inv. : 88/36 (fig. 3)
- Vase en verre fumé, «Femme Papillon», Scailmont, Art Déco
Achat - Inv. : 88/15
- Vase en verre noir soufflé et gravé Manage, Scailmont, H. Heemskerk, vers 1925
Achat - Inv. : 88/20
- Vase en verre noir soufflé, décor papillon, Artver, Boon, Art Déco
Achat - Inv. : 88/22
- Coupe en verre soufflé, inclusion d'émaux bullés, Verrerie du Centre, L. Mairesse
Achat - Inv. : 88/14
- Vase en verre vert soufflé et gravé au sable, La Louvière, 1935, Léon Lauwerys
Achat - Inv. : 88/17
- Vase, décor géométrique peint, signé DE WINNER
Achat - Inv. : 88/32
- Console en verre due à M. l'Architecte E. Moureau (cf. acquisition mobilier)
Achat - Inv. : 88/1
- Deux vitraux montés, Don de l'Académie des Beaux-Arts par l'intermédiaire de M. Vandeloise - Inv. : 88/37

3. Activité scientifique

A. Service éducatif et manifestations

- Les visites guidées des mercredi et jeudi soir, suspendues en 1987, n'ont pu être organisées cette années.
- Organisation de visites guidées pour groupes: participation de l'Office du Tourisme, d'étudiants et de jeunes licenciés en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université de Liège.
- Nos musées ont poursuivi leur collaboration fructueuse avec les différents types d'enseignement, soit en facilitant l'accès aux collections, soit en recevant et guidant les stagiaires.

B. Bibliothèque et archives photographiques

- Malgré l'absence d'un personnel titularisé, nos Bibliothèques et Archives ont pu continuer à faire face à des sollicitations toujours croissantes.
- Le travail de classement et d'inventaire de la Bibliothèque a été facilité par l'envoi de stagiaires de l'Institut Provincial d'études et de recherches en Bibliothéconomie.
- Poursuite de la réalisation d'un fichier analytique.
- Réorganisation de la Photothèque sur le même plan que le fichier analytique (travail en cours).
- Poursuite et amélioration qualitative des échanges de publications des Fonds Ville et Institut.
- Enrichissement, par voie d'achats et de dons.
- Reliures d'ouvrages (subsidés I.A.L.).

C. Travaux de recherches dans les collections

- Les collections et réserves de nos Musées ont reçu la visite de 37 chercheurs confirmés ou d'étudiants.

D. Prêts aux expositions

- «Au temps des Mérovingiens»
Musée de Wéris
- «Céramiques antiques de Grèce et d'Italie dans le Patrimoine liégeois»
Musée de l'Art Wallon

- «Glass Animals»
New York
- «Premier salon international des Musées et des Expositions»
Paris, Grand-Palais
- «La voie romaine de Boulogne-sur-Mer à Cologne»
Heerlen
- «Villa Rustica»
Maastricht
- «Salon des Antiquaires»
Liège
- «L'Animal dans l'Antiquité»
Passage 44, Crédit Communal de Belgique, Bruxelles
- «La verrerie européenne des années 50»
Centre de la Charité, Marseille
- «I^{er} Salon du Tourisme et de l'Histoire»
Foire Internationale de Lille
- «89: Avant-Première»
Grande Halle de la Villette, Paris
- «Arts tardifs et Chrétiens d'Egypte»
Musée de Louvain-la-Neuve

4. Personnel et collaborateurs

- Le personnel scientifique s'est efforcé, durant toute cette année, de présenter le mieux possible nos Institutions dans les différents colloques, congrès, journées d'études, où les contacts pouvaient être profitables à l'activité scientifique et à l'image de marque de nos Musées.
- Le Conservateur remercie de leur excellente collaboration l'ensemble des Membres du Bureau de l'Institut archéologique liégeois et, tout particulièrement, les Secrétaire et Trésorier.



TABLEAU DU BUREAU
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour les années 1989-1990

<i>Président :</i>	Mme Marguerite ULRIX-CLOSSET
<i>Vice-Président :</i>	M. Georges HANSOTTE
<i>Secrétaire :</i>	M. Bruno DUMONT
<i>Conservateur :</i>	M. Luc ENGEN
<i>Bibliothécaire :</i>	Mme Marie-Claire GUEURY
<i>Trésorier :</i>	M. Jacques ANNEZ de TABOADA
<i>Trésorier adjoint :</i>	M. Patrick HOFFSUMMER
<i>Conservateurs adjoints :</i>	MM. Pierre BAAR Léon DEWEZ Hubert FRERE Richard FORGEUR Jean BEGUIN Fernand ROBERT

Conseil

MM. Julien VENTER, Florent ULRIX, Etienne HELIN, Jean KELECOM,
Charles DELRÉE.

Commissions

<i>Publications :</i>	Mme M. ULRIX-CLOSSET, MM. G. HANSOTTE, P.Y. KAIRIS.
<i>Fouilles :</i>	MM. F. ULRIX, M. OTTE, P. HOFFSUMMER.
<i>Achats :</i>	MM. L. ENGEN, J. FOLVILLE, J. ANNEZ de TABOADA.
<i>Vérification de musées et de la bibliothèque :</i>	Mlle H. DANTHINE, MM. G. HANSOTTE, A. LEMEUNIER, R. FORGEUR.
<i>Vérification des comptes :</i>	MM. J. VENTER, F. ROBERT, G. HANSOTTE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

ABRY (Louis), 49, 53, 56, 58-60, 62, 65-68, 71-73, 80, 82-84, 86, 91, 93, 94, 99, 102, 107, 110.

ADOLPHE DE LA MARCK, évêque et prince de Liège, 115.

AIGLE NOIR, l'auberge de l', à Liège, 79.

AIX-LA-CHAPELLE (RFA, Nordrhein-Westfalen), 66; les jésuites d', 13.

ALDEN BIESEN, la commanderie d', 5, 15, 33, 40, 41-43, 49.

ALEUR (Warnot d'), les héritiers de, 114.

ALKEN (Jean-Winand d'), 61.

ALKEN (Paul-Jacques), 61; son ép., voir TAULIER.

ALLEMAGNE, 37, 41, 43, 60, 72.

ALLEUR (prov. et arr. Liège, cant. Fexhe-Slins, act. Ans), 111-124; lieux dits à, voir BORDON, CORBEAUFOSSE, HOMBROUX, PEVILHE, PIREUX-RIWA, WAROUX.

ALLEUR (Henri d'), 117.

AMAY, la rue d', à Liège, 106.

AMSTERDAM, la ville d', 37, 68, 69, 70.

ANGLETERRE, 37.

ANS (prov. et arr. Liège, cant. Saint-Nicolas), 111.

ANS (Raes d'), 77; son ép., voir HORION.

ANSEMBOURG, le musée d', à Liège, 139-141.

ARBERG DE VALLENGIN (Albert d'), 91.

ARGENVILLE (N.), 94.

AUGUSTIN saint, 8-10, 13.

AVROY (lieu-dit à Liège), 83, 85, 90, 91, 93; le boulevard d', 99; la justice d', 72.

AWANS (prov. et arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), 61.

AYENEUR (Waltéry d'), 114.

B

BADON (Johan), 118.

BALDUINUS, 114.

BALTIQUE, la mer, 39.

BARBE D'Or, la maison de la, à Liège, 5.

BASSE SAUVENIÈRE, la rue, à Liège, 80.

BAUCH (J.), 37.

BAVIÈRE, l'hôpital de, à Liège, 80.

BEAUREGARD, le couvent de, à Liège, 122.

BECDÉLIÈVRE, le comte de, 56, 99.

BECKMAN, la famille, 89, 90.

BEDOTTI (N.), 56.

BEERS, voir BEYERS.

BELLEFROID (N.), 122, 123.

BERLAYMONT (Fréd. de), bourgmestre de Liège, 126.

BERNARD, voir MOUTON BLANC.

BERNIMOLIN (Jean de), 75; son ép., voir LIBOTTON.

BERTHOLET, la rue, à Liège, 90.

BERWYR (Jeanne), ép. Henri de Flémalle, 105, 106.

BERWYR (Nicolas), curé de Saint-Jean Baptiste à Liège, 105, 106.

BERWYR (Pierre), 105; son ép., voir BROKAR.

BEVERN (Johanna van), ép. Abraham Lairesse, 69.

BEYERS (André), 109-110; son ép., voir FLÉMALLE.

BIERZES (Gerardus de), 114.

BOCHOLTZ (Ferdinand de), doyen de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Pierre à Liège, archidiacre de Brabant, baron d'Oreye, seigneur de Grand-Rechain et Lambermont, chanoine de Munster et Hildesheim, 5-10, 12.

BOCHOLTZ (Godefroid de), 8; son ép.,
voir GROESBECK.

BODEUR (Jean de), 78.

BODY (Albin), 73.

BOELEN (Houbine de), ép. Renier de Flémalle, 76, 79.

BOIS (Georlet de), 51.

BOIS (Lambert de), 52, 53.

BONHOMME (Henri), 98.

BONHOMME (Léopold), 99, 101; son ép.,
voir BOUXHON.

BONN (RFA, Nordrhein-Westfalen), 67.

BONS-ENFANTS, le monastère des, à Liège,
64.

BOON (N.), 145.

BORDON, le thier de, à Alleur, 118.

BORLÉ (François-Guillaume de), 98.

BOSSON (Claude), 88.

BOULOGNE-SUR-MER (France, Pas de
Calais), 147.

BOUHON (Pétronille), ép. Léopold
Bonhomme.

BOVY (Hubert-Michel), 122.

BOVY (Mathieu), 122.

BOVY, la veuve, 122.

BRABANT, l'archidiacre de, voir
BOCHOLTZ.

BRAGARD (N.), 136.

BRAHIER, le rivage, à Liège, 89.

BRAHY, la collection, 64.

BRASSEUR (Harry), 136.

BREUER (Jacques), 77.

BRINVILLIERS, la marquise de, 94, 98.

BROKAR (Jeanne), ép. Pierre Berwyr, 105.

BRUXELLES, la ville de, 60, 83, 84, 147.

BUISSAR (Henri), 79.

BUSIN (Evrard), curé de Saint-Martin en
Ile à Liège, 52.

C

CARLIER (Jean-Guillaume), 15-17, 87, 94.

CASQUETTE, la rue de la, à Liège, 61, 67.

CATHÉDRALE, la rue de la, à Liège, 84.

CATTEAU (Ch.), 140.

CAVERENNE (J.), 64.

CERF VOLANT, la maison du, à Liège, 76,
78.

CHAISSNE, (Jean de), 74.

CHAISSNE, la maison du, à Liège, 78.

CHÂLONS-SUR-MARNE (France, Marne),
66.

CHARDONNET, le lieutenant-colonel, 101.

CHARDONNET (Pierre), 109; son ép., voir
FLÉMALLE.

CHÂTELET (prov. Hainaut, arr. Charleroi,
ch. I. cant.), 66.

CHAUDRON, la maison du, à Liège, 103.

CHERAVOIE, rue à Liège, 84, 104.

CHEVAL BAY, le béguinage du, à Liège,
106.

CHODELISTRÉE, voir SŒURS DE HASQUE.

CLARISSSES, la rue des, à Liège, 72.

CLERCX (Michel), 72.

CLERX DE WAROUX (Michel de), 123, 124.

CLOSON, les sœurs, 70.

COKRAYFOSSE (lieu dit à Hombroux), 117.

COLCHON, la veuve, 114.

COLLABUTI, le palais, à Rome, 57.

COLMAN (Pierre), 40, 100, 107.

COLOGNE (RFA, Nordrhein-Westfalen),
75, 103, 104, 147; l'official de, 100.

CONQUÊTE, la houillère de la, 109.

COQUELET (Guillaume), 88.

CORBEAUFOSSE (lieu dit à Alleur), 119.

CORNELIMUNSTER (RFA, Nordrhein-
Westfalen), 66.

COULON, la demoiselle, 98.

COUPE D'OR, la maison de la, à Liège, 68.

- COUROUBLE (François), 67.
CRANACH (Lucas), 38.
CRASSIER, la demoiselle de, 97, 98; les sœurs de, 100.
CRASSIER (Louise), 99-101.
CRASSIER (Petronille), 99.
CRASSIER (Robert), 99; son ép., voir ZUTMAN.
CRASSIER (Robert), chanoine de Sainte-Croix à Liège, 100, 101.
CROCQ (Marguerite), 95.
CROQUET, voir CROCQ.
CURTIUS (Henri), bourgmestre de Liège, 85.
CURTIUS, le musée, à Liège, 135, 139-141.
- D**
- DAMERIER, voir WARNIER.
DAMERY, la famille, 49-73.
DAMERY (Anne-Françoise), 71.
DAMERY (Anne-Madeleine), 71.
DAMERY (Anne-Marie-Honorata), 57.
DAMERY (Clara-Margarita), 57, 71.
DAMERY (Denis), 52.
DAMERY (Gertrude), ép. Jacques Le Ruytte, 52-53.
DAMERY (Jacques), 41, 52.
DAMERY (Jean), Greffier de l'hôpital Saint-Jacques à Liège, 53.
DAMERY (Jean), 55, 56, 58, 60.
DAMERY (Jeanne), 52, 53.
DAMERY (Jeanne-Françoise), 71.
DAMERY (Lambert), 52-54, 60, 75; son ép., voir KETTENIS.
DAMERY (Lambert-Simon-Vincent), 57, 71.
DAMERY (Laurent), 49.
DAMERY (Léonard), 56.
DAMERY (Marguerite), ép. Jean Taulier, veuve Jean Marchand, 55, 58, 60, 72.
DAMERY (Marie), 55.
DAMERY (Ogier), 55.
DAMERY (Simon), 49-59, 65, 71, 72; l'ép. de, voir FLÉMALLE, JAMOLET, LAVAZONNE, THILLY, ZUTMAN.
DAMERY (Simon-Erasme), 71-72.
DAMERY (Walthère), 5, 7, 8, 15, 18-32, 40, 43, 49, 81, 85.
DANEMARK, 34.
DARDESPINNE (Catherine), ép. Gérard d'Ouffet, 65.
DARTOIS (J.), 7.
DEBRU (Robert), 98.
DEJAER (L.), 120.
DELBROUCK (Jean-Denis), 67.
DELCOUR (Jean-Gilles), 94.
DESCAMPS (N.), 62.
DESOER (Oscar), 70.
DESTRIVAUX (Pierre-Joseph), 99.
DETHIER (Michel), 87.
DEWINNER (M.), 145.
DIFFUY, la famille, 90.
DOMINICAINS, la rue des, à Liège, 59, 70.
DONCEEL (Marie), 122.
DONTHER, la dame, 98.
DOREYE (Jean), 89, 92.
DOSQUET (Pierre), 102; son ép., voir LOVINFOSSE.
DOSQUET (Marie-Agnès), ép. Jacob Hawotte, 102.
DOSQUET (Wathieu), échevin de Theux, 102; son ép., voir FLÉMALLE.
DOUAI (France, Nord), les carmes de, 56.
DOUFFET (Gérard), 59, 62, 65, 81, 85, 87, 106; son ép., voir DARDESPINNE.
DUBOIS (Alice), 6, 12.
DUREN, (RFA, Nordrhein-Westfalen), ursuline de, voir FLÉMALLE.
DUVIER, le graveur, 102, 104, 106.

E

ÉCU D'OR, la maison de l', à Liège, 68.
EMBOURG (prov. et arr. Liège, cant. Fléron; act. Chaudfontaine), 18, 21, 22.
ESNEUX (prov. et arr. Liège, cant. Louveigné), lieu-dit à, voir RONDCHÈNE.
ESPAGNE, 101.
EYMAEL, la collection, 97.

F

FABRIBECKERS, la famille, 90.
FALLOIZE (Anne-Catherine de), 104.
FALLOIZE (Jean de), l'ép. de, voir FLÉMALLE.
FARCY (Philippe), 5, 13.
FAUDEUR (G. M.), 122.
FAUDEUR (Mathias), 18.
FAYN (Guillaume de), 58.
FAYENBOIS (l. d. à Jupille), le château de, 58.
FAYS (Lambert de), 85.
FERDINAND DE BAVIÈRE, évêque et prince de Liège, 64.
FERONSTRÉE, rue à Liège, 79, 106.
FISEN (Englebert), 10, 89, 94, 100.
FLABA D'OREYE, voir MARCHAND.
FLAMME, la famille, 109.
FLAMME (Catherine), ép. Jean Jeunchamps, 105.
FLAMME (Henri-Christophe), 103, 104; son ép., voir FLÉMALLE.
FLAMME (Henri-Joseph), 105.
FLAMME (Jean-Christophe), 105; son ép., voir GEORLET.
FLAMME (Jean-François), 105.
FLAMME (Marie-Corneille), 105.
FLEMALIA, voir HUBART.
FLÉMALLE (prov. et arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres), 73, voir FLÉMALLE-HAUTE.

FLÉMALLE, la famille, 100.
FLÉMALLE (Agnès de), ép. Wathieu Dosquet puis Henri-Christophe Flamme, 79, 80, 101-104.
FLÉMALLE (Bertholet), 51, 62, 73-76, 78, 80-101, 103, 104, 106, 108; son ép., voir HORION.
FLÉMALLE (Bertholet) dit le Mangon, 75.
FLÉMALLE (Catherine de), ép. Simon Damery, 51, 52, 75, 103.
FLÉMALLE (Catherine-Béatrice), ép. Jean de Falloize, 104.
FLÉMALLE (Corneille), ép. André Beyers, 109-110.
FLÉMALLE (Françoise de), 76.
FLÉMALLE (Georges de), 75, 76.
FLÉMALLE (Guillaume), 73, 78, 84, 98-99, 101-106; son ép., voir SOUTZEN.
FLÉMALLE (Henri), 73, 80, 84, 96, 98, 105-110; son ép., voir BERWYR.
FLÉMALLE (Henri-François), 109; son ép., voir HODEIGE.
FLÉMALLE (Jean de), alias Jean Jardin, 51, 74, 75; l'ép. de, voir HENNELET, LAMARCHE.
FLÉMALLE (Jean de), archiprêtre de Notre-Dame aux Fonts à Liège, 75, 76.
FLÉMALLE (Jean Guillaume), bénéficiaire de Saint-Paul, 73, 102-104, 106-109.
FLÉMALLE (Jeanne), ursuline à Duren, 108.
FLÉMALLE (Marie), religieuse de Maagdendaal, 76, 77, 79.
FLÉMALLE (Marie-Agnès), ép. Pierre Chardonnet, 108, 109.
FLÉMALLE (Nicolas), 107, 110.
FLÉMALLE (Oda), 109.
FLÉMALLE (Renier de), 73, 75-81, 84, 101; l'ép. de, voir BOELEN, SOIRON.
FLÉMALLE (Renier), religieuse à Lobbes, 108.
FLÉMALLE (Robert de), 75, 76.

FLÉMALLE (Sophie de), 78, 101.
FLÉMALLE-HAUTE (prov. et arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres; act. Flémalle), 73, 74.
FLETCHER (J. M.), 37.
FLÔNE (prov. Liège, arr. Huy, cant. Jehay-Bodegnée), l'église de, voir SAINT-MATHIEU.
FLORIS (Frans), 60.
FOLVILLE (Jacques), 6.
FONTAINE (l. d. à Horion-Hozémont), 115.
FONTAINE L'ÉVÊQUE (prov. Hainaut, arr. Charleroi, ch. l. cant.), 58.
FORGEUR (Richard), 6.
FOSSES (prov. et arr. Namur, ch. l. cant.), le prévôt de, voir LIVERLO.
FRANCE, 65, 72; le roi de, 86; la reine de, voir MARIE DE MÉDICIS.
FRANKARDUS, 114.
FUTVOYE (l. d. à Vivegnis), 50.
FUTVOYE (Simon de), 50.

G

GAEN (Ferdinand), 69.
GALLÉE, la maison delle, à Liège, 78.
GEER, la rivière de, 112.
GEOES D'EYSDEN, le baron de, 8.
GENÈVE, la ville de, 69.
GEORLET (Elisabeth), ép. J.C. Flamme, 105.
GÉRARD (Jean-Dominique), 107.
GÉRARDRIE, la rue à Liège, 68.
GHEYR, le comte de, 70.
GHINET (M), 64.
GILOS DE HAMBROU (Egidius), 114.
GLAIN (prov. et arr. Liège, cant. Saint-Nicolas, act. Liège), 71.
GObERT (Théodore), 75, 91, 98, 99, 125, 126.
GOESWIN (Bertholet), 68; son ép., voir GOMPART.

GOESWIN (Marie-Anne), ép. Jacques Lairesse, 68.
GOffE, le quai de la, à Liège, 126.
GOMPART (Sophie), ép. Bertholet Goeswin, 68.
GOREUX (l. d. à Voroux Goreux), 115.
GOSWIN (Gérard), 87, 96, 97.
GOSWIN (Jean-Christostome-Joseph), doyen de Saint-Barthélemy à Liège, 107, 108.
GRAFFART (Charles), 142.
GRAND-RECHAIN (prov. Liège, arr. Verriers, cant. Dison; act. Herve), le seigneur de, voir BOCHOLTZ.
GRAVILOUE (l. d. à Liège), 115.
GRÈCE, 146.
GROESBECK, la famille de, 8.
GROESBECK (Marguerite de), ép. de Godfroid de Bocholtz, 8.
GRIGNON, la porte du, à Namur, 78.
GROSSART (Gilet), 117.
GROSSART (Johan), 117.
GROSSART (Philippe), 118.
GROSSUS THONARDUS, 114.
GUILLON (Gilles), curé de Sainte-Marguerite à Liège, 53-54.
GUIZETUS (Joannes), 71.

H

HAMAL, le chanoine, 54, 56, 77.
HAMBROU (Jannekin de), 115.
HAMBROU (Giles de), 115.
HAMBUCH (Johan de), 115.
HAMM (RFA, Nordrhein-Westfalen), 109.
HANOREAL, 114.
HANOREAZ (Wilhelmus), 114.
HANOTTE (Michel), 140.
HARDENNE (Jean), 70.
HARDY, la famille, 49.
HARENNE (Guillaume de), 95, 100.

- HASSELLT, les Archives de l'Etat à, 13.
HASSELLT (Hubert), 55, 59.
HAWOTTE (Jacob), 102; son ép., voir DOSQUET.
HEEMSKERK (H.), 145.
HEERLEN (Pays-Bas, Limbourg), 147.
HELBIG (Jules), 15, 57, 62, 94.
HELLER (P.), 142.
HENDRICH (Jacques), 88, 96.
HENDRIKS (Willem), 5, 8.
HENKART (Lambert), 119.
HENNELET (Catherine), ép. Jean de Flémalle, 51.
HENRARD (Éverard de), 83.
HENRICUS, 114.
HEPPE, la maison de la, à Liège, 52, 55.
HERMANNI (Thonardus), 114.
HERSTAL (prov. et arr. Liège, ch. l. cant.), 102; échevin de, voir DOSQUET; lieu-dit à, voir LICOUR.
HESBAYE, l'archidiacre de, voir LIVERLO.
HEURE-LE-ROMAIN (prov. et arr. Liège, cant. Fexhe-Slins; act. : Oupeye), 114, 115, 119, 121.
HEYDEN A HAUZEUR (Adolphe van der), 99.
HILDESHEIM (RFA, Niedersachs), chanoine de, voir BOCHOLTZ.
HIPPONE, l'évêque de, voir AUGUSTIN.
HOCHT (Hélène), ép. Warnier de Lairesse, 61.
HODEIGE (prov. et arr. Liège, cant. Waremme; act. Remicourt), 98.
HODEIGE (Marie de), ép. Henri-François Flémalle, 109.
HODEIGE (Walthère de), curé de Saint-Nicolas Outremeuse, 95.
HOLEN (Louis), 97.
HOLLAND, 67, 72.
HOLLSTEIN (Ernst), 37, 38.
HOMBROUX (l. d. à Alleur), 115, 116, 122.
HOMME SAUVAGE, l'auberge de l', à Namur, 78.
HORION (Alexandre de), 62.
HORION (Barbe de), ép. Raes d'Ans, 77.
HORION (Marie-Constance de), ép. Bertholet Flémalle, 104.
HORION-HOZÉMONT (prov. et arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres; act. Grâce-Hollogne), l. d. à, voir FONTAINE.
HORS-CHÂTEAU (l. d. à Liège), 79, 88.
HOUTAIN SAINT-SIMÉON (prov. et arr. Liège, cant. Fexhe-Slins; act. Oupeye), le seigneur de, voir SERAING.
HOUTHALEN (prov. Limbourg, arr. Hasselt, cant. Peer; act. Houthalen-Helchteren), collège à, voir SAINT-PAUL.
HUBART, DIT FLEMALIA, la famille, 107.
HUBERTUS, 114.
HUY (prov. Liège, ch. l. arr. et cant.), 66; la citadelle de, 109; la collégiale de, voir NOTRE-DAME; lieu-dit à, voir LA SARTE.
- I**
- ITALIE, 56, 72, 81, 105, 146.
- J**
- JAMIN-SAINT-ROCH, la rue, à Liège, 105.
JAMOLET (Gertrude), ép. Simon Damery, 50, 51.
JARDIN, la famille, 73.
JARDIN (Catherine), ép. Jean Libotton, 74, 75.
JARDIN (Giolet), 74.
JARDIN (Jaspar), 74.
JARDIN (Jean), 74.
JARDIN (Marie), ép. Kinon Mathieu, 74.
JARDIN (Renier), 74; son ép., voir PIROULE.
JENICOT (C.H.J.), 108.

JEUNECHAMPS (Jean), échevin de Theux, 105; son ép., voir FLAMME.

JULLIN (Nicolas), chanoine de Saint-Paul à Liège, 98.

JUPILLE (prov. et arr. Liège, cant. Grivegnée; act. Liège), lieu-dit à, voir FAYENBOIS.

K

KAIRIS (Pierre-Yves), 40, 81-83.

KETTENIS (Léonard), 54; son ép., voir PROESTEN.

KETTENIS (Marie), ép. Lambert Damery, 54, 60.

KINON (Mathieu), l'ép. de, voir JARDIN.

KINON (Thomas), 74.

KLEIN (Peter), 42.

KOENIG (T.), 139, 140.

L

LAIRESSE (l. d. à Liège), 62.

LAIRESSE, la famille, 49-72.

LAIRESSE (Abraham), 69; son ép., voir BEVERN.

LAIRESSE (Catherine-Elisabeth), 64.

LAIRESSE (Catherine-Marguerite), 68.

LAIRESSE (Christian), 61, 62, 65; son ép., voir PERYE.

LAIRESSE (Ernest), 66, 67.

LAIRESSE (Gérard), 10, 11, 62, 64-69, 72, 94.

LAIRESSE (Gertrude-Esther), 68.

LAIRESSE (Hélène), 61, 65.

LAIRESSE (Jacques), 64, 66-69; son ép., voir GOESWIN.

LAIRESSE (Jean), 67-70; son ép., voir LA MAILLE.

LAIRESSE (Jean-Christian), 64.

LAIRESSE (Jean Gérard), 64, 65.

LAIRESSE (Jeanne), 64.

LAIRESSE (Marguerite), 64.

LAIRESSE (Marie-Sarah), 68.

LAIRESSE (Raphaël), 68.

LAIRESSE (Raymond), 61.

LAIRESSE (Renier), 49, 59, 61-66, 70, 71; son ép., voir TAULIER.

LAIRESSE (Renier-Ernest), 64.

LAIRESSE (Warnier), 61; son ép., voir HOCHT.

LA LOUVIÈRE (prov. Hainaut, arr. Mons, ch. l. cant.), 145.

LA MAILLE (Armande de), ép. Jean Lairesse, 69.

LAMARCHE (Gilette), ép. Jean de Flémalle, 75.

LAMARCHE (Maroie), veuve Toussaint, 76.

LAMBERT, le banquier, 82.

LAMBERT, le charpentier, 117.

LAMBERMONT (prov. Liège, arr. Verviers, cant. Spa; act. Verviers), le seigneur de, voir BOCHOLTZ.

LANDRU (Guillaume), 79.

LANDSBERG (RFA, Nordrhein-Westfalen), le noviciat des jésuites à, 12.

LANTIN (prov. et arr. Liège, cant. Fexhe-Slins; act. Juprelle), 116.

LAPINS, la tour des, à Liège, 89.

LA PORTE (Catherine de), 67.

LA PORTE (Marie de), 67, 68.

LARDEUR (Jean), 52.

LA SARTE (l. d. à Huy), l'église de, 64.

LASSENOTTE, la famille, 90.

LAUWERS (Léon), 145.

LAVEZONNE (Madeleine), ép. Simon Damery, 57.

LAVEZONNE (Vincent), 57.

LAVIZARIO, voir LAVEZONNE.

LE BEAU (Laurent), 78.

LEKEUX-REULEAUX, la collection, 97.

LE CHANTRES (Joannes dictus), 114.

- LEDRU (Léon), 142, 143.
- LEIDEN (Pays-Bas, Hollande méridionale), 37.
- LÉOPARD, la maison du, à Liège, 65.
- LE RUYTTE (Antoine), 55.
- LE RUYTTE (Catherine), ép. Jacques de Soumagne, 55.
- LE RUYTTE (Jacques), 55; son ép., voir DAMERY.
- LEXHY (l. d. à Horion-Hozémont), 115.
- LHOEST-VAN WEDDINGEN, la collection, 93.
- LHOIST-COLMAN (Berthe), 88.
- LIBOTTON (Catherine), ép. Jean de Bernimolin, 75.
- LIBOTTON (Jean), 75; son ép., voir JARDIN.
- LICORNE, la maison de la, à Liège, 104.
- LICOUR, l'église de la, à Herstal, 102.
- LIÈGE, la ville de, 12, 13, 60, 62, 67, 147; abbayes à, voir SAINT-JACQUES, SAINT-LAURENT, ROBERMONT, VAL BENOÎT; les Archives de l'Etat à, 111; auberge à, voir AIGLE NOIR; les augustins de, 64; béguinage à, voir CHEVAL BAY; boulevards à, voir AVROY, PIERCOT; bourgmestres de, voir BERLAYMONT, CURTIUS, MEEF, MICHE, NOOT DE TRIEXHE; le cabinet des estampes de, 10; la cathédrale de, voir SAINT-LAMBERT, SAINT-PAUL; collégiale à, voir SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-DENIS, SAINTE-CROIX, SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE, SAINT-MARTIN, SAINT-PAUL, SAINT-PIERRE; les croisières de, 69; couvents à, voir BEAUREGARD, NOTRE-DAME DES ANGES; les dominicains de, 65, 69, 70, 89, 94, 95, 97, 98; les échevins de, 55; l'évêque de, 36, voir ADOLPHE DE LA MARCK, FERDINAND DE BAVIÈRE, MAXIMILIEN-HENRI DE BAVIÈRE; églises à, voir NOTRE-DAME AUX FONTS, SAINT-ADALBERT, SAINT-ANDRÉ, SAINT-CHRISTOPHE, SAINTE-ALDEGONDE, SAINTE-CATHERINE, SAINTE-FOY, SAINTE-MADELEINE, SAINTE-MARGUERITE, SAINTE-VÉRONIQUE, SAINT-JEAN BAPTISTE, SAINT-MARTIN EN ILE, SAINT-NICOLAS AU TREZ, SAINT-NICOLAS OUTREMEUSE, SAINT-REMY, SAINT-SÉVERIN; hôpitaux à, voir BAVIÈRE, SAINT-ABRAHAM, SAINTE-AGATHE, SAINT-JACQUES; les jésuites de, 69; lieux-dits à, voir AVROY, LAIRESSE, VESQUECOURT; maisons à, voir BARBE D'OR, CERF VOLANT, CHAISNE, CHAUDRON, COUPE D'OR, ECU D'OR, GALLÉE, HEPPE, LÉOPARD, LICORNE, LION D'OR, TROIS GRÉS, TROIS PUELLES; musées à, voir ANSEMBOURG, CURTIUS; place à, voir MARCHÉ; porte à, voir SAINT-LÉONARD; les prémontrés de, 26; quai à, voir GOFFE; quartier à, voir AVROY; rivages à, voir BRAHIER, ROSÉE; rues à, voir AMAY, BASSE SAUVENIÈRE, BERTHOLET, CASQUETTE, CATHÉDRALE, CHÉRAVOIE, CLARISSÉS, DOMINICAINS, FERONSTRÉE, GÉRARDRIE, JAMIN-SAINTE-ROCH, MAIRNIERRUE, MÈRE-DIEU, MOUTON BLANC, NOTRE-DAME SUR MEUSE, PONT D'AVROY, PÉCLUSE, POT D'OR, SAINT-GILLES, SAINT-REMY, SIRÈNE, SŒURS DE HASQUE, SOUVERAIN PONT, SUR MEUSE, TÊTE DE BŒUF, TOURNEURS, VINÂVE D'ÎLE; le séminaire de, 26-32; tour à, voir LAPINS; l'université de, 15, 82, 146; les ursulines de, 10, 64.
- LILLE (France, Nord), 147.
- LIMBOURG (Albert de), 54.
- LIMBOURG (Sophie de), ép. Servais Soiron, 77.
- LION D'OR, la maison du, à Liège, 54, 59, 65, 69, 70.
- LIVERLO (Gilles de), 88.
- LIVERLO (Lambert de), prévôt de Fosses, chanoine de Saint-Lambert à Liège, archidiacre de Hesbaye, 85, 86, 89, 93, 95.
- LOBBES (prov. Hainaut, arr. Charleroi, cant. Thuin), religieux de, voir FLÉMALLE.

LOMBARD (Lambert), 60.
LONCIN (prov. et arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres; act.: Ans), 112.
LOOZ, le vicomte de, 91.
LOUVAIN (prov. Brabant, ch. l. arr. et cant.), l'université de, 56.
LOUVAIN-LA-NEUVE (l. d. à Ottignies), 147.
LOUVRE, le musée du, à Paris, 82.
LOUVREX, la famille, 70.
LOVINFOSSE (Anne-Marie), ép. Pierre Dosquet, 102.
LYCOPS (S.), 8.

M

MAAGDENDAAL, l'abbaye de, à Oplinter; religieux à, voir FLÉMALLE.
MAASTRICHT, la ville de, 67, 80, 105, 147; collégiale à, voir NOTRE-DAME.
MACAR (Pierre-François-Balthasar), 108.
MAES (Elisabeth), ép. Simon delle Thour, 118.
MAIRESSE (L.), 145.
MAIRNIERRUE, à Liège, 84.
MALCOTTE (Odon van), 54, 56.
MALMÉDY (prov. Liège, arr. Verviers, ch. l. cant.), 78.
MALPLAQUET (France Nord), la bataille de, 110.
MANAGE (prov. Hainaut, arr. Charleroi, cant. Seneffe), 145; lieu dit à voir SCAILMONT.
MARCHAND (Marie), ép. Jean de Presseux, 60, 61, 65.
MARCHAND, DIT FLABA D'OREYE (Jean), 55; son ép., voir DAMERY.
MARCHÉ, la place du, à Liège, 125.
MARCKON (André), 85.
MARGARETA, 114.
MARIE DE MÉDICIS, reine de France, 60.
MARMOL (André del), 98.
MARSEILLE (France, Bouches du Rhône), 147.
MARTIAL (Florent-Guillaume), 70.
MASSET (Guillaume), 65.
MAXIMILIEN-HENRI DE BAVIÈRE, évêque et prince de Liège, 70, 86, 90.
MAZARIN, le cardinal, 102.
MEDIN (François), 81.
MEEF (Guillaume de), bourgmestre de Liège, 126.
MÈRE DIEU, la rue, à Liège, 79.
MICHE (Jean de), bourgmestre de Liège, 126.
MILAN, la ville de, 57, 58, 71.
MIVION (François), 110.
MIVION (Nicolas-François), 107.
MOHIVILLE (prov. Namur, arr. Dinant, cant. Ciney; act. Hamois), l. d. à, voir SCOVILLE.
MONCONYS (B. de), 94.
MONS-LEZ-LIÈGE (prov. et arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres, act. Flémalle).
MONTFORT (Gertrude de), ép. Hubert Taulier, 58.
MORÉE, 109.
MOSELLE, la rivière de, 37.
MOTMANS (N.), chanoine de Saint-Lambert à Liège, 12.
MOUREAU (E.), 139, 145.
MOUTON BLANC, la rue du, à Liège, 54.
MUNSTER (RFA, Nordrhein-Westfalen), chanoine de, voir BOCHOLTZ.
MUSCH, les sœurs, 70.

N

NAMUR, la ville de, 66, 78; auberge à, voir HOMME SAUVAGE; porte à, voir GROGNON.
NAPOLÉON, l'empereur, 83.
NATALIS (Michel), 83.

NEW YORK, la ville de, 147.
NIESSE (N.), 122.
NIMY (prov. Hainaut, arr. et cant. Mons; act. Mons), 140.
NIVAR (Jean), 77.
NOTRE-DAME, la collégiale, à Maastricht, 80.
NOTRE-DAME, la collégiale, à Huy; chanoine de, voir POULHON.
NOTRE-DAME AUX FONTS, église à Liège, 71, 73, 76, 104; le curé de, voir FLÉMALLE.
NOTRE-DAME DES ANGES, le couvent de, à Liège, 66.
NOTRE-DAME SUR MEUSE, la rue, à Liège, 84-85.

O

OLNE (prov. Liège, arr. et cant. Verviers), l'église de, voir SAINT-SÉBASTIEN.
OPLINTER (prov. Brabant, arr. Louvain, cant. Tirlemont; act. Tirlemont), abbaye à, voir MAAGDENDAAL.
OREYE (prov. Liège, arr. et cant. Waremme), le seigneur de, voir BOCHOLTZ.
OTTELET (Lambert), 87.
OTTIGNIES (prov. Brabant, arr. Nivelles, cant. Wavre; act. : Ottignies-Louvain-la-Neuve), lieu-dit à, voir LOUVAIN-LA-NEUVE.

P

PARIS, la ville de, 60, 69, 82-84, 86, 94, 102, 106, 107, 136, 147; la Bibliothèque Nationale de, 54; musée à, voir LOUVRE; palais à, voir TUILERIES.
PASQUES (Hubert), 122.
PAYS-BAS, 72.
PÉCLUSE, la rue, à Liège, 75.
PERYE (Adam), 61.
PERYE (Vincent), 61.
PERYE (Isabelle ou Elisabeth), ép. Christian Lairesse, 61 62.

PÉVILHE (l. d. à Hombroux), 118.
PHILIPS (Guillaume), 61; son ép., voir TAULIER.
PIERCOT, le boulevard, à Liège, 85.
PIETTE (Jean), 92.
PIREUX RIWA (l. d. à Hombroux), 110.
PIROULE (Catherine), ép. Renier Jardin, 74.
PONCELET (Alfred), 12.
PONSART (Benoît), la veuve de, 90.
PONT D'AVROY, la rue du, à Liège, 51.
POOL (M.), 64.
PORTUGAL, 34.
POT D'OR, la rue du, à Liège, 54.
POULHON (Jean), chanoine de Notre-Dame à Huy, 75.
POUSSET (prov. et arr. Liège, cant. Waremme; act. Remicourt), le seigneur de, voir SERAING.
PRESSEUX (Jean de), 60, 61, 65, 71; son ép., voir MARCHAND.
PROESTEN (Marguerite), ép. Léonard Kettenis, 54.
PURAYE (Jean), 107, 108.

Q

QUANDO (Enrico), 57.

R

RADOUX (Jean), 79, 117.
RENARD (N.), 108.
RENCHON (Thonard), la veuve, 114.
RENIER (Simon), 56, 70.
RENOZ (Henri), 122, 123.
RICHARD (Hubert), 72.
RICHONFONTAINE, l'araine de, 106.
ROBERMONT, l'abbaye de, à Liège, 66.
ROCOURT (prov. et arr. Liège, cant. Fexhe-Slins; act. : Liège), 116, 117.
ROIDEAU (Gilles), 98.

- ROME, la ville de, 56, 57, 58, 81, 82; palais à, voir COLLABUTI; église à, voir SAINT-ANDRÉ.
- ROMSÉE-KEPENNE, les époux, 70.
- RONDCHÈNE (l. d. à Esneux), 100.
- ROSÉE, le rivage de, à Liège, 89, 91, 97, 99.
- RUFFIN (Jacques), 90.
- RUKERS (N.), 97.
- S**
- SAINT-ABRAHAM, hôpital à Liège, 106.
- SAINT-ADALBERT, église à Liège, 54, 55, 56, 58, 59, 64, 68, 71, 76, 77; rue à Liège, 67.
- SAINT-ANDRÉ, église à Liège, 73-78.
- SAINT-ANDRÉ, église à Rome, 12.
- SAINT-BARTHÉLEMY, collégiale à Liège, 107, 108; chanoine de, voir SARROGUET; le doyen de, voir GOSWIN.
- SAINT-CHRISTOPHE, église à Liège, 71.
- SAINT-DENIS, collégiale à Liège, 84.
- SAINTE-AGATHE, hôpital à Liège, 10.
- SAINTE-ALGEDONGE, église à Liège, 103.
- SAINTE-CATHERINE, église à Liège, 73.
- SAINTE-CROIX, chapelle à Saint-Lambert de Liège, 64.
- SAINTE-CROIX, collégiale à Liège, 59, 88; chanoine de, voir CRASSIER.
- SAINTE-FOY, église à Liège, 22.
- SAINTE-MADELEINE, église à Liège, 76, 102.
- SAINTE-MARGUERITE, le curé de, à Liège, voir GUILLON.
- SAINTE-VÉRONIQUE, église à Liège, 71.
- SAINT-GHISLAIN (prov. Hainaut, arr. Mons, cant. Boussu), 140.
- SAINT-GILLES, le chapitre de, à Liège, 85.
- SAINT-GILLES, la rue, à Liège, 51, 52, 55, 71.
- SAINT-HUBERT, l'église à Liège, 110.
- SAINT-JACQUES, l'abbaye, à Liège, 59, 60, 93.
- SAINT-JACQUES, l'hôpital, à Liège, 51, 52, 54, 59; le greffier de, voir DAMERY.
- SAINT-JEAN BAPTISTE, l'église à Liège, 77, 79, 83, 103, 104, 107; le curé de, voir BERWYR.
- SAINT-JEAN L'EVANGÉLISTE, la collégiale, à Liège, 83, 93.
- SAINT-LAMBERT, la cathédrale, à Liège, 6, 58, 60, 78, 80, 83-86, 96, 102, 106, 112, 113, 115, 116, 122; bénéficié de, voir TAULIER; chanoines de, voir LIVERLO, MOTMANS; chapelle à, voir SAINTE-CROIX; le doyen de, voir BOCHOLTZ; l'écolâtre de, voir SURLET DE CHOCKIER.
- SAINT-LAURENT, l'abbaye, à Liège, 59, 60, 64, 72; l'abbé de, voir SENY.
- SAINT-LÉONARD, la porte de, à Liège, 80.
- SAINT-MARTIN, la collégiale, à Liège, 59, 60.
- SAINT-MARTIN EN ILE, l'église de, à Liège, 51, 52, 60, 61, 72; le curé de, voir BUSIN.
- SAINT-MATHIEU, l'église à Flône, 10.
- SAINT-MATHIEU, l'église à Flémalle-Haute, 74.
- SAINT-MICHEL, l'église à Liège, 76.
- SAINT-NICOLAS AU TREZ, église à Liège, 104.
- SAINT-NICOLAS OUTREMEUSE, l'église à Liège, 61; le curé de, voir HODEIGE.
- SAINT-PAUL, collégiale puis cathédrale, à Liège, 22-25, 54, 77, 84, 86, 87, 94, 96, 108; bénéficié de, voir FLÉMALLE; chanoine de, voir JULLIN.
- SAINT-PAUL, le collège, à Houthalen, 5.
- SAINT-PIERRE, la collégiale à Liège; le prévot de, voir BOCHOLTZ.
- SAINT-REMY, l'église à Liège, 59, 72, 89, 104; la rue, à Liège, 89, 90.
- SAINT-SÉBASTIEN, l'église, à Olne, 18, 19, 20.

SAINT-SÉVERIN, l'église, à Liège, 67, 68.
SAINT-TROND (prov. Limbourg, arr. Has-selt, ch. l. canton), le musée de, 7, 42.
SANDRART (N.), 62, 88.
SARROGUET (Jérôme), chanoine de Saint-Barthélemy à Liège, 80, 108.
SAUMERY (Pierre de), 56, 67, 91, 99.
SCAILMONT (l. d. à Manage), 142, 144, 155.
SCOVILLE (l. d. à Mohiville), 110.
SENY (Gérard de), abbé de Saint-Laurent, 64.
SERAING (Jean de), seigneur de Houtain et Pousset, 50.
SERRURIER-BOVY (Gustave), 139.
SIMON, le menuisier, 13.
SIRÈNE, la rue de la, à Liège, 51, 80.
SLANGEN (Isabelle), 109.
SŒURS DE HASQUE, la rue, à Liège, dite Chodelistrée, 53.
SOIRON (Agnès), ép. Renier de Flémalle, 73, 77, 78-80, 84.
SOIRON (Barthélemy), 80.
SOIRON (Servais), 77, 80; son ép., voir LIMBOURG.
SOIRON (Tilman), 80.
SOUMAGNE (Jacques de), 55; son ép., voir LE RUYTTE.
SOUTZEN (Agnès), ép. Guillaume Flémalle, 103, 104.
SOUVERAIN PONT, la rue, à Liège, 75, 103.
SPAAR, le général van, 83.
SPRIMONT (prov. et arr. Liège, cant. Lou-veigné), 100.
STAS (Gilles), 119.
STIER, la famille de, 90.
SURLET (Jean Ernest de), 107.
SURLET (Gilles-François de), 107, 109.
SURLET DE CHOCKIER (Jacques de), écolâtre de Saint-Lambert à Liège, 64.
SUR MEUSE, la rue, à Liège, 103.

T

TAULIER (Catherine), ép. Renier Lairesse, 59, 61, 62, 64, 67, 69, 72.
TAULIER (Gertrude), ép. Paul-Jacques d'Alken, puis Guillaume Philips, 59, 61.
TAULIER (Hubert), 58; son ép., voir MONTFORT.
TAULIER (Jean), 49, 56, 59, 60, 62, 65, 66; son ép., voir DAMERY.
TAULIER (Jean), bénéficiaire de Saint-Lambert à Liège, 59, 61.
TAULIER (Lambert), 59.
TÊTE DE BŒUF, la rue de la, à Liège, 51, 61, 65.
THEUX (prov. Liège, arr. Verviers, cant. Spa), 88, 92, 93; échevin de, voir JEUNECHAMPS.
THEODORICUS, 114.
THILLIER, voir THILLY.
THILLY (Anne-Françoise), ép. Simon Damery, 71, 72.
THOUR (Johan delle), 118.
THOUR (Léonard delle), 118.
THOUR (Symon delle), 118; son ép., voir MAES.
TOULOUSE (France, Haute-Garonne), le musée de, 96.
TOURNEURS, la rue des, à Liège, 73.
TOURS (France, Indre et Loire), musée à, 101.
TRÈVES (RFA, Rheinland-Pfalz), 131; les jésuites de, 12, 13.
TRIPPET (Henri), 64, 65, 81, 109.
TROIS GRÈS, la maison des, à Liège, 51, 52, 53.
TROIS PUCELLES, la maison des, à Liège, 54.
TUILERIES, le palais des, à Paris, 87.

U

UTEN (Antoine), 98.

V

- VAL BENOÎT, l'abbaye du, à Liège, 66, 77, 86, 112, 113, 115-117, 120-122; le château du, 99.
- VALDOR (Jean), 83, 87.
- VALKENBURG (Pays-Bas, Limbourg), 55.
- VANDELOISE (M.), 145.
- VANDENBERG, le manuscrit, 77.
- VANDERMADE (Raoul), 100.
- VANDRIKEN (N.), 73.
- VANNEL (Hendrick), 72.
- VARIN (Jean), 106.
- VAUL (Thiry del), 74.
- VENDÔME, le duc de, 87.
- VÉRONÈSE (Paul), 62.
- VESQUECOURT (l. d. à Liège), 125.
- VILLENFAGNE (H. de), 62, 94.
- VILLERS L'EVÊQUE (prov. et arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres; act. Awans), 17.
- VINAVE D'ILE, la rue du, à Liège, 52, 65.
- VINCI (Léonard de), 82.
- VITRY-LE-FRANÇOIS (France, Marne), 66.
- VIVEGNIS (prov. et arr. Liège, cant. Fexhe-Slins; act. Oupeye), lieu-dit à, voir FUTVOYE.
- VOROUX-GOREUX (prov. et arr. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres; act. Fexhe-le-Haut-Clocher), lieu-dit à, voir GOREUX.
- VOS (Martin de), 60.

W

- WALSCHARTZ (François), 65.
- WARNIER (Guillaume), dit Damerier, 49.
- WARNIER (Simon), 49, 50.
- WAROUX (l. d. à Alleur), 115, 118, 119, 123.
- WARSAGE (Rodolphe de), 94.
- WÉRIS (prov. Luxembourg, arr. Marche, cant. Durbuy; act. Durbuy), 146.
- WERLOS (Weritus), 114.
- WESMAEL (J.), 122.
- WESTPHALIE, 104.
- WETZLAR, la chambre impériale de, 100.
- WOOT (Wathieu), 81.
- WOOT DE TRIKHE (N.), bourgmestre de Liège, 126.

X

- XHENDREMAEL (prov. et arr. Liège, cant. Fexhe-Slins; act. Ans), 112, 117, 118.

Y

- YDA, 114.
- YERNAUX (Jean), 51, 75, 85, 107.

Z

- ZEIMES (Nathalie), 136.
- ZUTMAN (Anne), ép. Robert Crassier, 99.
- ZUTMAN (Henri), 50.
- ZUTMAN (Jeanne), ép. Simon Damery, 50.
- ZWOLS (Albert), 68; son ép., voir GOMPART.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Walthère Damery: Portrait de Ferdinand de Bocholtz	7
Gérard de Lairesse: Conversion de saint Augustin	11
J. G. Carlier: Mariage mystique du bienheureux Hermann-Joseph	16
Idem, détail en U.V.	17
Walthère Damery: Adoration des bergers	19
Idem, détail en U.V.	20
Walthère Damery: Le bain des nymphes	21
Idem, photo d'ensemble en U.V.	22
Walthère Damery: La Vierge des vertus	23
Idem, détail en lumière normale	24
Idem, détail en U.V.	25
Walthère Damery: La descente de croix	27
Idem, détail, radiographie	28
Idem, détail en U.V.	29
Walthère Damery: La Vierge remettant à saint Norbert l'habit de son ordre	30
Idem, détail en lumière normale	31
Idem, détail en U.V.	32
Les types de planches débitées sur quartier	35
Diagrammes synchronisés de cinq planches des panneaux du <i>Printemps</i> et de l' <i>Eté</i>	36
Bloc-diagramme schématisant la datation des planches analysées	41
Panneau de l'allégorie de l' <i>Eté</i> , après restauration	42
Synchronisation de la courbe moyenne des panneaux (en fin) et de la référé- rence pour le chêne de l'ouest de l'Allemagne	43
M. Pool: Mort de Sénèque	63
Liège, Halle aux viandes (coupes transversale et longitudinale)	128
Liège, Halle aux viandes. Dendochronologie. Bloc-diagramme. Chronolo- gie locale sur la référence de Trèves	131
Lanterne en chêne: Gustave Serrurier-Bovy, vers 1905	141
Léon Ledru, vers 1900: vase en cristal du Val Saint-Lambert	143
Vase en verre bleu de Scailmont signé H. H.	144

TABLE DES AUTEURS

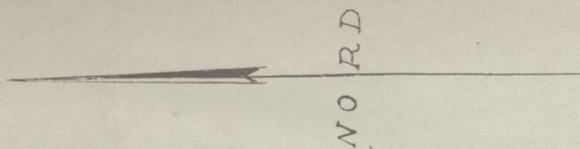
	Pages
ENGEN (Luc), Musée d'archéologie et d'arts décoratifs. Rapport du conservateur. Année 1988	139-147
DUMONT (Bruno), Rapport annuel du secrétaire pour l'année 1988	135-137
HANSOTTE (Georges), Table alphabétique des noms de personnes et de lieux	150-162
HOFFSUMER (Patrick), La dendrochronologie des panneaux peints: l'exemple d'un plafond peint par Damery à Alden Biesen	33-47
HOFFSUMMER (Patrick), La charpente de la halle aux viandes à Liège et son analyse dendrochronologique	125-131
HOYOUX (Jean), Vue générale sur l'histoire de la propriété foncière et de l'agriculture à Alleur des origines à 1940	111-124
JANS (René), D'autres peintres Damery (et apparentés, Taulier et les Lairesse) qui ont compté	49-72
JANS (René), Bertholet Flémalle et sa famille	73-110
KAIRIS (Pierre-Yves), Notes sur l'iconographie augustinienne du portrait de Ferdinand de Bocholtz peint par W. Damery	5-13
POILVACHE-LAMBERT (Thérèse), Matériaux pour l'étude technologique. Bref examen des radiographies et de la fluorescence en ultra-violets de quelques œuvres ayant figuré à l'exposition « Walthère Damery » à Alden Biesen du 27 juin au 30 octobre 1987	15-32

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Note sur l'iconographie augustinienne du portrait de Ferdinand de Bocholtz peint par W. Damery, par Pierre-Yves KAIRIS	5-13
Matériaux pour l'étude technologique. Bref examen des radiographies et de la fluorescence en ultra-violet de quelques œuvres ayant figuré à l'exposition « Walthère Damery » à Alden Biesen du 27 juin au 30 octobre 1987, par Thérèse POILVACHE-LAMBERT	15-32
La dendrochronologie des panneaux peints : l'exemple d'un plafond peint par Damery à Alden Biesen, par Patrick HOFFSUMMER	33-47
D'autres peintres Damery (et apparentés, Taulier et les Laïresse) qui ont compté, par René JANS	49-72
Bertholet Flémalle et sa famille, par René JANS	72-110
Vue générale sur l'histoire de la propriété foncière et de l'agriculture à Alleur des origines à 1940, par Jean HOYOUN	111-124
La charpente de la halle aux viandes à Liège et son analyse dendrochronologique, par Patrick HOFFSUMMER	125-131
Rapport annuel du secrétaire pour l'année 1988, par Bruno DUMONT ...	135-137
Musée d'Archéologie et d'Arts décoratifs. Rapport du conservateur. Année 1988, par Luc ENGEN	139-147
Table alphabétique des noms de personnes et de lieux, par Georges HANSOTTE	150-162

-Muev-

ECHELLE : 1 A 10.000



XHENDREMAEL

LANTIN

AWANS

VOROUX
LEZ LIERS

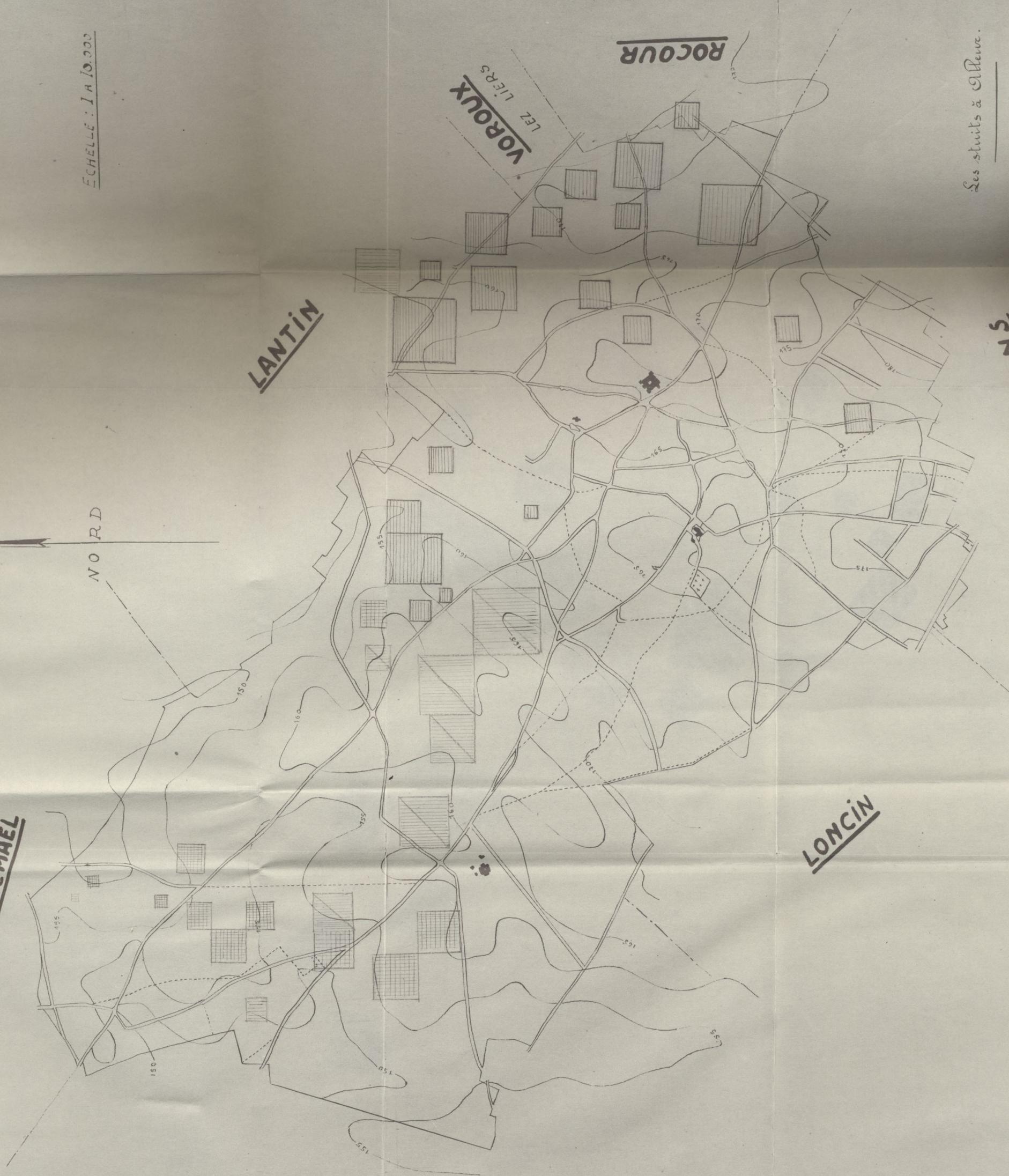
ROCOUR

LONGIN

SANS

Les stuits à Alleur.

Les stuits rouge (autres longin)





- de clasa _____
- Bellefroid _____
- Reny _____
- Bovy 12 _____
- Bovy _____

Le Cadastre primitif à Alean

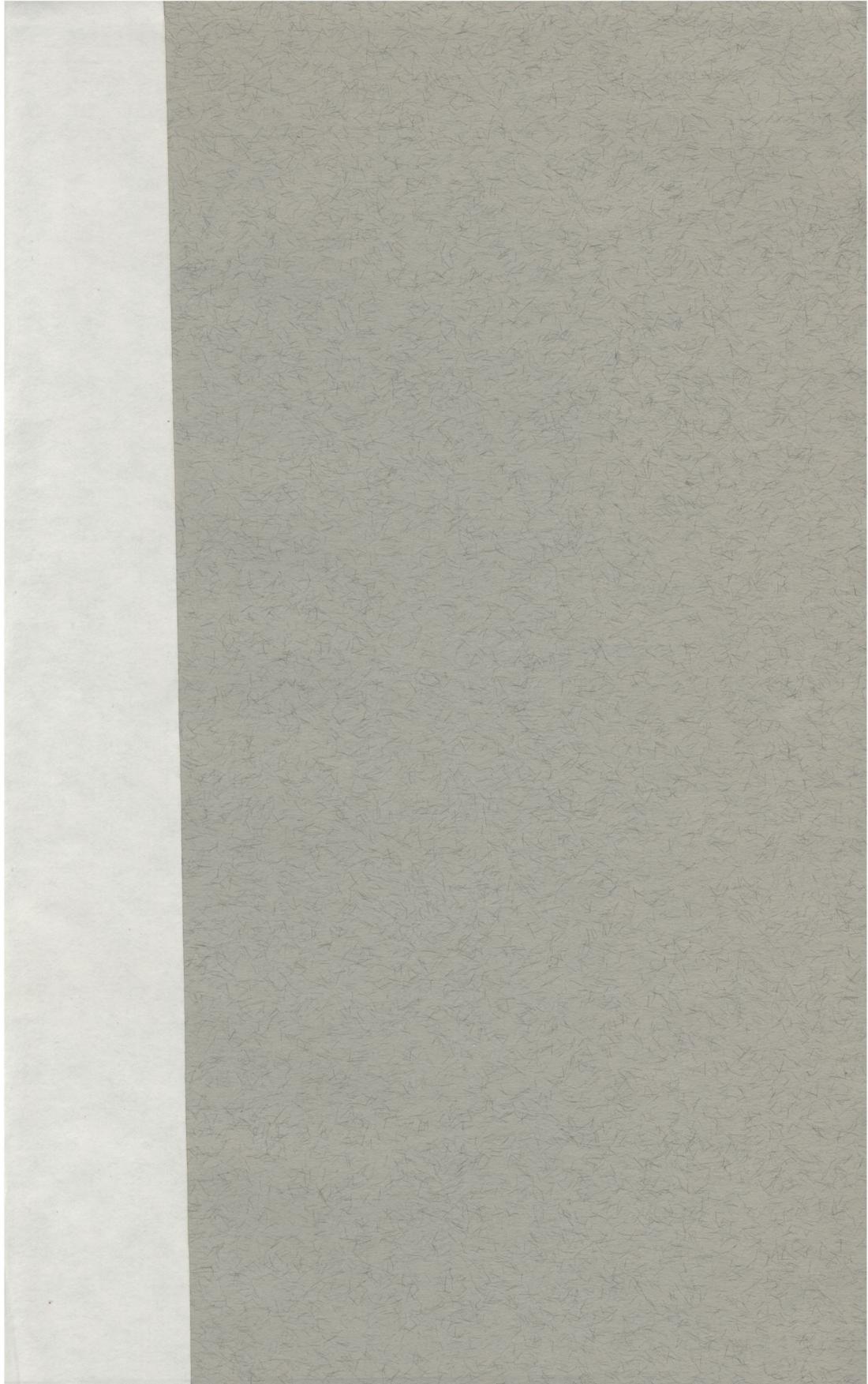
Awans



Le Cadastre primitif d'Ales

-  de cloux
-  Bellefroid
-  Reroy
-  Boryte
-  Bory

Awans



1000-36000486-3

